



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

www.lorient-agglo.bzh



1

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

6 à 20

p.7. Les compétences de Lorient Agglomération p.9. Lorient Agglomération p.10. Les 25 communes p.14. Les instances communautaires p.16. Les élus du Conseil communautaire p.18. L'organigramme général p.20. Le Conseil de développement, la CCSPL et la CIA

2

LES GRANDS PROJETS DE LORIENT AGGLOMÉRATION EN 2017

21 à 27

p.22. Programme local de l'habitat p.24. Nouvelle gare de Lorient p.26. Nouveau périmètre pour le Pays de Lorient

3

2017, BILAN PAR COMPÉTENCES

28 à 66

p.29. Développement économique p.33. Accès à l'emploi des jeunes et insertion p.34. Tourisme et loisirs p.38. Aménagement et urbanisme p.41. Planification urbaine p.42. Gestion foncière p.43. Politique de l'habitat p.46. Aménagement numérique p.47. Système d'information géographique p.48. Déplacements et mobilité p.53. Transition énergétique p.55. Gestion des déchets p.58. Eau et assainissement p.61. Environnement et développement durable p.65. Promotion du territoire et de l'intercommunalité

4

MOBILISER LES RESSOURCES AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES

67 à 74

p.68. Emplois, métiers et carrières p.70. Maintenance du patrimoine p.71. Systèmes d'information p.73. Actes juridiques et marchés publics p.74. Évaluation des politiques publiques

5

RAPPORT FINANCIER 2017

75 à 84

p.76. L'exécution du budget 2016 p.78. Les principales ressources de l'Agglomération p.80. Les dépenses p.82. La dette

6

6- LES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC

85 à 98

p.86. Gestion, exploitation du réseau de transport collectif urbain de Lorient Agglomération p.87. Gestion, exploitation des équipements muséographiques de Lorient Agglomération p.89. Gestion, exploitation et animation des équipements portuaires d'intérêt communautaires p.91. Gestion, exploitation des équipements nautiques - promotion et développement des activités nautiques sur le territoire de Lorient Agglomération p.92. Gestion, exploitation de la résidence de loisirs de Kerguelen à Larmor-Plage et des gîtes du Lain à Gestel Gestion, exploitation et promotion du camping de La Fontaine à Larmor-Plage p.93. Gestion, exploitation du parc des expositions de Lanester par l'organisation d'actions de promotion, de commercialisation et d'animation de manifestations commerciales, culturelles, sportives et/ou de loisirs p.94. Gestion, exploitation et animation des golfs de Val Quéven et de Plœmeur Océan p.95. Gestion, exploitation et animation du centre équestre de Kerguelen de Lorient Agglomération p.96. Gestion, animation des studios de répétition et promotion des musiques actuelles sur le territoire de Lorient Agglomération p.98. Gestion, exploitation, animation et promotion de la patinoire du Scorff

7

GLOSSAIRE ET INFOS PRATIQUES

99 à 103



Un service public de qualité pour répondre aux besoins des habitants

Le rapport 2017 est à l'image des compétences de l'agglomération: divers, riche et dense. Il est également le fruit d'un projet de territoire ambitieux, porté par les élus autour de l'ensemble des politiques publiques conduites par notre collectivité.



Norbert Métaire
Président de Lorient Agglomération
Maire de Lorient

Parmi toutes ces réalisations, quatre éléments saillants ont particulièrement marqué le travail de la collectivité, sur des sujets touchant à la fois l'avenir du territoire mais aussi le quotidien de ses habitants.

Dans le cadre de ses compétences obligatoires, la politique de l'habitat tient une place importante, en première ligne du projet communautaire et au cœur des préoccupations des habitants. Cette ambition s'est traduite par l'adoption d'un nouveau Programme local de l'Habitat (PLH), document stratégique qui couvre le nouveau périmètre de l'intercommunalité à 25 communes, pour les 6 années à venir, au travers d'un effort financier conséquent de 37,7 millions d'euros sur la durée, réparti sur 21 actions.

L'ambition forte en matière d'habitat ne peut être dissociée de celle des déplacements et mobilités. Face aux défis à relever en matière d'accessibilité, d'attractivité et d'environnement, les élus créent des conditions propices au développement équilibré et cohérent du territoire. Ainsi, l'année 2017 a été marquée par la livraison du bâtiment voyageur de la nouvelle gare de Lorient Bretagne sud, premier équipement totem du nouveau quartier Lorient Odysée. Au cœur du pôle d'échanges multimodal, c'est toute l'organisation des mobilités qui est repensée, facilitant l'interconnexion entre tous les modes de déplacements.

Grâce aux stratégies conduites, le territoire s'organise et se renforce, au service d'une attractivité renforcée et d'un développement maîtrisé. Partant du constat que chaque jour, des milliers d'échanges s'opèrent entre notre territoire et celui de Quimperlé Communauté (trajets domicile-travail, échanges économiques, études, loisirs...), les élus ont souhaité franchir une nouvelle étape dans la coopération entre les deux territoires. L'existence de ce même bassin de vie et d'emploi a donné naissance au nouveau Pays de Lorient, désormais riche de trois intercommunalités, prêtes à élaborer ensemble de futurs projets collaboratifs.

À l'image de ces projets co-construits et du soutien opéré en direction des territoires ruraux, l'année 2017 a enfin été marquée par l'adoption de la nouvelle charte de l'agriculture et de l'alimentation à l'échelle du Pays de Lorient. Elle promet, d'une part les circuits courts, mais aussi une agriculture « plurielle » autour d'une répartition économique équitable pour l'ensemble des acteurs de la filière, conjuguée à une meilleure préservation des espaces agricoles.

Je vous laisse parcourir cette publication et découvrir en détail les activités développées sur le territoire de Lorient Agglomération, par nos services communautaires qui œuvrent au quotidien pour garantir un service public solidaire, agile et adapté au besoin de ses habitants.

Bonne lecture!

01

JANVIER



H. COHONNER

1 À compter du 2 janvier, les tournées de collecte des poubelles ont été optimisées sur 12 communes de l'agglomération. Ces modifications permettent de s'adapter aux quantités collectées ainsi qu'à la qualité du tri effectué par les habitants.

2 Fin janvier, des travaux ont été lancés sur le port de plaisance de Guidel avec la réalisation d'une aire de carénage et d'un terre-plein respectueux de l'environnement.

04

AVRIL



S. CUISSET

1 Début avril, la nouvelle passerelle du bateau-bus « Ar Vag Tredan », située Quai des Indes à Lorient, a été livrée. La passerelle et le ponton ont été supprimés et remplacés par des éléments en aluminium. Les pieux ont quant à eux été conservés et réhabilités.

2 Lorient Agglomération a lancé les travaux nécessaires à l'installation de nouvelles équipes de course au large sur l'esplanade de Lorient La Base. Deux nouveaux hangars ont été livrés à la fin de l'année 2017, le troisième devrait être achevé début 2019.

02

FÉVRIER



RYHO

1 Le 7 février, le Conseil communautaire de Lorient Agglomération a voté la déclaration d'intérêt communautaire du parc d'activités économiques de Boul Sapin à Brandérion.

2 Le 27 février, le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports est venu à Lorient signer le protocole de préfiguration ANRU (agence nationale de rénovation urbaine). Pour Lorient Agglomération, 3 quartiers sont concernés : Bois du château et Kervéanec Nord à Lorient et Kerfréhour-Châtaigneraie à Lanester.

05

MAI



F. GALIVEL

1 Le 13 mai, la boutique du Comptoir du réemploi, la recyclerie de Lorient Agglomération, a ouvert ses portes dans de nouveaux locaux situés sur la zone de Manebos à Lanester.

2 Le 17 mai, le bâtiment-voyageurs de la nouvelle gare de Lorient est mis en service. Premier acte d'une métamorphose de tout un quartier, cette livraison a été l'occasion de l'organisation d'un grand événement populaire.

03

MARS



H. COHONNER

1 Du 20 au 24 mars, s'est tenue la 11^e édition du Printemps de l'Entreprise réunissant entreprises et étudiants. Lorient Agglomération a signé une convention de partenariat avec les organisateurs de la manifestation portant sur un soutien financier de 9200 euros.

2 Dans le cadre de l'appel à projets du programme national pour l'alimentation (PNA), le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a désigné Lorient Agglomération lauréat national pour son projet alimentaire territorial du Pays de Lorient.

20

Les gran

06

JUIN



H. COHONNER

1 Organisée jusqu'au 5 juin, la « Semaine du développement durable » a permis à 24 associations de proposer un programme d'animations varié sur la thématique du développement durable. Ces actions ont été soutenues financièrement par Lorient Agglomération dans le cadre d'un appel à projet.

2 Au terme de travaux de réaménagement et de modernisation, l'Office de tourisme de Port-Louis a rouvert ses portes au public. Il offre un service sur mesure, un espace connecté et témoigne ainsi d'une nouvelle manière d'accueillir les visiteurs.

17 des dates

07

JUILLET



H. COHONNER

1. Du 1^{er} juillet au 3 septembre, l'exposition gratuite « Quand la mer se met en colère » a été proposée au grand-public au Fort du Loc'h, propriété de Lorient Agglomération. Ces photographies d'Arnaud de Wildenberg ont permis de sensibiliser plus de 7 000 visiteurs à la vulnérabilité du littoral face aux tempêtes.

2. Le 2 juillet, après la livraison de la nouvelle gare de Lorient en mai, la mise en service de la Ligne à grande vitesse a permis de faire gagner 42 minutes de trajet entre Lorient et Paris.

08

AOÛT



F. GALVIEL

1. Du 4 au 13 août, 9 producteurs et artisans locaux ont pu présenter leurs produits et leurs savoir-faire au Festival Interceltique de Lorient. Cette initiative pilotée par Lorient Agglomération, en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Morbihan et la Chambre de Métiers et de l'artisanat, vise à promouvoir les filières locales et les circuits courts.

2. Jusqu'au 14 août, pour la seconde fois, Lorient Agglomération installe à La Base une aire ludique composée d'un plateau sportif sur sable et d'un espace de détente.

09

SEPTEMBRE



F. GALVIEL

1. À compter du 4 septembre, le réseau des bus autour de Plouay et jusqu'à Lorient a été redéfini. La mise en place de ces lignes expérimentales, plus rapides et davantage adaptées aux besoins des usagers, représente une première étape avant une réorganisation qui s'étendra à l'ensemble du territoire.

2. Le 15 septembre, une réunion sur site est organisée à l'attention des riverains de Boul Sapin à Brandérion pour leur exposer les travaux d'aménagement prévus sur le futur parc d'activités avant l'installation des premières entreprises dès le début de l'année 2019.

10

OCTOBRE



H. COHONNER

1. Début octobre, Lorient Agglomération a ouvert une enquête publique pour initier un projet de construction d'une nouvelle usine d'eau potable au lieu-dit de Mez Linguenand à Groix. Cette construction permettra de remplacer la construction existante devenue vétuste et située sur une zone protégée.

2. Le 17 octobre, les élus de Lorient Agglomération ont désigné à l'unanimité RATP Développement comme nouveau délégataire des transports collectifs urbains pour les cinq prochaines années. La société sera en charge de la gestion et de l'exploitation des bus et des bateaux à partir du 1^{er} janvier 2018.

11

NOVEMBRE



H. COHONNER

1. 1 an après son ouverture au Péristyle à Lorient, l'Espace Info Habitat comptabilise déjà 10 000 visiteurs. Ce guichet unique pour l'habitat accueille les services habitat et urbanisme réglementaire de Lorient Agglomération, l'Adil du Morbihan et ALOEN.

2. Des travaux ont été entrepris sur la zone Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lan-néec » dont Lorient Agglomération est l'opérateur local. L'objectif est de restaurer la dune grise et préserver le site.

12

DÉCEMBRE



F. GALVIEL

1. Dans le cadre de son programme d'actions labellisé « Territoire zéro gaspillage, zéro déchet », Lorient Agglomération lance une opération baptisée Entreprises témoins déchets & énergie auprès de 15 entreprises du territoire, de tailles et d'activités variées. L'objectif est d'identifier et de déployer des actions simples d'économies d'énergie, de matières et de déchets.

2. Du 6 au 8 décembre, pour la 3^e fois, Lorient Agglomération a participé au Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) afin de rencontrer les promoteurs et investisseurs intéressés pour implanter leurs activités sur le territoire de l'agglomération.

1

La communauté d'agglomération

● Les compétences de Lorient Agglomération	7
● Lorient Agglomération	9
● Les 25 communes	10
● Les instances communautaires	14
● Les élus du Conseil communautaire	16
● L'organigramme général	18
● Le Conseil de développement, la CCSPL et la CIA	20



H. COHONNER

Les compétences de Lorient Agglomération

Une communauté de projets

Lorient Agglomération exerce une vingtaine de compétences sur le territoire des vingt-cinq communes de l'agglomération. Ces compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives, ont toutes pour objectif de consolider le dynamisme du territoire et de le préparer à l'avenir. L'exercice de ces compétences à l'échelle communautaire offre l'opportunité d'un aménagement du territoire cohérent dans le respect des identités de chaque commune. En collaboration avec Audélor, l'Agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient, Lorient Agglomération travaille pour aménager des espaces d'activité économique et porter des projets d'intérêt communautaire. La compétence économique est également mise à profit pour inciter à l'innovation et faciliter le chemin vers l'emploi des personnes en difficultés. Formation, recherche et innovation constituent des atouts importants pour le développement économique et culturel du territoire. En soutenant depuis 1995 l'Université de Bretagne Sud, Lorient Agglomération renforce l'attractivité du territoire. Avec l'Office de tourisme, Lorient Agglomération s'inscrit

aussi dans une dynamique de développement et réalise des équipements de loisirs conçus comme des espaces ludiques et pédagogiques.

Cohésion territoriale et solidarité à l'échelle intercommunale

Les questions de l'aménagement de l'espace communautaire s'envisagent de plus en plus à l'échelle de l'agglomération pour des raisons de cohésion territoriale et de solidarité intercommunale, toujours dans un esprit de développement durable. C'est ainsi que sont nés des documents de référence comme le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui dessine le territoire de demain (habitat, environnement, développement économique et transports) et le Plan de déplacements urbains (PDU). La compétence transports trouve naturellement sa place dans cette réflexion globale. La priorité aux transports collectifs et à l'éco-mobilité (bateaubus, vélo, marche à pied) a connu une forte accélération depuis la mise en circulation du transport en commun en site propre (Triskell).

En matière d'habitat et de cohésion sociale, Lorient Agglomération poursuit un objectif de 1 100 nouveaux logements par an d'ici 2022 en fixant notamment un pourcentage de logements sociaux par commune et en insistant sur l'incitation à la rénovation thermique et à la lutte contre le mal logement (PLH 2017-2022). Sensibilisée à l'avenir de la planète, soucieuse de la qualité de vie de ses concitoyens, convaincue de la nécessaire rupture avec une économie du gaspillage et de la pollution, Lorient Agglomération applique sur son territoire les principes du développement durable. Grâce à un plan climat et à l'élaboration d'un Agenda 21, l'agglomération engage des actions à long terme sur l'ensemble des communes pour garantir à chacun une qualité de vie des plus satisfaisantes. Le choix de la collecte sélective et de la valorisation des déchets à l'échelle du territoire s'inscrit dans cette démarche. Le transfert de la compétence eau et assainissement, intervenu en 2012, vise également à apporter le même service de qualité à tous les habitants, à réaliser des économies d'échelle et à consolider les outils pour une gestion raisonnée de l'eau.

11 décembre 1973

Le SIVOM est créé avec Lorient, Lanester, Larmor-Plage, Plœmeur et Quéven et trois mois plus tard, Caudan.

22 novembre 1990

Le District est créé; se joignent à l'intercommunalité quatre communes: Gestel, Pont-Scorff, Hennebont et Inzinzac-Lochrist.

À partir d'une intercommunalité de services directs à la population (transports, sécurité incendie, traitement des déchets) s'est construite une intercommunalité de projets, visant à concourir au développement durable

et équilibré de l'ensemble de l'agglomération à travers des investissements structurants pour le développement économique, touristique, l'enseignement supérieur et la protection de l'environnement.

Compétences obligatoires

1 Développement économique

- Actions de développement économique, maritime et touristique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ;
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire (*en cours de définition*) ;
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

2 Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ainsi qu'un schéma d'aménagement économique du territoire et toutes études concernant l'avenir de l'agglomération ;
- Réserves foncières et création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ;
- Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code.

3 Équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire

- Programme local de l'habitat ;
- Politique du logement d'intérêt communautaire ;
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ;
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ;
- Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

4 Politique de la ville

- Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ;
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ;
- Programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

5 Accueil des gens du voyage

6 Collecte, traitement et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés

Compétences optionnelles

1 Voirie d'agglomération et parcs de stationnement

Voirie d'agglomération et parcs de stationnement dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.

2 Protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores.
- Charte pour l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie et promotion des énergies renouvelables.
- Protection des espaces naturels dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.
- Participation aux structures responsables de la protection des vallées du Scorff et du Blavet, de la rade et du littoral.
- Gestion intégrée de l'eau : préservation et surveillance des eaux souterraines, superficielles, de transition (rade) et des eaux côtières ainsi que des milieux aquatiques.

3 Équipements culturels et sportifs

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.

4 Eau

Production par captage ou pompage, protection du point de prélèvement, traitement, transport, stockage et distribution d'eau destinée à la consommation humaine.

5 Assainissement

- Assainissement collectif : contrôle des raccordements au réseau public de collecte, collecte, transport et épuration des eaux usées, élimination des boues produites.
- Assainissement non collectif : contrôle de conception et réalisation, contrôle de fonctionnement (base réglementaire) et réhabilitations groupées.

Compétences facultatives

1 Promotion du Pays de Lorient et relations avec l'Union Européenne, l'État, la Région et le Département dans les domaines de compétences communautaires.

2 Développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et du transfert de technologie.

3 Développement des nouvelles technologies d'information et de communication d'intérêt communautaire.

4 Participation aux schémas régionaux de formation.

5 Fourrière animale.

6 Surveillance de zones de baignade d'intérêt communautaire.

7 Contribution au service départemental d'incendie et de secours et gestion de l'immobilier dans le cadre de la convention de départementalisation.

Février 1996

Brandérion, Cléguer, Gâvres, Groix, Guidel, Port-Louis et Riantec les rejoignent, soit 17 communes au total.

Janvier 2000

Le District est transformé en communauté d'agglomération, après l'extension du périmètre à Languidic et s'appelle désormais "Cap l'Orient".

Janvier 2001

Le périmètre est élargi à Locmiquélic.

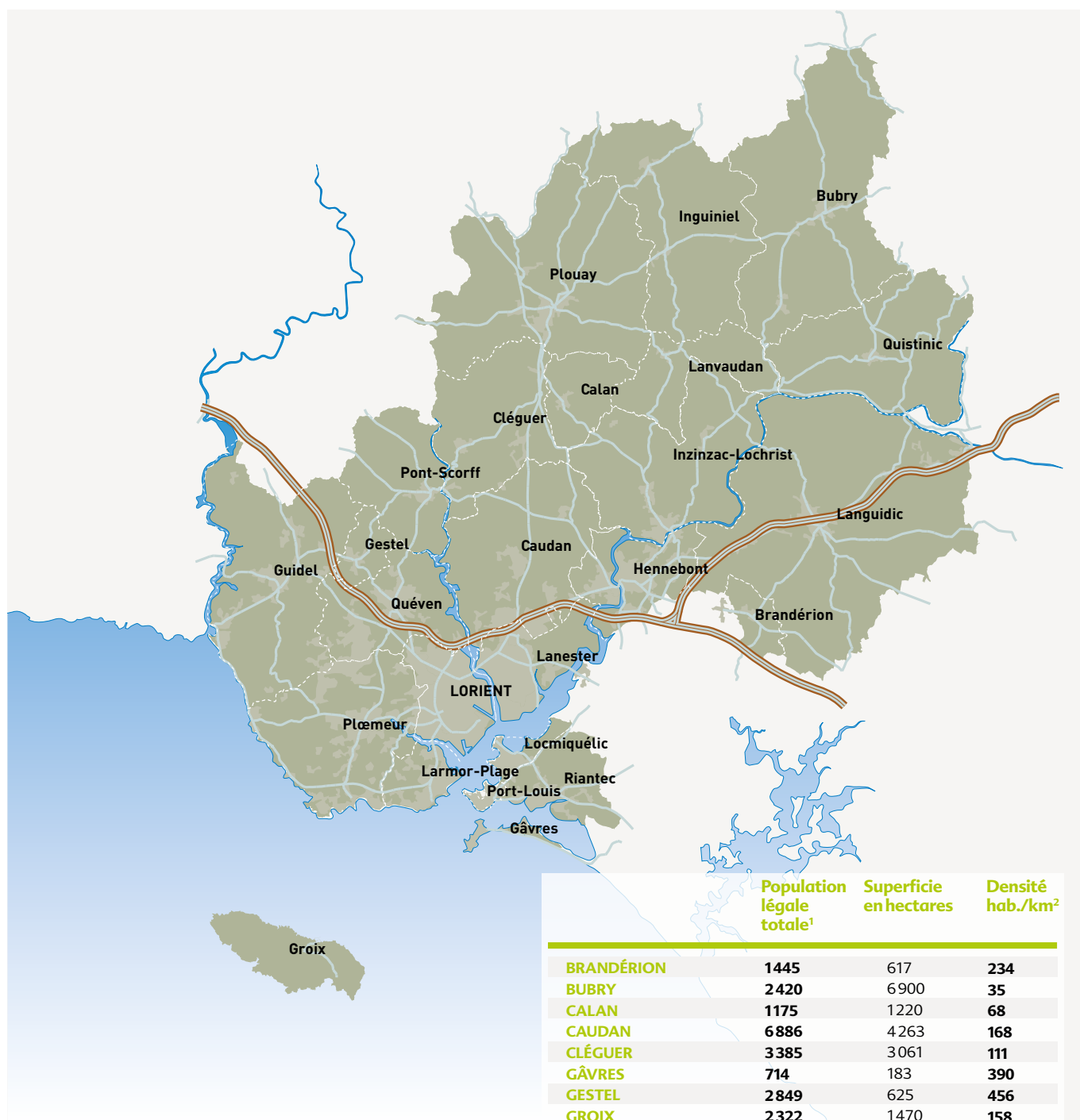
Avril 2012

Les marques "Lorient Agglomération" (institution) et "Lorient Bretagne Sud" (promotion touristique et économique) sont créées.

1^{er} janvier 2014

Lorient Agglomération et la Communauté de communes de la Région de Plouay fusionnent.

Lorient Agglomération



Population légale totale¹

207 293

Superficie en hectares

73 556

Densité hab./km²

281

	Population légale totale ¹	Superficie en hectares	Densité hab./km ²
BRANDÉRION	1445	617	234
BUBRY	2420	6900	35
CALAN	1175	1220	68
CAUDAN	6886	4263	168
CLÉGUER	3385	3061	111
CÂVRES	714	183	390
GESTEL	2849	625	456
GROIX	2322	1470	158
GUIDEL	11807	5229	226
HENNEBONT	15891	1857	856
INGUINIEL	2194	5140	43
INZINZAC-LOCHRIST	6601	4462	148
LANESTER	22638	1837	1232
LANGUIDIC	7926	10908	73
LANVAUDAN	801	1830	44
LARMOR-PLAGE	8420	725	1161
LOCMIQUÉLIC	4188	357	1173
LORIENT	59160	1742	3396
PLŒMEUR	18524	3890	476
PLOUAY	5654	6730	84
PONT-SCORFF	3806	2315	164
PORT-LOUIS	2692	107	2516
QUÉVEN	8837	2392	369
QUISTINIC	1477	4290	34
RIANTEC	5481	1406	390

1. Source INSEE, recensement 2015

Les 25 communes



● BRANDÉRION

mairie@branderion.com
www.branderion.com

Tél. 02 97 32 92 37 Fax 02 97 32 92 39
Horaires mairie: les lundi et jeudi de 9h à 12h; les mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Maire: Jean-Yves CARRIO
Directrice générale des services: Françoise GUILLARD

● BUBRY

mairie.bubry@gmail.com
www.bubry.fr

Tél. 02 97 51 70 07 Fax 02 97 51 72 62
Horaires mairie: du lundi au vendredi: de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi: de 9h à 12h (fermé en juillet et août)

Maire: Roger THOMAZO
Directeur général des services: Bruno LE CLAINCHE

● CALAN

contactmairie@calan56.fr
www.calan56.fr

Tél. 02 97 33 33 85 Fax 02 97 33 00 40
Horaires mairie: le lundi de 9h à 12h30; les mardi, jeudi et vendredi: de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30; les mercredi et samedi: de 9h à 12h

Maire: Pascal LE DOUSSAL
Directrice générale des services: Nadia HELO

● CAUDAN

mairie@caudan.fr
www.caudan.fr

Tél. 02 97 80 59 20 Fax 02 97 80 59 21
Horaires mairie: les lundi et jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h30; le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h; le samedi de 9h à 11h (permanence état civil)

Maire: Gérard FALQUÉRHO
Conseiller communautaire: Pascale LE OUE
Directeur général des services: Patrick COLLET

● CLÉGUER

mairie@cleguer.fr
www.cleguer.fr

Tél. 02 97 80 18 88 Fax 02 97 32 58 24
Horaires mairie: du lundi au vendredi (excepté le mardi avec une fermeture l'après-midi) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30; le samedi de 9h à 12h (permanence état civil)

Maire: Alain NICOLAZO
Directrice générale des services: Mélanie STOECKEL

● GÂVRES

mairie.gavres@orange.fr
www.gavres.fr

Tél. 02 97 82 46 55 Fax 02 97 82 13 89
Horaires mairie: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h; le samedi de 9h à 11h30 (permanence)

Maire: Dominique LE VOUËDEC

● GESTEL

mairie@gestel.fr
www.gestel.fr

Tél. 02 97 80 12 44 Fax 02 97 05 41 17
Horaires mairie: le lundi de 14h à 17h; du mardi au vendredi: de 8h30 à 12h et de 14h à 17h; le samedi de 8h30 à 12h (fermé le samedi matin en juillet et août)

Maire: Michel DAGORNE
Directeur général des services: Christian LE PARC

● GROIX

contact@groix.fr
www.groix.fr

Tél. 02 97 86 80 15 Fax 02 97 86 59 97
Horaires mairie: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Maire: Dominique YVON
Directrice générale des services: Marie REMY

● GUIDEL

mairie@mairie-guidel.fr
www.guidel.com

Tél. 02 97 02 96 96 Fax 02 97 65 09 36
Horaires mairie: du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30; le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h; le samedi de 9h30 à 12h (permanence état civil)

Maire: Jo DANIEL
Conseillers communautaires: Françoise BALLESTER, Robert HÉNAULT
Directrice générale des services: Vanessa CHRÉTIEN

● HENNEBONT

contact@mairie-hennebont.fr
www.hennebont.fr

Tél. 02 97 85 16 16 Fax 02 97 36 54 78
Horaires mairie: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Maire: André HARTEREAU
Conseillers communautaires:

Caroline BALSSA, Marie-Françoise CEREZ, Serge GERBAUD, Frédéric TOUSSAINT
Directrice générale des services:
Céline GUEGAN

● INGUINIEL

mairie.inguiniel@wanadoo.fr
www.inguiniel.fr

Tél. 02 97 32 08 12 Fax 02 97 32 17 08
Horaires mairie: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h; le samedi de 10h à 11h30 (sauf en juillet et août)

Maire: Jean-Louis LE MASLE
Directrice générale des services:
Nolwenn TALHOUARN

● INZINZAC-LOCHRIST

accueil.inzinzac@wanadoo.fr
www.inzinzac-lochrist.fr

Tél. 02 97 85 30 30 Fax 02 97 85 30 40
Horaires mairie: de septembre à juin: du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h45 à 17h45; le samedi de 9h à 11h15.
Horaires d'été (juillet et août): du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h45 à 17h; le samedi de 9h à 11h15

(fermé le samedi matin du 14 juillet au 15 août)
Maire: Armelle NICOLAS
Conseiller communautaire:
Jean-Marc LÉAUTÉ
Directrice générale des services:
Dorothee GUILLON-CATALOGNE

● LANESTER

mairie@ville-lanester.fr
www.lanester.com

Tél. 02 97 76 81 81 Fax 02 97 76 81 65
Horaires mairie: toute l'année (sauf été): du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30; le samedi de 9h à 11h45 (accueil et état civil).
Du 1^{er} juillet au 31 août: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h; le samedi de 9h à 11h45

(accueil et état civil)
Maire: Thérèse THIÉRY
Conseillers communautaires:
Myrienne COCHÉ, Pascal FLEGEAU, Morgane HEMON, Joël IZAR, Alain L'HENORET, Olivier LE MAUR
Directrice générale des services:
Sophie LEFÈVRE

● LANGUIDIC

mairie@languidic.fr
www.languidic.fr

Tél. 02 97 65 19 19 Fax 02 97 65 10 11
Horaires mairie: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h; le samedi de 9h à 12h (permanence état civil)

Maire: Patricia KERJOUAN
Conseiller communautaire:
François LE LOUER
Directeur général des services:
Philippe GRASSET

● LANVAUDAN

mairie.lanvaudan@wanadoo.fr
www.lanvaudan.fr

Tél. 02 97 33 33 08 Fax: 02 97 33 18 97
Horaires mairie: le mardi: de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30; les mercredi, jeudi et samedi: de 8h30 à 12h (fermée au public l'après-midi); le vendredi:

de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Maire: Serge GAGNEUX
Directrice générale des services:
Guénaëlle NICOL

● LARMOR-PLAGE

mairie@larmor-plage.com
www.larmor-plage.com

Tél. 02 97 84 26 26 Fax 02 97 84 26 27
Horaires mairie: du lundi au vendredi de 8h15 à 11h50 et de 13h15 à 16h50; le samedi de 9h à 11h30 (permanence état civil)

Maire: Victor TONNERRE
Conseillère communautaire:
Brigitte MELIN
Directeur général des services:
Franck HILLION

● LOCMIQUÉLIC

mairie@mairie-locmiquelic.fr
www.ville-locmiquelic.fr

Tél. 02 97 33 42 24 Fax 02 97 33 54 94
Horaires mairie: du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 17h15; le samedi de 9h à 12h

Maire: Nathalie LE MAGUERESSE
Directrice générale des services:
Catherine ALLAIN

● LORIENT

contact@mairie-orient.fr
www.orient.fr

Tél. 02 97 02 22 00 Fax 02 97 02 22 35
Horaires mairie: du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15; le samedi de 9h à 12h (permanence état civil)
Maire: Norbert MÉTAIRIE
Conseillers communautaires: Delphine ALEXANDRE, Jean-Paul AUCHER, Marie-Christine BARO, Noëlle PIRIOU, Maria COLAS, Marie-

Christine DÉTRAZ, Tristan DOUARD, Nadyne DURIEZ, Jean LE BOT, Agathe LE GALLIC, Olivier LE LAMER, Gaël LE SAOUT, Fabrice LOHER, Karine RIGOLE, Jean-Paul SOLARO, Yann SYZ, Laurent TONNERRE, Emmanuelle WILLIAMSON
Directrice générale des services: Florence APPAMON

● PLŒMEUR

mairie@ploemeur.net
www.ploemeur.com

Tél. 02 97 86 40 40 Fax 02 97 86 40 41
Horaires mairie: de 8h à 12h et 13h30 à 17h30; le samedi de 9h à 12h
Maire: Ronan LOAS
Conseillers communautaires:

Téaki DUPONT, Daniel LE LORREC, Isabelle LE RIBLAIR, Dominique QUINTIN, Loïc TONNERRE
Directrice générale des services: Claudine BONJOUX

● PLOUAY

contact@plouay.fr
www.plouay.fr

Tél. 02 97 32 60 37 Fax 02 97 35 17 85
Horaires mairie: lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h et le samedi

(permanence) de 9h à 12h
Maire: Gwenn LE NAY
Directeur général des services: Pascal RIO

● PONT-SCORFF

accueil2.pontscorff@wanadoo.fr
www.pont-scorff.fr

Tél. 02 97 32 60 37 Fax 02 97 32 61 61
Horaires mairie: du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et 13h30 à 17h15; le samedi de 8h45 à 12h

Maire: Pierrick NÉVANNEN
Directrice générale des services: Sandra LE BRETON

● PORT-LOUIS

accueil@ville-portlouis.fr
www.ville-portlouis.fr

Tél. 02 97 82 59 59 Fax 02 97 82 41 98
Horaires mairie: les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30; le mercredi de 8h30 à 12h15; le samedi de 9h à 12h

(permanence état civil)
Maire: Daniel MARTIN
Directeur général des services: Frédéric FONTENAY

● QUÉVEN

mairie@mairie-queven.fr
www.queven.com

Tél. 02 97 80 14 14 Fax 02 97 80 14 28
Horaires mairie: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h; le samedi de 9h à 12h (permanences état civil)

Maire: Marc BOUTRUCHE
Conseillers communautaires: Marc COZILIS, Céline LEGENDRE
Directeur général des services: Jean-François LE BORGNE

● QUISTINIC

accueil.quistinic@orange.fr
www.quistinic.fr

Tél. 02 97 39 71 08 Fax 02 97 39 73 66
Horaires mairie: le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h; du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h; fermé le jeudi après-midi;

le samedi: de 9h à 12h
Maire: Gisèle GUILBART
Directrice générale des services: Marianne LE BOURLIGU

● RIANTEC

mairie@riantec.com
www.riantec.com

Tél. 02 97 33 98 10 Fax 02 97 33 98 16
Horaires mairie: les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15; le mercredi de 8h30 à 12h;

le samedi de 9h à 12h
Maire: Jean-Michel BONHOMME
Directrice générale des services: Typhaine PHILIPPE

Les instances communautaires

Le Conseil communautaire

Le Conseil de Lorient Agglomération est composé de 66 membres élus au suffrage universel direct dans le cadre des élections municipales. Le nombre de conseillers communautaires est fonction du nombre d'habitants dans chaque commune avec un calcul appelé « proportionnelle à la plus forte moyenne », chaque commune disposant d'au moins un représentant.

Le Conseil élit son président, ses 13 vice-présidents et 5 conseillers-délégués pour former le Bureau de Lorient Agglomération, l'organe exécutif de l'institution. Le Conseil de communauté est public et s'est réuni 6 fois en 2017.

Le Bureau

Le Conseil de communauté délègue certaines décisions de gestion courante au Bureau. Le Bureau est une instance délibérative composée notamment du président, des vice-présidents et conseillers délégués.

Le Bureau de la communauté s'est réuni 18 fois en 2017.

Le président de Lorient Agglomération, Norbert Métairie, est chargé de l'administration de la collectivité et de l'application des statuts. Il préside les instances et fait exécuter les décisions.

Les commissions thématiques

Les commissions sont chargées d'étudier les questions soumises au Conseil communautaire ainsi que les sujets entrant dans leurs champs de compétence. La composition des commissions respecte le principe de la représentation proportionnelle. Chaque conseiller communautaire est membre d'une seule commission. Sa composition varie entre 21 et 23 membres.

Commission du développement et de l'attractivité du territoire

Commission de l'aménagement, des mobilités et de l'habitat

Commission de la préservation et de la gestion durable des ressources



Le Conseil des maires

Outre le conseil communautaire, le bureau et les commissions thématiques, Lorient Agglomération a choisi d'instituer un conseil des Maires. Son rôle est déterminé par le règlement intérieur.

Lieu d'information et de concertation, le conseil des Maires est saisi pour avis, avant qu'elles ne soient soumises, le cas échéant, au conseil communautaire, des questions relatives :

- aux transferts de compétences et aux prises de compétences communautaires,
- à la fiscalité intercommunale et au pacte financier,
- à l'élaboration du budget,
- aux dispositifs de mutualisation et de soutien aux communes membres.

Le Conseil des maires s'est réuni à 9 reprises en 2017.

Les membres du Bureau

Président

Norbert MÉTAIRIE

Maire de Lorient

1^{er} Vice-présidente enseignement supérieur, recherche, innovation, et société numérique

Thérèse THIÉRY

Maire de Lanester

2^e Vice-président équipements culturels, muséographiques et sportifs d'intérêt communautaire

André HARTEREAU

Maire d'Hennebont

3^e Vice-présidente tourisme, ports-nautisme

Nathalie LE MAGUERESSE

Maire de Locmiquélic

4^e Vice-président mobilités

Olivier LE LAMER

1^{er} adjoint au Maire de Lorient

5^e Vice-président planification et aménagement du territoire

Jean-Michel BONHOMME

Maire de Riantec

6^e Vice-présidente habitat

Marie-Christine DÉTRAZ

Conseillère municipale de Lorient

7^e Vice-président finances / rapporteur général du budget

Dominique YVON

Maire de Groix

8^e Vice-présidente ressources humaines et organisation interne

Patricia KERJOUAN

Maire de Languidic

9^e Vice-président économie, agriculture, zones d'activités économiques, urbanisme commercial

Tristan DOUARD

Adjoint au Maire de Lorient

10^e Vice-présidente prévention des risques et protection des espaces naturels

Armelle NICOLAS

Maire d'Inzinzac-Lochrist

11^e Vice-président politique de l'eau

Roger THOMAZO

Maire de Bubry

12^e Vice-président emploi des jeunes, formation et insertion professionnelle

Dominique LE VOÛDEC

Maire de Gâvres

13^e Vice-président réduction et valorisation des déchets

Serge GAGNEUX

Maire de Lanvaudan

Conseiller délégué à l'énergie

Jean-Paul AUCHER

Conseiller municipal de Lorient

Conseillère déléguée à l'achat public

Myrienne COCHÉ

1^{re} adjointe au Maire de Lanester

Conseiller délégué à l'accessibilité

Jean-Marc LEAUTE

Adjoint au maire d'Inzinzac-Lochrist

Conseiller délégué services de proximité

Daniel MARTIN

Maire de Port-Louis

Présidente de la Sellor et de la Segepex

Gisèle GUILBART

Maire de Quistinic

Les élus du Conseil communautaire



Les membres du Conseil

BRANDÉRION	1	Jean-Yves CARRIO <i>Gwénaél LE BOUILLE</i>	Conseiller municipal <i>Suppléant</i>
BUBRY	1	Roger THOMAZO <i>Clément EVANO</i>	Maire <i>Suppléant</i>
CALAN	1	Pascal LE DOUSSAL <i>Bernard FIOLEAU</i>	Maire <i>Suppléant</i>
CAUDAN	2	Gérard FALQUÉRHO <i>Pascale LE OUE</i>	Maire <i>Conseillère municipale</i>
CLÉGUER	1	Alain NICOLAZO <i>Patrick EVANO</i>	Maire <i>Suppléant</i>
GÂVRES	1	Dominique LE VOUËDEC <i>Christian CARTON</i>	Maire <i>Suppléant</i>
GESTEL	1	Michel DAGORNE <i>Loïc QUEGUINER</i>	Maire <i>Suppléant</i>
GROIX	1	Dominique YVON <i>Thierry BIHAN</i>	Maire <i>Suppléant</i>
GUIDEL	3	Jo DANIEL <i>Françoise BALLESTER</i> <i>Robert HÉNAULT</i>	Maire <i>Adjointe au maire</i> <i>Conseiller municipal</i>
HENNEBONT	5	André HARTEREAU <i>Caroline BALSSA</i> <i>Marie-Françoise CERÉZ</i> <i>Serge GERBAUD</i> <i>Frédéric TOUSSAINT</i>	Maire <i>Adjointe au maire</i> <i>Conseillère municipale</i> <i>Conseiller municipal</i> <i>Conseiller municipal</i>

INGUINIEL	1	Jean-Louis Le MASLE <i>Philippe MONTANGON</i>	Maire <i>Suppléant</i>
INZINZAC-LOCHRIST	2	Armelle NICOLAS Jean-Marc LÉAUTÉ	Maire Adjoint au maire
LANESTER	7	Thérèse THIÉRY Myrienne COCHÉ Pascal FLEGEAU Morgane HEMON Joël IZAR Alain L'HENORET Olivier LE MAUR	Maire Adjointe au maire Conseiller municipal Conseillère municipale Conseiller municipal Adjoint au maire Adjoint au maire
LANGUIDIC	2	Patricia KERJOUAN François LE LOUER	Maire Adjoint au maire
LANVAUDAN	1	Serge GAGNEUX <i>Jean-Pierre ALLAIN</i>	Maire <i>Suppléant</i>
LARMOR-PLAGE	2	Victor TONNERRE Brigitte MÉLIN	Maire Adjointe au maire
LOCMIQUÉLIC	1	Nathalie LE MAGUERESSE <i>Gwenn LE POTIER</i>	Maire <i>Suppléante</i>
LORIENT	19	Norbert MÉTAIRIE Delphine ALEXANDRE Jean-Paul AUCHER Marie-Christine BARO Maria COLAS Marie-Christine DÉTRAZ Tristan DOUARD Nadyne DURIEZ Jean LE BOT Agathe LE GALLIC Olivier LE LAMER Gaël LE SAOUT Fabrice LOHER Noëlle PIRIOU Karine RIGOLE Jean-Paul SOLARO Yann SYZ Laurent TONNERRE Emmanuelle WILLIAMSON	Maire Conseillère municipale Conseiller municipal Adjointe au maire Conseillère municipale Conseillère municipale Adjoint au maire Adjointe au maire Conseiller municipal Adjointe au maire Adjoint au maire Conseillère déléguée Conseiller municipal Conseillère municipale Adjointe au maire Adjoint au maire Adjoint au maire Adjoint au maire Adjointe au maire
PLCEMEUR	6	Ronan LOAS Téaki DUPONT Daniel LE LORREC Isabelle LE RIBLAIR Dominique QUINTIN Loïc TONNERRE	Maire Adjointe au maire Conseiller municipal Conseillère municipale Conseiller municipal Adjoint au maire
PLOUAY	1	Jacques LE NAY	Maire
PONT-SCORFF	1	Pierrick NÉVANNEN	Maire
QUÉVEN	3	Marc BOUTRUCHE Marc COZILIS Céline LEGENDRE	Maire Conseiller municipal Adjointe au maire
PORT-LOUIS	1	Daniel MARTIN <i>Jacques LEMERLE</i>	Maire <i>Suppléant</i>
QUISTINIC	1	Gisèle GUILBART <i>Anne-Marie DUMAS-PERNEL</i>	Maire <i>Suppléante</i>
RIANTEC	1	Jean-Michel BONHOMME <i>Christian LE LEUCH</i>	Maire <i>Suppléant</i>

L'organigramme général

PRÉSIDENT
Norbert MÉTAIRIE
Assistante
Maryse THIERY

CABINET DU PRÉSIDENT
Directeur : Philippe GUERN
Directeur adjoint : Vincent RANNOU

DIRECTION GÉNÉRALE
Directeur général des services : Mathieu SARDA
Assistante : Sandrine LE CUNFF

AUDÉLOR
Agence d'urbanisme
et de développement
économique
du Pays de Lorient
Directeur :
Philippe LEBLANCHE

Direction Communication
Pascal POITEVIN

DIRCOM

- Marketing territorial et partenariat
- Communication institutionnelle
- Communication éditoriale

Mission évaluation projets / partenariats
Nelly CARVAL
Anne-Lise BONNEC-TRISTANT

DGS

Pôle Développement
DGA : Emilie LAUDREN

DEV

Cellule administrative et financière

Mission emploi insertion
Fabienne CANUT
Directrice associée

MEI

Direction du développement touristique et du nautisme
Bénédicte LE GUÉLLAUT

DTN

- Équipements culturels, événementiels et sportifs
- Tourisme
- Nautisme

Direction du développement économique
Pierre CHAUVE

DEVECO

- Économie et enseignement supérieur
- Développement local et agriculture

Pôle Aménagement Environnement et Transports
DGA : Jean-François RAULT
Mission SIG : Sylvaine DUCEUX

AET

Direction de la planification et du droit des sols
Katell CHOMARD

DPDS

- Planification
- Droit des sols

Direction de l'urbanisme opérationnel
Jérôme BLANJOIE

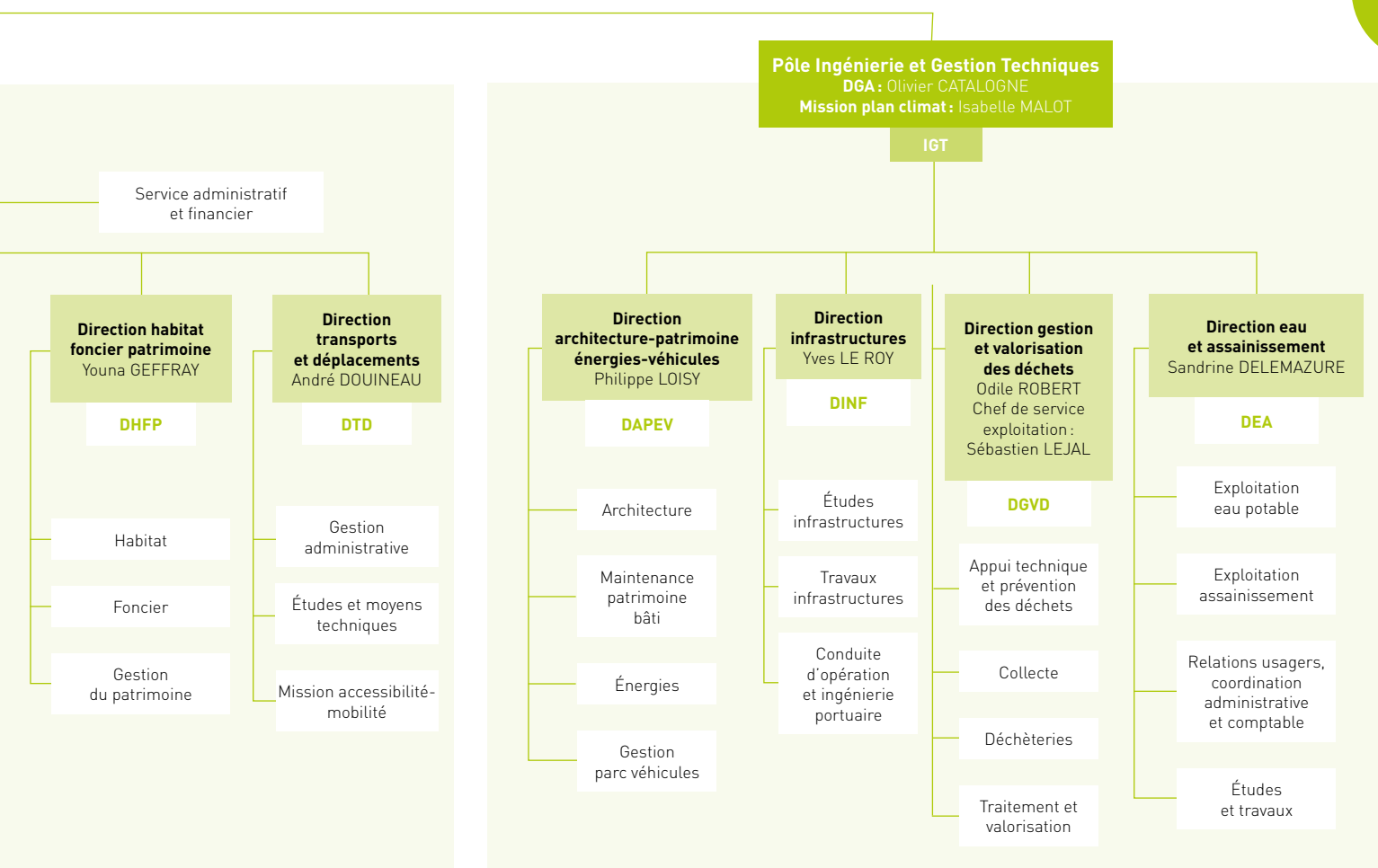
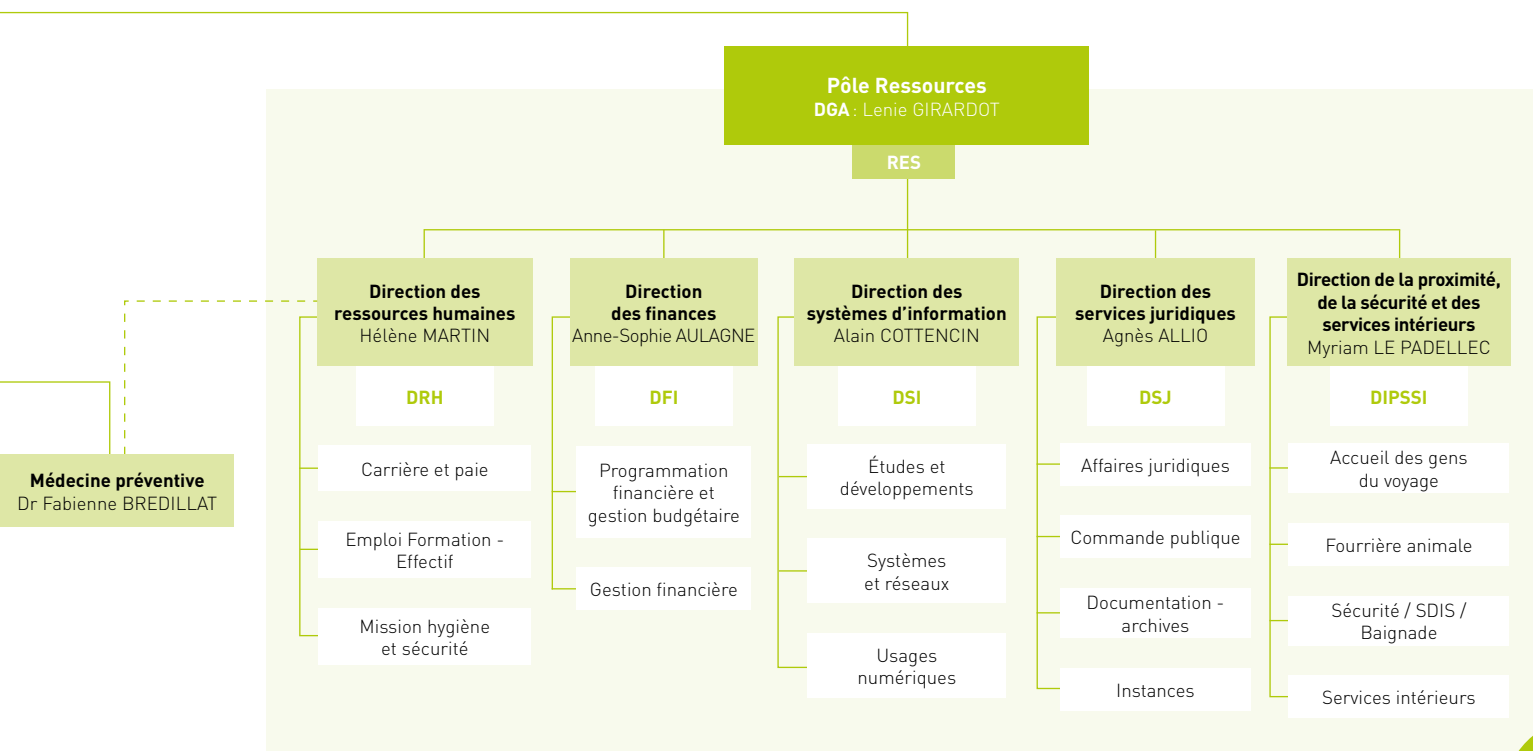
DUO

- Projets urbains
Espaces publics
- Projets portuaires et dragages
- Rénovation urbaine
- Aménagement des parcs d'activités

Direction environnement développement durable
Anne-Marie FAVREAU

DEDD

- Patrimoine naturel et biodiversité
- GIE et littoral / Conduite opérations Études et travaux
- Mission sensibilisation au développement durable / Agenda 21



Le Conseil de développement, la CCSP et la CIA

La démocratie locale au service du territoire

Le Conseil de développement du Pays de Lorient est l'une des formes d'expression de la démocratie locale, un outil d'échange, de dialogue, de réflexion et de production d'idées au service du territoire. Composé de membres issus de la société civile, bénévoles et représentant toute la palette de la population, il contribue au brassage d'idées et à l'émergence de nouveaux projets. Chargé d'émettre avis et propositions en matière d'aménagement et de développement, le Conseil vise à établir un rapport plus direct entre citoyens et élus.

Le Conseil de développement s'organise autour de 7 groupes de travail :

- démocratie et citoyenneté
- économie verte
- innovation sociale et numérique
- habitat et aménagement du territoire
- maritimité
- mobilité
- stratégies de territoire.

Ces groupes de travail se réunissent régulièrement autour des enjeux importants pour le territoire. Créés par les adhérents, qui en assurent le pilotage et l'animation, ces groupes peuvent être amenés à produire un avis sur des politiques publiques du Pays de Lorient, par saisine des collectivités ou par auto saisine.

En 2017, le Conseil de développement du Pays de Lorient a souhaité suivre la mise en œuvre des axes de la charte de l'agriculture et de l'alimentation. Cette démarche a amené le Conseil à organiser une conférence le 29 novembre 2017 sur le thème « Manger local : relevons le défi ! Une nécessité — des acteurs — des solutions ».

Par ailleurs en 2017, le Conseil de développement a rendu un avis favorable sur le PLH (Programme local de l'habitat) de Lorient Agglomération. Ses membres ont souligné la qualité du dossier produit, notamment l'ensemble des « fiches actions » qui prennent bien en compte les défis auxquels doivent faire face les politiques de l'habitat.



Avis sur le projet de SCOT du Pays de Lorient

En septembre 2017, le Conseil de développement a rendu un avis favorable sur le projet de SCOT du Pays de Lorient. Les membres ont notamment salué les objectifs et les prescriptions fortes qui concernent la limitation de l'urbanisation, la préservation des espaces agricoles exposés, la définition des centralités, l'encadrement du développement commercial.

La Commission intercommunale pour l'accessibilité (CIA)

La CIA travaille depuis 2009 sur l'ensemble du territoire pour que les villes soient adaptées dans la vie quotidienne aux personnes en situation de handicap (moteur, mal et non voyant, sourd et malentendant, psychique et mental). Sa mission consiste à traiter le thème de l'accessibilité dans son ensemble en pensant la « chaîne de déplacements » dans sa globalité. Pour y parvenir, la CIA place les associations de

personnes handicapées au centre du dispositif. Aujourd'hui, la commission rassemble seize associations et deux structures ressources qui apportent conseils et expertise en matière de qualité d'usage et de service.

La mission accessibilité a animé en 2017 deux ateliers nationaux du groupe de travail des référents à l'accessibilité des villes inclusives de France (GT-RAVI) piloté par le Cerema sur

le thème : « Identifier les bonnes pratiques en termes de formation (conducteurs et agents) et des besoins en la matière afin de co-construire un support partagé de sensibilisation pour tous ».



La Commission consultative des services publics locaux (CCSP)

Composée d'associations du territoire et d'élus locaux, la Commission consultative des services publics locaux est un organe consultatif qui est notamment réuni pour étudier les rapports annuels des délégataires des services publics et émettre un avis sur les règlements. La CCSP s'est réunie à deux reprises au cours de l'année 2017. À ces occasions, elle a examiné, au titre de 2016, le rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'élimination des déchets ménagers et le RPQS de l'eau et de l'assainissement ainsi que les rapports

d'activités 2016 de l'ensemble des délégataires des services publics. La commission a également émis un avis sur la modification des règlements des services d'eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif ainsi que sur le lancement de la procédure de délégation de service public pour la gestion, l'exploitation, l'animation et la promotion des golfs de Val Quéven et Plœmeur Océan.

2

Les grands projets de Lorient Agglomération en 2017

- Programme local de l'habitat 22
- Nouvelle gare de Lorient 24
- Nouveau périmètre pour le Pays de Lorient 26

Programme local de l'habitat

Un logement pour tous

Adopté définitivement par le Conseil communautaire le 7 février 2017, le nouveau Programme local de l'habitat (PLH) de Lorient Agglomération définit les grandes orientations en matière d'habitat pour six ans et pose les fondations d'une politique qui vise à corriger les inégalités.

Lorient Agglomération bénéficie d'une longue expérience en matière de politique de l'habitat, avec déjà trois programmes locaux de l'habitat (PLH) qui témoignent de son dynamisme en faveur de l'instauration d'une politique de logement équilibrée et solidaire. Cette élaboration d'un nouveau Programme local de l'habitat s'inscrit pleinement dans les orientations du projet de territoire, en lien notamment avec le Schéma de cohérence territoriale (Scot) du Pays de Lorient qui s'est écrit concomitamment au nouveau PLH.

Le PLH 2017-2022 est par ailleurs le premier réalisé sur le périmètre élargi à 25 communes, il représente un budget de 37,7 millions d'euros et devrait générer 347 millions d'euros de travaux réalisés par les entreprises locales sur une période de six ans.



A. DAVID

Mobilisation des acteurs et partenaires

L'élaboration du nouveau PLH a impliqué une large mobilisation des acteurs de l'habitat de l'Agglomération. Au total, 88 réunions ont été organisées : des réunions individuelles avec les maires et les adjoints des communes, des réunions de préparation avec les agents de chaque mairie, des réunions thématiques avec les acteurs concernés (logement des jeunes, des personnes en situation de handicap, etc.), des séminaires réunissant l'ensemble des acteurs du territoire, des comités techniques composés des personnes morales associées (ALOEN, ADIL, État, Conseil départemental, Région, etc.) et des groupes de travail avec un panel d'habitants volontaires.

Ce nouveau PLH 2017-2022 est donc le fruit d'une concertation large impliquant l'ensemble des acteurs intervenant dans le cadre de la politique habitat.

Les orientations prioritaires du PLH

Le Programme local de l'habitat définit les grandes orientations de la politique communautaire de l'habitat en matière de développement et de réhabilitation de l'offre de logement. Ces

orientations se fondent sur un marché de l'habitat et se déclinent dans un programme d'actions. Les trois orientations prioritaires du PLH 2017-2022 prennent en compte les enseignements du diagnostic :

- La première orientation consiste à développer une offre d'habitat qui conjugue construction neuve et réhabilitation du parc ancien. L'objectif est d'assurer le développement d'une offre de logements diversifiée pour répondre aux besoins de la population en place et inciter de nouveaux ménages à s'installer sur le territoire.
- La seconde orientation porte sur la promotion d'un habitat durable et solidaire. En effet, le PLH n'est pas un simple outil de programmation en matière d'habitat, il s'agit de préserver les ressources mais aussi de maintenir et de développer une offre de logement qualitative et répondant aux besoins de tous (des plus aisés aux plus vulnérables et ce à tous les âges) et dans un souci d'équilibre social de l'habitat sur le territoire.
- La troisième orientation vise à renforcer la gouvernance pour mener solidairement la politique de l'habitat. Cette gouvernance, élément essentiel de succès de la politique de l'habitat doit être renforcée pour une action cohérente dans le respect des spécificités communales et de la diversité des attentes.



S. CUISSET



F. TRINEL



Le PLH en chiffres

- 1100 logements à produire par an dont 300 logements sociaux
- Plus de 600 logements sociaux et privés subventionnés par an pour leur rénovation
- 37,7 millions d'euros de budget total, soit 6,3 millions d'euros par an
- 2,9 millions d'euros par an pour la production de logements neufs
- 2,5 millions d'euros par an pour la réhabilitation du parc social et privé

Les chiffres de l'habitat

- 107 799 logements dans l'agglomération
- 18 540 logements locatifs sociaux, soit 19,12 % des résidences principales
- 20 508 logements dans le parc locatif privé, soit 22,1 % des résidences principales
- Près de 6 logements sur 10 classés comme très énergivores
- Un rythme de constructions neuves supérieur à environ 1 000 logements par an en moyenne sur 10 ans mais une baisse sur les dernières années

21 actions à mener durant 6 ans

À partir des orientations du PLH, un programme de 21 actions concrètes a été défini, parmi elles : aider les jeunes ménages et les ménages à revenus modestes à devenir propriétaires ; rééquilibrer l'offre locative sociale sur l'ensemble des 25 communes du territoire ; réhabiliter le parc locatif social ; soutenir la production de logement locatif social ; promouvoir un habitat dense ; améliorer et valoriser le parc privé ou encore observer et accompagner les copropriétés.

L'Espace Info Habitat joue un rôle pivot dans la mise en œuvre concrète du PLH. À ce titre, elle est d'ailleurs inscrite au programme d'action (n° 18). Reconnu plateforme locale de rénovation de l'habitat par la Région, l'ADEME et l'État, cet espace a pour rôle d'accueillir, informer et orienter toute personne à la recherche d'une information relative à l'habitat (qu'elle soit d'ordre technique, financière, architecturale ou concernant les règles d'urbanisme). Les interconnexions sont facilitées ce qui simplifie les démarches à effectuer par le particulier qui souhaite mener à bien son projet. L'Espace Info Habitat contribue à la diffusion et à la mise en œuvre des politiques de l'habitat qu'elles soient nationales ou locales. En un an, suite à son aménagement au Péristyle à Lorient, ce sont plus de 10 000 personnes qui ont été orientées par l'Espace Info Habitat. ●

Zoom

Opération thermo-façade



H. COHONNER

Dans le cadre du Programme local de l'habitat (PLH) de Lorient Agglomération, l'Espace Info Habitat a lancé une opération thermo-façades sur les communes de Quistinic et d'Inguiniel au début de l'année 2017.

L'objectif de cette opération est de mettre en lumière

les déperditions thermiques et d'aborder les travaux de rénovation les plus pertinents. Les aides et l'accompagnement proposés par Lorient Agglomération sont ensuite détaillés aux ménages inscrits dans cette démarche.

L'ensemble des propriétaires occupants d'une maison individuelle, dont au moins une façade est visible depuis la rue, ont pu participer à cette démarche. Après inscription, une conseillère Info-Énergie s'est ensuite déplacée pour prendre un cliché infra-rouge de la façade.

Dans un second temps, les participants à l'opération ont été invités à se réunir pour une présentation anonyme des clichés qui ont permis de visualiser les défauts d'isolation et d'étanchéité à l'air des logements et servent à illustrer la pertinence des travaux de rénovation et les erreurs à ne pas commettre. Cette démarche se poursuit en 2018 sur d'autres communes de l'Agglomération.

En 2017, 334 diagnostics énergétiques complets ont été effectués (291 par les 2 thermiciens de l'Espace Info Habitat et 43 par un diagnostiqueur privé). 234 dossiers énergie (concernant 233 occupants et 1 bailleur) ont été validés en commission locale d'amélioration de l'habitat : 7 diagnostics sur 10 ont abouti à un dossier Anah (Agence nationale de l'habitat) agréé. Le taux de subvention moyen est de 53 %.



F. CALUVEL

Nouvelle gare de Lorient

Bienvenue à Lorient Bretagne Sud!

Moderne, lumineuse, accessible, désormais tournée vers le centre-ville, la nouvelle gare de Lorient Bretagne Sud accueille les voyageurs depuis le 17 mai 2017 et est desservie par la Ligne à grande vitesse depuis le 2 juillet de la même année.



Modes de transport pour rejoindre la gare

- 35 % des usagers arrivent en car
- 25 % arrivent à pied
- 20 % se font conduire en voiture jusqu'au dépose-minute
- 10 % arrivent avec leur véhicule personnel qu'ils garent à proximité
- 2 % viennent à vélo
- 8 % arrivent par d'autres moyens (notamment en taxi)

indispensable reconfiguration, qui vise aussi à rapprocher les modes de transport.

Dans le cadre du projet Lorient Odyssée, la nouvelle gare TGV de Lorient a donc été conçue comme une porte d'entrée sur le territoire, en plein cœur des réseaux de déplacement. Réimplantée au sud des voies, elle relie directement le centre-ville, le port et ses commerces, replaçant la gare dans la vie de la cité.

C'est une architecture unique, créée par Étienne Tricaud du groupe AREP, qui a été retenue pour ce nouveau bâtiment-voyageurs : une forme aérienne et ouverte en coque de bateau, longue de 115 mètres, habillée de bois, de béton fibré et de verre. L'accent a été mis sur la transparence avec de grandes façades en verre.

Le principe adopté pour l'organisation de la gare est celui d'une compréhension immédiate et intuitive des lieux par les usagers. Savoir où sont les départs et arrivées des trains, les horaires, les services : la gare se découvre en transparence pour mieux laisser voir ses espaces, offrir une vision en profondeur. Fonctionnalité et esthétisme s'allient pour faire de la gare, de son parvis et de ses abords, un lieu à l'identité forte.

Le projet répond ainsi à deux préoccupations : à la fois la mobilité et le développement urbain. La volonté est ici d'établir un espace d'accueil

Avec la mise en service de la gare de Lorient Bretagne Sud, porte d'entrée de la ville et de l'Agglomération lorientaise, un pôle d'échanges multimodal est né. Une première étape qui a permis de faciliter le quotidien des usagers des transports, d'améliorer l'accessibilité de Lorient et de son agglomération et d'ouvrir la gare sur le centre-ville.

Cette nouvelle gare constitue ainsi le centre névralgique de l'organisation des déplacements à l'échelle du territoire de Lorient Agglomération. Pour répondre aux enjeux de demain et aux nouveaux besoins, le Pôle d'échanges multimodal (PEM) continue de prendre forme, offrant

déjà certains nouveaux services et d'autres qui le seront d'ici à 2020. L'aménagement du quartier Lorient Odyssée se poursuit lui aussi pour offrir, à l'horizon 2030, 500 nouveaux logements et locaux professionnels.

Une architecture contemporaine et accessible

L'arrivée de la LGV en Bretagne et son prolongement à Lorient sont l'occasion de repenser la place et l'organisation de la gare dans la ville et le territoire. L'augmentation du nombre de voyageurs issus du train accompagne cette

du public qui prend totalement sa place dans le paysage urbain. La gare faisant partie des lieux les plus fréquentés de la ville, elle doit s'inscrire dans la chaîne des espaces publics. Par son identité forte et parce que son architecture puise ses racines dans les traditions lorientaises, la gare de Lorient a pris désormais toute sa place dans la ville.

Un pôle d'échanges multimodal

Plus qu'un pari architectural, c'est toute l'organisation des transports qui est repensée avec la nouvelle gare, devenue point de convergence des multiples modes de transports qui maillent le territoire (voir encadré ci-contre). Véritable interface entre l'agglomération et le réseau de transports, la nouvelle gare vise à faciliter l'interconnexion entre tous les modes de déplacement en les rendant plus fluides.

L'enjeu des déplacements est important au regard des nouveaux voyageurs attendus en gare de Lorient Bretagne Sud selon la SNCF (2,5 millions à l'horizon 2020-2030 contre 1,4 million aujourd'hui), mais aussi pour le confort des Lorientais, de tous les habitants de l'agglomération et des usagers qui y gagneront au quotidien dans leurs déplacements. Ce sont tous ces modes qui sont orchestrés pour fluidifier l'ensemble des déplacements du territoire, aussi bien à l'arrivée qu'au départ de la nouvelle gare en bus, à vélo, en tant que piétons, ou automobilistes.

Depuis le 2 juillet 2017, Lorient accueille la LGV qui met désormais sa gare à moins de trois heures de Paris, et réciproquement.



H. COHONNER

Cette ligne à grande vitesse Bretagne-Pays de La Loire est prolongée de 182 km jusqu'à Mans. Plus rapides, les liaisons sont aussi plus nombreuses, puisque Lorient et son agglomération bénéficieront progressivement de neuf allers-retours TGV quotidiens, soit deux de plus qu'auparavant.

Lorient bénéficie aussi de 48 TER par jour, soit sept de plus que la desserte précédente. Les cars sont quant à eux accessibles à partir de huit arrêts qui permettent de faire le lien entre Lorient et plusieurs destinations dans le Morbihan.

Rapprochée de la gare ferroviaire depuis qu'elle est passée au sud des voies, la gare routière est elle aussi plus visible et plus rapidement accessible. En face de la gare, on retrouve rapi-



H. COHONNER

dement la voie réservée au bus mise en place dans le cadre du projet de bus à haut niveau de service (BHNS) « Triskell » remontant vers le pont d'Oradour en enjambant les voies ferrées vers le nord de Lorient et Quéven.

Un nouveau quartier moderne et écoresponsable

Cette nouvelle gare est la pièce-maîtresse d'un projet plus vaste encore avec la métamorphose de tout un quartier baptisé « Lorient Odyssée ». Celui-ci constitue la perspective d'une nouvelle qualité de vie autour de la gare avec bientôt un nouveau parvis côté sud ainsi qu'un premier immeuble à l'architecture singulière.

Étendu sur plus de 15 hectares, ce futur quartier s'inscrit entre le cours de Chazelles à l'Est, le boulevard Cosmao-Dumanoir au Sud, la rue Mancel à l'Ouest et la rue Braille au Nord. Innovant, ce nouveau quartier fait le pari de la modernité de la mixité et du bien vivre ensemble. Mêlant habitation, commerces et bureaux, il s'ouvre sur la nouvelle gare et son vaste parvis dans l'axe du centre-ville.

Le premier îlot accueillera des logements, dont un quart de logements sociaux, des activités artisanales et économiques et des bureaux. En plus des 290 places du parking de l'Orientis, une offre de stationnements est aussi prévue à l'intérieur des îlots (200 places pour les voitures en sous-sol et 200 places pour les vélos en rez-de-chaussée), tenant compte de l'activité générée pour ce nouveau quartier et par la nouvelle gare. Dès 2020, la première phase de construction proposera déjà 111 logements, des bureaux, des commerces en rez-de-chaussée et un hôtel-restaurant en face de la gare. ●



H. COHONNER

Les transports de Lorient Agglomération



Nouveau périmètre pour le Pays de Lorient

Une nouvelle étape de la coopération entre Lorient Agglomération et Quimperlé Communauté

Le rapprochement entre les deux structures intercommunales est le signal d'un territoire cohérent, la Bretagne Sud, qui s'organise et se renforce au service de son attractivité.



de Quimperlé Communauté, de Lorient Agglomération et de la Communauté de communes de Blavet-Bellevue-Océan constitueront le nouveau cadre de discussion dans les relations contractuelles avec la Région Bretagne, signe d'un partenariat supplémentaire à l'échelle du bassin de vie. La recomposition territoriale a, en outre, des conséquences sur la mise en œuvre du contrat de partenariat dans son volet européen et dans la revoyure 2018-2020 de son volet régional. Les impacts de l'évolution du périmètre du Pays portent dans un premier temps, sur :

- la gouvernance du contrat de partenariat par un ajustement de la composition du Comité unique de programmation (CUP);
- le montant de la dotation régionale 2018-2020 qui va être redéfini au vu du nouveau périmètre du Pays;
- le territoire éligible étendu au périmètre élargi du Pays, avec des conséquences en particulier sur le fonds Leader (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale). La convention conclue le 16 novembre 2017 entre la Groupe d'action locale du Pays de Lorient, l'autorité de gestion des fonds européens (Région Bretagne) et l'organisme payeur des fonds européens (Agence des services et de paiement) doit être complétée de la liste des communes éligibles de Quimperlé Communauté;
- la stratégie sur le territoire, sur laquelle est fondé le contrat de partenariat qui peut être réinterrogée lors d'une mutation territoriale;
- les demandes de subventions en cours du périmètre de Quimperlé Communauté: celles qui n'ont pas fait l'objet d'un examen par le CUP du Pays de Cornouaille vont être transférées au Pays de Lorient, les dossiers programmés par le Pays de Cornouaille étant appelés, en principe, à y poursuivre leur cheminement.

Le 10 novembre 2017, Lorient Agglomération et Quimperlé Communauté ont acté conjointement une nouvelle étape dans le renforcement de leur coopération à compter du 1^{er} janvier 2018. La nouvelle structuration des relations entre les deux EPCI permettra d'envisager de manière plus opérationnelle les futures coopérations qui auront désormais pour cadre d'action celui du réel bassin de vie et d'emploi.

Avant la formalisation de cette nouvelle coopération, Quimperlé Communauté avait quant à elle entrepris les démarches liées à son retrait du Pays de Cornouaille et à la conclusion de coopérations avec les Pays voisins en vue de développer des politiques publiques adaptées à l'échelle du bassin de vie.

Le nouveau périmètre du Pays de Lorient couvre désormais le territoire de trois EPCI repré-

sentant 46 communes et une population de 207 293 habitants:

- Lorient Agglomération: 25 communes et 206 836 habitants,
- la Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan: 5 communes et 18 138 habitants,
- Quimperlé Communauté: 16 communes et 56 927 habitants.

Un bassin de vie cohérent

Initiées en 2014, les discussions entre les deux territoires voisins sont nées d'un constat simple: celui de l'existence d'un même bassin de vie et d'emploi. En effet, chaque jour, des milliers d'échanges s'opèrent sur ce secteur géographique: trajets domicile-travail, échanges économiques, études, loisirs, etc. Un élan supplémentaire a donc été donné à ces coopérations en les inscrivant dans un cadre plus formel. Ainsi, en 2018, les 3 intercommunalités

Renforcer l'attractivité de la Bretagne Sud

Cette décision se veut un signal fort envoyé aux habitants et aux acteurs institutionnels et éco-



F. CALVEL

nomiques : celui d'un territoire qui s'organise et se renforce au service de son attractivité et de son développement.

À ce titre, l'agglomération quimperloise devient également membre de droit de l'agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient, Audélor. Elle siègera ainsi au comité d'orientation stratégique de l'agence et bénéficiera des prestations proposées en matière d'urbanisme et de développement économique. Les études et analyses se feront également à l'échelle du bassin de vie et d'emploi, ceci contribuant à améliorer et coordonner les choix stratégiques de développement des deux EPCI.

L'adhésion à d'autres outils du territoire (agence locale de l'énergie ALOEN, SEM XSea,...) est également à l'étude. ●



Une nouvelle application randonnées sur les territoires de Lorient Agglomération et Quimperlé Communauté

Conformément à la volonté exprimée par les deux territoires d'engager des coopérations sur un certain nombre de sujets partagés, les agglomérations de Lorient et de Quimperlé se sont rapprochées pour développer un projet touristique commun centré sur la randonnée. Une offre complémentaire gratuite qui valorise les atouts de chacun, répond aux attentes du public et renforce la dynamique touristique.

Lorient Agglomération et Quimperlé Communauté, engagées pour promouvoir la randonnée, véritable levier de développement touristique, ont décidé de travailler conjointement à la mise en œuvre d'une application numérique mobile « Rando Bretagne Sud ». Le projet a pour objectif de proposer un outil innovant, interactif, ludique et garantissant aux pratiquants la fiabilité des parcours pour une randonnée « connectée ».

Élaborée par les deux territoires en 2017, cette application sera accessible pour le grand-public à compter du printemps 2018.

Zoom

Une stratégie d'attractivité dynamisée par le collaboratif

Depuis 2012, un travail collaboratif a été engagé entre les trois agences d'urbanisme et de développement de Bretagne Sud : VIPE Vannes, Quimper Cornouille Développement et Audélor. Cette démarche collaborative entre territoires voisins se concentre sur les liens qui les unissent (liaison TER, flux domicile-travail, collaboration entre les technopoles) et crée ainsi une alliance à l'échelle de la Bretagne Sud de manière à faire face aux métropoles et peser sur les orientations prises à l'échelle régionale.

Avec près de 951 000 habitants en 2013 (dernier recensement), la Bretagne Sud

accueille 29 % des Bretons. Le solde migratoire y joue un rôle important puisqu'il y a progressé plus fortement que sur la quasi-totalité des territoires bretons (hormis la métropole rennais). Si cette croissance était essentiellement due au solde naturel dans les années 70, elle est à ce jour entièrement portée par l'arrivée de nouveaux habitants sur la Bretagne Sud. La pertinence de la collaboration entre territoires à l'échelle de la Bretagne Sud trouve par ailleurs son intérêt par les études de déplacements entre EPCI. La Bretagne Sud est un système marqué par trois pôles principaux (Vannes, Lorient et Quimper)

qui concentrent plus de 40 % des emplois du territoire. Quimperlé et Auray jouent un rôle de pivot. À ce titre, il est un bassin de vie vécu au quotidien par des milliers d'habitants.

L'alliance entre territoires a par exemple donné naissance à un projet inédit de plateforme pour aider les conjoints des cadres récemment recrutés sur le territoire à trouver un emploi à hauteur de leurs qualifications. Intitulée jobconjoints.bzh, cette plateforme a été développée en réponse à une problématique identifiée à l'échelle de la Bretagne Sud et doit participer à renforcer son attractivité auprès des cadres et cadres supérieurs. Toujours dans cet objectif d'attractivité, les nouvelles formes de travail (coworking, télétravail, augmentation des travailleurs indépendant) sont autant d'atouts sur lesquelles la Bretagne Sud peut désormais miser, étant située désormais à moins de 3h de Paris en TGV.

3

2017, bilan par compétences

● Développement économique	29
● Soutenir et développer les activités des territoires ruraux	32
● Accès à l'emploi des jeunes et insertion	33
● Tourisme et loisirs	34
● Aménagement et urbanisme	38
● Planification urbaine	41
● Gestion foncière	42
● Politique de l'habitat	43
● Aménagement numérique	46
● Système d'information géographique	47
● Déplacements et mobilité	48
● Transition énergétique	53
● Gestion des déchets	55
● Eau et assainissement	58
● Environnement et développement durable	61
● Promotion du territoire et de l'intercommunalité	66

Développement économique

Participer à l'essor des filières

Pour mettre en œuvre sa politique de développement économique, Lorient Agglomération s'appuie à la fois sur ses services internes et sur son agence de développement économique et d'urbanisme, Audelor ainsi que sur les chambres consulaires partenaires.



La loi NOTRe a confié à la Région le rôle de chef de file en matière de développement économique, en articulation avec les intercommunalités. Afin de coordonner l'action locale, la Région et chaque intercommunalité ont souhaité organiser leurs politiques à travers une convention de partenariat économique 2017-2021. La convention signée entre la Région Bretagne et Lorient Agglomération le 7 novembre 2017 reprend ainsi les orientations du Schéma régional de développement économique, de l'innovation et de l'international (SRDEII) et intègre les priorités définies par l'intercommunalité dans le cadre de sa stratégie de développement économique.

Ainsi, Lorient Agglomération met en œuvre et pilote des actions en matière de développement économique avec un volet spécifique consacré au secteur agricole, à la pêche, au tourisme et à l'enseignement supérieur.

Suivi de l'immobilier d'entreprise

La direction du développement économique assure la gestion de l'occupation de l'ensemble des bâtiments à vocation économique propriétés de Lorient Agglomération : il s'agit notamment des occupations du domaine public maritime sur le secteur de Kernével à Larmor Plage, de



l'estacade à Lorient et de quelques restaurants. Lorient Agglomération assure ainsi le suivi d'une quinzaine de contrats de locations foncières et immobilières, ainsi que le relationnel avec les entreprises installées et l'immobilier de Lorient La Base (K1, K3, bâtiments « Glorieux » dédiés à la Course au large).

En lien avec Audelor et les professionnels de l'immobilier, Lorient Agglomération assure la mise en location de foncières et d'immeubles.

Soutien aux structures accompagnant les entreprises et l'innovation

Une vingtaine de structures ont été financées en 2017 pour environ 3,5 millions d'euros de subvention. Ces soutiens ont notamment accompagné Audelor, agence de développement, Lorient Grand Large, promouvant la voile de compétition, mais également



S. CURSET



H. COHONNER



RYHD

l'Université de Bretagne Sud à travers un double financement sur des actions de développement et des projets de recherche.

Accompagnement aux projets collaboratifs innovants

L'accompagnement des projets collaboratifs innovants déposés par des entreprises dans le cadre des pôles de compétitivité s'est poursuivi en 2017. Portés par le pôle agroalimentaire Valorial et par le pôle Images et Réseaux, ces soutiens représentent un appui de 78 k€ pour deux projets d'entreprises du territoire.

Port de pêche Lorient Keroman

En 2017, le port de pêche Lorient-Keroman est le premier port français de débarquement de pêche fraîche en valeur. La pêche représente 3 000 emplois pour l'ensemble de la filière lorientaise. La production en valeur (k€) a baissé de 4,5% en 2017 par rapport à 2016, année où l'activité avait été très soutenue. Selon les différents secteurs (pêche fraîche au large, pêche côtière...), des variations positives ont été observées pour la pêche côtière tandis que la pêche fraîche au large fléchissait du fait des avaries auxquelles l'armement Scapêche a dû faire face.

Des entreprises de mareyage se sont implantées sur le port, comme l'entreprise « 5 degrés Ouest » dont l'activité se consacre à la valorisation de crustacés et de coquillages ou encore les conserveries de Keroman portées par l'armement lorientais APAK.

La plupart des quotas de pêche attribués sont en hausse (+7% pour la langoustine) ou stabilisés. L'arrivée de bateaux neufs confirme la confiance des pêcheurs dans la filière.

Aux côtés de la Région Bretagne, Lorient Agglomération est membre du Syndicat mixte du port de pêche de Lorient Keroman qui réalise et finance des travaux de modernisation et d'adap-

tation des ouvrages ou outillages publics mis à disposition du concessionnaire, la SEM Lorient Keroman.

En 2017 le syndicat mixte a poursuivi ses investissements, en réalisant des études (maîtrise d'œuvre) et des travaux de construction. Lorient Agglomération a ainsi investi 1,2 M€ d'euros dans ce cadre en 2017. Les opérations menées ont porté principalement sur :

- la valorisation du foncier pour permettre l'accueil de nouvelles entreprises sur le port de pêche (démolition de bâtiments en friche, interventions de sécurisation de bâtiments) ;
- la fin de l'opération de réhabilitation des locaux et de la toiture de la gare de marée ;
- la poursuite de l'opération de mise en place d'un système d'assainissement des eaux usées et pluviales et d'une station de distribution d'eau de mer propre ;
- l'aménagement de nouveaux locaux pour accueillir des équipements supplémentaires en froid au port de pêche et ainsi augmenter le volume de poisson traité (local frigorifique Européche) ;
- la construction de nouveaux ateliers de maintenance. ●



H. COHONNER



Les parcs d'activités communautaires

La loi NOTRe attribue aux seules intercommunalités la création, l'aménagement et l'entretien des parcs d'activités. Dans ce cadre, le conseil communautaire de Lorient Agglomération a décidé que seuls les parcs d'activités déjà gérés par l'intercommunalité avant le vote de la loi, resteraient dans le giron de l'Agglomération.

Compte tenu de leur caractérisation actuelle (taux de commercialisation, surface disponible, etc.) les autres zones sont rétrocédées aux communes à titre gratuit.

En revanche, l'immobilier d'entreprises (pépinières, ateliers, etc.) relève de la compétence de l'Agglomération depuis le 1^{er} janvier 2017.

L'ensemble des parcs d'activités de Lorient Agglomération totalisent à ce jour plus de 1 800 établissements, 27 500 emplois pour une superficie d'environ 1 500 hectares.

Zoom

Lorient La Base

Après 15 ans de reconversion, l'ancienne base de sous-marins, devenue « Lorient La Base », se révèle aujourd'hui comme la première base technique européenne de course au large abritant une concentration d'entreprises nautiques très pointues.

Installation des teams Ultim

Les investissements et les aménagements réalisés à Lorient La Base depuis 15 ans permettent aujourd'hui aux équipes professionnelles de profiter de conditions uniques pour construire leur bateau et préparer les plus grandes courses nautiques. C'est ainsi que 3 teams Ultim (Banque Populaire, Gitana et Sodebo) ont naturellement fait le choix de Lorient La Base pour implanter leur équipage. Les marins associés à ces projets ont déjà un palmarès rare : Armel Le Cleac'h (Banque Populaire) a remporté deux fois la Solitaire du Figaro et fini deux fois deuxième du Vendée Globe. Sébastien Josse (Gitana) est le vainqueur des Transats Jacques-Vabre en 2013 et B to B en 2015. Thomas Coville (Sodebo) a réalisé plusieurs tours du monde et a été détenteur du Trophée Jules Verne en solitaire en 2016.

Travaux sur l'esplanade

En janvier 2017, Lorient Agglomération a lancé les travaux nécessaires à l'installation des équipes de course au large sur l'esplanade de La Base.

Après le retrait du mobilier et de certains arbustes existants pour les réutiliser sur d'autres sites, les travaux de dévoiement des réseaux ont permis de libérer les emprises des hangars et d'en assurer la



viabilisation. Dans un second temps, alors que les travaux de construction des premiers hangars destinés aux équipes étaient en cours depuis juin, Lorient Agglomération a engagé en octobre le réaménagement de l'esplanade afin de l'adapter aux passages des Ultims dès fin 2017. Le 3^e hangar édifié sur l'esplanade pour l'équipe Sodebo devrait s'élever courant 2018.

Réfection des bétons extérieurs des blockhaus

La réfection des bétons extérieurs des blockhaus de La Base a commencé par le bloc K2 en février 2017 et achevé en octobre de la même année.

Ces travaux, assez spectaculaires, ambitionnent de redonner aux bétons leur aspect originel tout en renforçant la sécurité à l'approche des blocs grâce à l'amélioration de l'étanchéité qui permet notamment de supprimer les filets et ainsi de valoriser davantage les parements. La réfection des bétons concerne également les blocs K1, K3 et le K4 sur une programmation qui s'étend sur les 10 prochaines années.

Une sur-toiture au top !

Pour améliorer la qualité de vie des occupants actuels et futurs du K2, le

travail sur l'étanchéité du toit était devenu une priorité. Le parti-pris de Lorient Agglomération s'est ainsi orienté sur un choix stratégique et ambitieux : la mise en place d'une sur-toiture, distincte du blockhaus et permettant l'installation d'une ferme solaire produisant l'équivalent de la consommation électrique de 1000 logements par an (3150 MWh/an). Les travaux de construction de la sur-toiture ont été entamés en février 2017 et se sont finalisés en fin d'année. La ferme solaire verra quant à elle le jour fin 2018.

Étude course au large et projet de plan guide de la pointe de Keroman

Suite à l'étude course au large menée en partenariat avec la Sellor, Lorient Grand Large et Audelor, des ateliers ont été réalisés avec les professionnels du nautisme afin d'évoquer leurs attentes en termes d'infrastructures (à terre et à flot) et de services.

Suite à ces échanges, un projet de plan guide de la pointe de Keroman a été travaillé afin d'envisager l'organisation spatiale des différentes activités de la pointe de Keroman (pêche, réparation navale, nautisme, flux touristiques), permettant d'anticiper le développement de ces activités sur ce secteur.



3 teams Ultim
ont choisi La Base
pour s'implanter

Soutenir et développer les activités des territoires ruraux

Depuis près de 20 ans, Lorient Agglomération apporte son soutien à la mutation des territoires ruraux et à la filière agricole.



Dès 1998, les élus de Lorient Agglomération et les représentants de la profession agricole ont partagé le constat que l'agriculture sur le territoire jouait un rôle primordial en matière de développement économique, de préservation de l'environnement et des paysages, d'aménagement du territoire, et de diversité socioculturelle. Cette démarche s'est traduite en 2001 par la signature de la première Charte de l'agriculture, entièrement revue et actualisée en 2017.

Charte de l'agriculture et de l'alimentation

La nouvelle Charte de l'agriculture et de l'alimentation a été adoptée en avril 2017. Celle-ci se structure à travers 4 défis, dont certaines actions ont été commencées dès 2017 (voir détail encadré ci-contre).

Programme LEADER

Le 16 novembre 2017, une nouvelle convention du programme européen de développement rural baptisé « Leader » a été signée entre la Région Bretagne (autorité de gestion), l'Agence de services et de paiement (organisme payeur) et le Groupe d'action locale (GAL) du Pays de Lorient, dont Lorient agglomération est la structure porteuse. Cette nouvelle convention est déclinée du contrat de partenariat 2014-2020 Europe - Région Bretagne - Pays de Lorient. Dans ce cadre, une enveloppe d'un montant de 1,472 million d'euros a été attribuée au Pays de Lorient pour conduire son programme opé-



rationnel. Ce dernier porte notamment sur la transition énergétique et alimentaire, les services de proximité et le développement économique. 2017 a également été une période d'adaptation du contrat de partenariat aux mouvements de recomposition des territoires bretons dont celui du Pays de Lorient étendu au périmètre de Quimperlé Communauté au 1^{er} janvier 2018.

Au total, fin 2017, 540 354 € ont été attribués, soit 37 % de l'enveloppe, de la façon suivante :

- 316 929 € à des porteurs de projets de type « collectivité territoriale » : 10 projets sont concernés, soit un montant moyen de subvention de 31 693 €.
- 109 400 € à des porteurs de projets de type « entreprise » : 3 projets sont concernés, soit un montant moyen de subvention de 36 466 €.



Les 4 défis de la Charte de l'agriculture et de l'alimentation

Défi 1 - Préserver et valoriser les ressources de l'agriculture et l'emploi

La périurbanisation et les crises économiques fragilisent périodiquement ces ressources que la Charte entend protéger, conforter et aider à se renouveler. L'objectif de préservation des terres agricoles doit tenir compte des besoins de développement et notamment ceux des communes rurales.

Défi 2 - Co-construire un projet alimentaire territorial durable et partagé

La Charte entend promouvoir et développer une alimentation de qualité, dont la responsabilité incombe à tous les acteurs de la chaîne alimentaire du producteur jusqu'au consommateur.

Défi 3 - Cultiver la qualité territoriale du Pays de Lorient et favoriser la transition

Il recèle ainsi de nombreuses opportunités, de nombreuses ressources à préserver et à mettre en valeur. Patrimoines, paysages, biodiversité, eau, savoir-faire agricoles et culinaires, créations et innovations sont au cœur de la démarche de qualité territoriale. La Charte entend conforter cette stratégie de différenciation.

Défi 4 - Agir pour la mise en œuvre adaptée, concertée et volontariste de la Charte

L'animation vise à la coordination de l'ensemble des partenaires, le suivi du dispositif de la Charte et des contributions à la mise en œuvre des actions. Elle est assurée par les structures pilotes, qui se doteront de moyens spécifiques.

- 114 025 € à des porteurs de projets de type « association » : 5 projets sont concernés, soit un montant moyen de subvention de 22 805 €. Depuis fin décembre 2017, le logiciel OSIRIS qui gère notamment le paiement des subventions est opérationnel. La Région Bretagne peut donc désormais finaliser l'instruction réglementaire et le traitement administratif des dossiers. ●

Accès à l'emploi des jeunes et insertion

Objectif emploi

Lorient Agglomération soutient financièrement plusieurs structures œuvrant dans le champ de l'insertion et se donne pour objectif de développer les clauses d'insertion dans les marchés publics.

En 2017, Lorient Agglomération a notamment soutenu l'action de la Mission locale réseaux pour l'emploi du Pays de Lorient qui se donne pour objectifs de :

- aider les jeunes de 16 à 25 ans révolus à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement à l'accès à la formation professionnelle ou à l'emploi;
- faciliter l'accès à l'information relative à l'actualité de l'emploi, de la formation et de l'insertion : centraliser les ressources, concevoir des outils, assurer la diffusion de l'information;
- favoriser le rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi : mettre en réseau des acteurs professionnels, institutionnels et économique du territoire pour élaborer des actions sur les problématiques identifiées, notamment sur la place de l'entreprise dans les parcours d'accompagnement à l'emploi.

Mission locale

En 2017, Lorient Agglomération a apporté une subvention globale de 703 765 € à la Mission locale du Pays de Lorient réseaux pour l'emploi. Parmi les actions mises en œuvre par la Mission locale, on retrouve notamment la « garantie jeune ». Il s'agit d'un programme d'accompagnement intensif sur 12 mois qui mêlent accompagnement en collectif (ateliers, formation, etc.) et en individuel (entretien de face-à-face). La priorité est de permettre aux jeunes de multiplier les expériences professionnelles pour découvrir les métiers, les organisations et développer leurs réseaux. 217 jeunes sont entrés



F. GALVIEL

La Mission locale en chiffres

En 2017, la Mission locale a accompagné 3 633 jeunes dont 1 453 nouveaux inscrits. Parmi eux, 50 % ont entre 18 et 21 ans, 10 % sont des mineurs.



dans le dispositif en 2017, 75 % d'entre eux ont accédé au moins à une situation d'emploi ou de formation.

Clauses d'insertion dans les marchés publics

Lorient Agglomération a délégué la mission de mise en œuvre et de promotion des clauses d'insertion dans les marchés publics à la Mission



H. COHONNER



F. GALVIEL

locale réseaux pour l'emploi du Pays de Lorient. L'objectif des clauses sociales est de favoriser l'accès à l'emploi de publics rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle en utilisant les modalités du code des marchés publics comme levier pour l'insertion. Elles permettent ainsi de répondre aux exigences du volet social du développement durable dans un marché public ; d'améliorer l'accès à l'emploi pour des personnes en difficulté ; de s'engager dans un parcours d'insertion de qualité vers l'emploi durable ; d'impliquer le secteur économique en renforçant la mobilisation des entreprises dans les parcours ; de contribuer à consolider et développer les SIAE du territoire. ●

Tourisme et loisirs

Un territoire attractif

Consciente du potentiel de son territoire, Lorient Agglomération participe au développement de la filière touristique par la mise en œuvre d'un projet ambitieux et cohérent associant tous les acteurs du secteur dans une même dynamique.



Lorient Agglomération exerce ses compétences en termes d'animation, de promotion et d'accueil touristique dans le cadre du schéma de développement touristique, approuvé par le Conseil Communautaire du 22 février 2013. Ce schéma constitue la pierre angulaire de l'intervention de l'Agglomération en matière de tourisme, c'est aussi un outil de référence pour les acteurs qui souhaitent développer des actions autour d'un projet commun, structuré et cohérent.

Sa mise en œuvre résulte d'un travail partenarial, tant avec les acteurs professionnels (sites touristiques et de loisirs, hébergeurs...), qu'institutionnels (Comité régional du tourisme, Comité départemental du tourisme, Audélor...) et en transversal avec les services de l'Agglomération (aménagement, environnement...).

Afin de développer les activités et renforcer l'attractivité touristique du territoire, Lorient Agglomération s'appuie également sur ses équipements déclarés d'intérêt communautaire :

- Espaces muséographiques,
- Équipements portuaires,
- Centres nautiques,
- Golfs (Ploemeur et Quéven),
- Patinoire,
- Centre équestre,
- Hébergements : camping, gîtes et résidence de loisirs.

La gestion et l'animation de ces équipements sont confiées à des délégataires de service public, dont le principal est la Sellor. *Consulter à ce sujet les rapports des délégataires en annexe, pages 87 à 98.*

Accueil des publics

Une réflexion est menée pour attirer et fidéliser de nouveaux publics touristiques visant à atteindre une qualité de service renforcée. Différentes actions sont mises en œuvre, notamment la modernisation des offices de tourisme, la création et le développement de relais d'informations digitaux ainsi que le renouvellement des actions de promotion du territoire.

Modernisation des offices de tourisme

Les 5 agences principales de l'Office de tourisme communautaire (Lorient, Port-Louis, LarmoPlage, Hennebont et Groix) sont entièrement repensées et dotées d'outils numériques interactifs. Elles déclinent une identité commune et le 1^{er} accueil s'organise



Quelques actions du schéma de développement touristique

Promotion de l'escala lorientaise des paquebots de croisière

Une dizaine de bateaux de croisières accoste au port de commerce de Lorient chaque année. Si toutes les infrastructures nécessaires aux paquebots sont présentes, il n'en demeure pas moins qu'il faut pouvoir attirer les armateurs afin qu'ils choisissent Lorient pour escale. Le choix des étapes s'opère ainsi environ 2 ans avant la croisière sur les salons mondiaux de Hambourg et de Miami. Dans le cadre d'un travail partenarial (agglomération, office de tourisme, CCI) une plaquette promotionnelle de l'escala lorientaise a donc été réalisée en anglais, avec des excursions proposées aux croisiéristes pour visiter le territoire sur des formats à la demi-journée.

Les ateliers de tourisme

Ces animations mises en œuvre en 2017 à destination des acteurs du tourisme

(hébergeurs, sites de loisirs...) pour favoriser l'interconnaissance des professionnels et l'acquisition de connaissances et de compétences, ont connu un franc succès. Dans le cadre d'une démarche partenariale avec l'office de tourisme, la CCI et Lorient Agglomération, les ateliers se sont déroulés sur les communes autour de thématiques diverses : clientèle famille, accessibilité, label tourisme et handicap, éductours, taxe de séjour, nouveaux services de l'office de tourisme, présentation de l'étude régionale Reflet, etc.

Séjours touristiques sans voiture

Le concept, initié par le CRT, vise à développer une offre de séjour sans l'utilisation d'une voiture personnelle pour promouvoir l'éco mobilité touristique et participer ainsi au développement des déplacements doux. Ce produit cible notamment la clientèle parisienne arrivant par le train (couples, solos), très

mobile et ayant l'habitude des déplacements en transports collectifs. La démarche séduit de nombreux professionnels et le CRT prévoit de réaliser en début 2018 un atelier sur l'agglomération afin d'inviter les acteurs à valoriser leur offre touristique avec ce concept.

Affichage touristique dans la nouvelle gare SNCF

Il fallait profiter de l'élan de la grande vitesse pour faire entrer le tourisme dans la nouvelle gare de Lorient Bretagne Sud. Ainsi, divers supports photographiques ont été disposés, représentant le territoire et ses atouts : paysages, festivals, activités sportives et de loisirs, gastronomie... dans la mezzanine du 1^{er} étage, le long de la gare routière interurbaine et à venir des panneaux lumineux sur les quais ainsi que sur l'ouvrage d'art reliant le pont d'Oradour-sur-Glane qui longe les quais ferroviaires.



au moyen d'écrans de diffusion et de tablettes tactiles où le visiteur accède par lui-même à un niveau d'informations générales. Le public en demande d'informations plus pointues est reçu par les agents autour d'un bureau. Des bornes extérieures complètent les équipements pour offrir un service 24/24h, 7j/7.

Lorient Agglomération assure la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement et investit dans les nouveaux outils numériques (matériels et logiciels) ; le clos couvert reste du ressort de la commune et le mobilier à la charge de Lorient Bretagne Sud Tourisme.

Après l'agence de Larmor-Plage en 2016, celles de Lorient et Port-Louis sont devenues opérationnelles pour la saison 2017. L'agence d'Hennebont a été aménagée fin 2017 pour une ouverture au printemps 2018.

Relais d'information touristique

Parallèlement, de nouveaux services numériques ont été développés sur l'ensemble des communes de Lorient Agglomération pour accueillir et informer les visiteurs partout où ils se trouvent. C'est ainsi que des relais d'information touristique (RIT) sont déployés dans les principaux points de passage (mairies, gares, équipements culturels, aéroport...). Nouveau concept d'office de tourisme connecté, avec wifi gratuit et sécurisé, le RIT se compose d'une borne verticale avec 2 écrans dont 1 tactile, habillé d'un visuel différent selon les lieux d'implantation (mer, rade, vallée), et de petits mobiliers recevant la documentation papier de l'Office de tourisme. L'information diffusée s'adresse aussi bien aux touristes qu'à la population locale. Alimentée par Lorient Bretagne Sud Tourisme, elle peut

être personnalisée par site d'implantation. Pour garantir une information fluide et homogène, les RIT sont compatibles avec les outils installés dans les 5 agences principales.

À terme 25 RIT seront installés. Après 10 sites équipés en 2016 (Languidic, Bubry, Quéven, Inzinzac-Lochrist, Locmiquélic, Riantec, Cité de la Voile Eric Tabarly, Gare maritime, Aéroport et Maison de l'Agglomération), 8 sites ont été équipés en 2017 (Gâvres, Plouay, Ploemeur, Lanester, Calan, Lanvaudan, Quistinic et gare SNCF de Lorient).

Les statistiques de consultation 2017 ont enregistré plus de 30 000 visites pour 200 000 pages consultées. Les RIT les plus utilisés sont ceux de la gare maritime, de l'aéroport et de la Cité de la Voile. On constate également une plus forte sollicitation en période de vacances scolaires.

Vidéos touristiques

Ces nouveaux outils d'information ont pour vocation de valoriser le territoire au travers d'images qui donnent envie de découvrir les sites naturels ou urbains, les fêtes et curiosités de la destination Lorient Bretagne Sud.

En 2016 et pour une durée de 4 ans, Lorient Agglomération a confié à un prestataire de services de l'audiovisuel la réalisation de 69 films promotionnels qui auront vocation à être diffusés le plus largement possible, notamment sur internet et les réseaux sociaux. Un ton et un angle décalés et inattendus ont été souhaités pour faire découvrir une autre facette de la Bretagne et créer l'étonnement. Les publics visés sont les primo-visiteurs, les familles et le grand public.

Plusieurs thématiques ont été définies pour des durées variables de 30 secondes à 3 minutes. Chaque commune fera l'objet d'une production. Toutes ont été invitées à dresser la liste des sites et manifestations qu'elles souhaitaient mettre en valeur.

L'année 2017 a essentiellement été consacrée aux tournages et 8 vidéos ont été livrées : Festival Interceltique Lorient, Terre d'évènements, Shopping à 4 temps, Odyssée sous-marine, Compagnie des Indes, Plage des 4 saisons, de l'iodo dans les affaires (1 version courte et 1 version longue).

Mise en œuvre de la politique randonnée

Après la validation de la feuille de route par le conseil communautaire en décembre 2016, le vaste chantier de la randonnée est mis sur les rails en début d'année 2017. La première étape vise à construire une offre de randonnée qualitative

Zoom

Les animations scolaires

Lorient Agglomération finance l'accès des élèves des écoles primaires publiques et privées à ses équipements de loisirs sportifs (centres nautiques, golfs et patinoire) pour des séances d'initiation ou de découverte, dans le cadre d'un projet pédagogique porté par les enseignants, dans la limite d'une enveloppe budgétaire allouée annuellement à chaque équipement.

Chaque équipement a défini les niveaux scolaires pour lesquels l'activité est la plus pertinente. Ce choix est effectué en lien avec les équipes pédagogiques et en fonction des cycles et programmes éducatifs. Ainsi, les classes de CM ont accès aux activités nautiques (voile et kayak), et au golf. Les CP, CE1 et CE2 sont accueillis à la patinoire. Chaque classe bénéficie de 5 séances gratuites (équipements fournis et encadrement par des moniteurs professionnels), seuls les frais de transport restent à la charge des écoles.

Pour l'année scolaire 2017-2018, 86 écoles ont bénéficié du dispositif et 272 classes ont été inscrites à une activité, dont 63 en kayak, 67 en voile, 23 au golf, 119 en patinage, pour un budget total de 372 000 €.



Zoom

Label tourisme et handicap



Depuis 2015, 11 structures du territoire communautaire ont été accompagnées par la technicienne conseil de Lorient Agglomération en vue d'obtenir cette qualification : gîtes, hôtels, équipements touristiques, sites naturels. Le label a pour objectif d'apporter aux personnes une information fiable et objective sur l'accessibilité des sites et des équipements touristiques, ainsi que de développer une offre touristique adaptée aux personnes handicapées.

La plage de l'anse du Stole à Plœmeur, en est un exemple puisqu'elle a obtenu le label en juillet 2017. Une reconnaissance pour l'ensemble des actions qui ont été menées afin de rendre cette plage accessible aux personnes en situation de handicap : aménagements réalisés par la commune (vestiaires handicapés, douches, tapis d'accès à l'eau), dispositif de baignade (tiralo, hippocampe); à cela s'ajoute la présence d'handi-plagistes recrutés pour la saison, permettant d'accompagner la baignade des personnes en toute sécurité.

11 structures accompagnées dans le cadre de la labellisation "Tourisme et handicap"



F. CALVEL

et à développer des sentiers labellisés par le Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). Cette inscription est en effet un gage de qualité pour des itinéraires entretenus, balisés, sécurisés. Sur les 25 communes de l'agglomération, seules 12 communes sont pourvues de sentiers qualifiés PDIPR, alors que le territoire dispose de 84 boucles locales. Un travail s'est donc engagé avec les communes, en lien avec les acteurs (Fédération française de randonnée, associations de randonneurs, Conseil départemental...), afin que chacune ait au moins un sentier PDIPR sur son territoire. Ce travail préliminaire permettra aux acteurs et notamment Lorient Bretagne Sud Tourisme, de construire des produits touristiques autour la randonnée et en faire la promotion. En second lieu, une réflexion s'est engagée pour

mettre à la disposition des randonneurs un outil qui réponde aux évolutions comportementales des pratiquants. La mise en place d'une application numérique dédiée à la randonnée est apparue pertinente pour promouvoir cette activité de pleine nature, véritable levier touristique. Le projet ne s'est pas limité au seul périmètre communautaire puisque Quimperlé Communauté, engagée de longue date dans une politique randonnée, s'est associée à Lorient Agglomération afin de développer un outil commun aux deux territoires pour une « randonnée connectée ». Dans le cadre d'un groupement de commandes, un opérateur a ainsi été retenu pour développer une application numérique « Rando Bretagne Sud » qui verra le jour en 2018. Cette « appli » permet d'utiliser le téléphone portable comme un GPS. Disponible sur smartphone ou tablette,

elle présentera une ergonomie adaptée pour une utilisation simple et une navigation intuitive, pour inviter le pratiquant à renouveler son expérience rando. ●



H. COHONNER

12 sentiers
labellisés PDIPR
sur le territoire



Une vitrine pour l'alimentation locale sur le Festival Interceltique de Lorient

À l'initiative de Lorient Agglomération, un stand a été proposé aux producteurs et artisans locaux sur l'espace paroles et solidaire du Festival Interceltique. Ceux-ci ont ainsi eu l'occasion de promouvoir leur activité et leurs produits auprès du grand-public.

Ces mêmes producteurs et artisans se sont par ailleurs engagés à ouvrir leurs portes au public pour une visite de leur exploitation ou de leur atelier avec pour objectif le développement du tourisme vert.

Aménagement et urbanisme

La maîtrise d'ouvrage communautaire

L'urbanisme opérationnel consiste à monter et mettre en œuvre des projets d'aménagements au sens large sous forme de projets urbains, d'espaces publics ou d'infrastructures structurantes (domaine portuaire).



Les services communautaires gèrent en direct des projets variés notamment sur des parcs d'activités économiques, le quartier de la gare, les projets ANRU (agence nationale de renouvellement urbain) ou encore le domaine portuaire.

Parcs d'activités communautaires

Lorient Agglomération a lancé la conception et la mise en œuvre des parcs d'activités économiques communautaires à l'issue du dernier Schéma directeur des zones d'activités d'intérêt communautaire de 2011. Au départ, son activité s'est principalement concentrée sur le lancement de nouvelles opérations pour ensuite s'élargir progressivement aux 20 parcs d'activités répartis sur le territoire communautaire.

Au-delà des parcs existants, le véritable défi à relever concerne la réalisation de nouveaux parcs d'activités nécessaires à l'accueil d'entreprises.

Parmi les opérations en cours on retiendra :

- Boul Sapin à Brandérion (voir encart ci-contre).
- Croix du Mourillon à Quéven : cette opération a pour objectif de restaurer une offre de grandes parcelles (de 2 à 4 hectares). Au stade de déclaration d'utilité publique (DUP), ce projet s'est confronté à la difficulté de trouver des compensations pour les exploitants agricoles concernés. Pour trouver une solution, une cellule de veille foncière a été mise en place.
- Kerpont-Est entre Caudan et Lanester : cette opération très attendue a pour objectif d'agrandir la plus grande zone d'activité de l'agglomération en bordure de voie express. L'année 2017 a vu le lancement de l'étude de faisabilité globale qui va permettre d'une part de définir les contours de cette opération (forme urbaine et paysagère, interface avec les riverains, desserte routière,...) et d'autre part de préciser son déroulement opérationnel.

Parallèlement à ces nouvelles opérations, des actions sont également lancées sur les parcs



Opération Boul Sapin à Brandérion



La déclaration d'utilité publique pour la création du parc d'activités de Brandérion a été arrêtée en 2017. Cette validation a permis de confirmer les acquisitions foncières et de retenir l'équipe de maîtrise d'œuvre en charge du projet. Tout au long de l'instruction, les riverains et propriétaires ont été consultés, en collaboration étroite avec la commune. La concertation a permis de rassurer sur le soin apporté à la préservation des continuités écologiques et de confirmer la nécessité d'aménager des secteurs de transition à l'attention des riverains.

Dans ces conditions et à l'issue de la poursuite de l'ensemble des études, la construction de nouveaux bâtiments d'activités est envisageable dès 2019.



Lancement du plan de gestion opérationnel des dragages de la rade de Lorient



Depuis 2011, Lorient Agglomération travaille à la mise au point d'une stratégie globale concernant les opérations de dragage dans la rade de Lorient. Cette action qui s'est appuyée sur un rapprochement avec les autres maîtres d'ouvrage portuaire (Région Bretagne, Naval Group, Compagnie des ports du Morbihan), s'est traduite en 2017 par deux étapes importantes :

- Dépôt d'un dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'Eau pour un plan de gestion opérationnelle des dragages d'une durée de 10 ans : ce document intègre tous les projets de dragages et d'immersion de sédiments des

différents maîtres d'ouvrage afin d'en évaluer l'impact global sur le milieu aquatique. C'est cette vision globale qui va permettre à la police de l'eau et à l'ensemble des partenaires (services instructeurs et associations) de donner son accord à cette programmation qui va faire passer les opérations de dragages d'une logique du coup par coup à une gestion planifiée et intégrée.

- Avancées significatives avec la commune d'Hennebont pour l'étude de la création d'une station de traitement et de gestion à terre de sédiments non immergeables sur le site de la Becquerie, accessible par le Blavet.

existants pour optimiser ou augmenter leurs capacités d'accueil :

- Extension du Parc de Restavy à Plouay : réalisation d'un bouclage viaire et densification du parc d'activités.
- Réalisation d'un bassin de traitement des eaux pluviales sur le parc artisanal du Mourillon à Quéven. Cette action s'inscrit dans un partenariat global avec tous les acteurs de la vallée du Ter.

Quartier de la gare

La mise en service de la gare en mai 2017 est le résultat d'un long travail collaboratif avec l'ensemble des partenaires du projet « Pôle d'échange multimodal ». Les travaux se poursuivent par la réalisation d'un nouveau parvis Sud, livré courant 2018, et par la construction de deux îlots mixtes totalisant 15 000 m² de surface de plancher (C1 et C2).

Voir partie 2 du rapport d'activité, pages 24 et 25.

Projets ANRU

Ce protocole, préparé par Lorient Agglomération en collaboration avec les communes de Lorient et de Lanester et les bailleurs concernés, a été signé par l'ensemble des partenaires du projet le 27 février 2017. Résultat d'un important travail partenarial tout au long de l'année 2016, il a permis de lancer les études de la phase préfiguration :

- Études transversales sous maîtrise d'ouvrage de l'agglomération : peuplement dans l'habitat, diversité de l'offre de logements, développement économique et développement durable, copropriétés.



Domaine portuaire

L'essentiel des gros investissements portuaires est aujourd'hui réalisé, la dernière action en date consistant en l'extension du port de Guidel livrée en 2015.

Quatre études de maîtrise d'œuvre ont été lancées en 2017 pour un démarrage des travaux courant 2018-2019 :

- Extension du plan d'eau du port de Lorient la Base pour accueillir les nouvelles classes d'Ultim ;
- Traitement du fond d'anse du Driasker à Port-Louis ;
- Consolidation et traitement paysager du môle d'entrée du port de la Pointe à Port-Louis ;
- Réhabilitation de la porte à flot et du pont levant du port de Lorient-centre.

Un important travail de diagnostic a été effectué par Lorient Agglomération sur les infrastructures transmises par l'État ou la Région. Celui-ci a permis de mettre en place des marchés récurrents permettant de réaliser des économies d'échelle. ●

Intervention au service des communes

Parallèlement à la conception et à la mise en œuvre des projets communautaires, Lorient Agglomération met à disposition des communes ses compétences en matière d'urbanisme et d'aménagement.



RYHD



S. CUISSET



DR

Lancement des travaux du parc Jules Ferry



RYHD

Ce parc urbain de plus de quatre hectares sera pourvu d'un miroir d'eau, d'une aire de jeux et d'un site de transport en commun en site propre. Achievé en 2018, cet aménagement va profondément modifier la physionomie du centre-ville de Lorient et son attractivité.

Lorient Agglomération propose aux communes qui le souhaitent l'expertise d'une équipe pluridisciplinaire composée d'architectes, de paysagistes, d'urbanistes et d'ingénieurs. Ce soutien, formalisé sous la forme d'une convention, s'adapte aux besoins des communes dans la configuration qui répond à leur besoin propre: de la mutualisation de service à la fourniture de prestations plus ponctuelles.

Cet apport a pour objet la promotion de la qualité urbaine, architecturale et paysagère au service du territoire et de son rayonnement ainsi que l'efficacité opérationnelle.

Actions réalisées dans le cadre des conventions avec les communes

Cette intervention concerne, outre Lorient, les communes de Lanester, Quéven, Locmiquélic, Caudan, Hennebont, Riantec, Gâvres, Bubry, Guidel, Inguiniel, Lanvaudan, Languidic, soit au total douze communes ayant passé des conventions avec Lorient Agglomération.

Les missions sont de façon générale des missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO) correspondant aux besoins émis par les communes mais elles dépendent fortement de la structure et des moyens communaux. Les missions réalisées pour les communes peuvent être les suivantes:

- études urbaines amont;
- conception et mise en œuvre d'opérations d'aménagement;
- aide à l'accompagnement et à la commercialisation des projets de logements (réalisation

de cahier des charges de consultation de promoteurs);

- accompagnement sur des projets d'espaces publics (études préalables et organisation des consultations de maîtrise d'œuvre);
- participation au suivi des travaux.

Intervention mutualisée pour la Ville de Lorient

Le service est mutualisé avec celui de la ville-centre. Différentes actions sont menées dans ce cadre:

- Contribution à la stratégie urbaine globale de la ville en produisant des études amont sur des sujets généraux ou des implantations d'équipements. Ainsi, en 2017 une note urbaine sur les enjeux des quartiers portuaires (îlot S et pointe de la Perrière) et une notice d'insertion urbaine et paysagère du nouveau collège de Tréfaven ont été rédigées.
- Promotion de la qualité architecturale sur le territoire communal notamment en encadrant les opérations privées de constructions (notice d'insertion urbaine amont et le cas échéant organisation de concours d'architecture) et en participant à l'organisation du prix d'architecture de Bretagne.
- Pilotage urbain, opérationnel et financier des opérations d'aménagement en régie: ZAC du Péristyle, ZAC du Manio, parcs d'activités de la Cardonnière et de Kerulvé et futur projet Bodélio.
- Pilotage des projets ANRU de Bois du Château et de Kervéanec Nord.
- Participation à l'intervention sur les cœurs d'îlots de la reconstruction. ●

Planification urbaine

Prospective et stratégie urbaine

En amont de l'opérationnel ou des délivrances de permis, une stratégie urbaine est élaborée de façon à prendre en compte tous les aspects de l'aménagement urbain, notamment en terme de développement durable.

Lorient Agglomération prend en charge l'élaboration, le suivi et les modifications des plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes-membres qui en ont fait la demande.

Élaboration des PLU

En 2017, Lorient Agglomération suit l'élaboration de 11 PLU, notamment celui d'Inguiniel qui a pour sa part été définitivement approuvé.

Le travail autour des PLU s'est fait en articulant la réflexion et la volonté des élus pour leur commune aux objectifs supra-communaux. C'est pourquoi de nombreux ateliers ont été réalisés dans chaque commune, permettant à chacune des municipalités d'exprimer son projet de territoire, en s'appuyant sur un diagnostic complet. Les thématiques de revitalisation des centralités urbaines, de préservation et renforcement de la trame verte, de prise en compte de l'énergie dans les documents d'urbanisme, de déplacements et de la mise en valeur du paysage sont fortement ressorties et ont donné lieu à l'affirmation d'axes forts au sein des projets de territoire. Le travail s'est fait en lien avec les objectifs du SCOT, en cours de révision.

6 plans d'aménagement et de développement durable (PADD) ont été débattus en 2017, les autres le seront au premier semestre 2018.



S. COUSSET

Modifications de PLU

Plusieurs modifications de PLU ont été menées sur l'agglomération, dont une orientation d'aménagement et de programmation « Patrimoine » sur la Ville de Lorient. Elle a fait l'objet d'un complément détaillant la manière dont le patrimoine pouvait être mis en valeur et donne lieu aujourd'hui à la mise en place de fiches pédagogiques explicatives. ●



Groupe de travail règlement PLU

Une réflexion commune à l'ensemble des chargés de PLU et instructeurs de permis de construire a été menée en 2017 afin de faire émerger des règles qualitatives, simples et illustrées au sein des documents de planification urbaine. Le groupe de travail va permettre de proposer aux communes de nouvelles formulations des règles pour les PLU Alur dès 2018.



Exemple d'intervention : le PLU de Quistinic



F. GALINEL

La commune de Quistinic a décidé la mise en révision générale de son plan local d'urbanisme le 12 juillet 2016. La conception de ce document doit durer 3 ans. Il sera construit en plusieurs étapes :

- Le diagnostic : la commune a fait l'objet, depuis la fin de l'été 2016, d'un examen

approfondi de tous les aspects de son territoire : paysage, déplacements, architecture, population, économie, agriculture... Ainsi, chaque thématique a donné lieu à des séances de travail du comité de pilotage composé d'élus et de techniciens de la commune et de Lorient Agglomération. Ce travail de diagnostic est désormais terminé et la connaissance du territoire a permis de passer à l'étape suivante, à savoir l'élaboration du projet de territoire, envisagé pour les dix prochaines années.

- Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) : élément clé du dossier de PLU, le PADD expose le projet de la commune en s'appuyant sur les

éléments du diagnostic et vise des objectifs qui se traduiront plus tard en actions concrètes telles que la préservation de l'activité agricole, la protection des cours d'eau et zones humides, la localisation des prochains quartiers d'habitations, etc. Ce document a été discuté par les élus lors de la séance du conseil municipal du 20 décembre 2017 ainsi que les grands principes de l'action communale à venir. Plusieurs étapes sont encore à venir avant l'approbation définitive du PLU, par le conseil municipal, au printemps 2019.

Gestion foncière

Prospective et stratégie urbaine

La mise en œuvre des grands projets communautaires comprend le plus souvent un volet foncier qui exige une vision stratégique et un haut-niveau d'expertise.



FLYHD

Lorient Agglomération intervient en soutien à la mise en œuvre de différentes politiques communautaires et communales :

- Activités économiques : pour l'aménagement des zones d'activités d'intérêt communautaire (acquisition du foncier en amont puis cession de parcelles aménagées à des entreprises).
- Habitat : acquisition de terrains principalement par le biais de conventions avec l'Établissement

public foncier de Bretagne (EPFB). Une convention cadre d'actions foncières a été établie pour porter financièrement les acquisitions essentiellement pour la production de logements. Elle est complétée de conventions opérationnelles dorénavant tri-partites incluant les communes concernées.

- Préservation et valorisation des espaces naturels, création de sentiers piétonniers, aires naturelles de parking le long du littoral, etc.
- Ces missions comprennent l'ensemble des étapes de maîtrise du foncier, de l'acquisition amiable ou l'expropriation (y compris la déclaration d'utilité publique) jusqu'à la cession des îlots dans le cadre d'opérations d'aménagement.

Intervention de l'EPFB - seconde convention cadre

La première convention-cadre liant l'Établissement public foncier de Bretagne (EPFB) et Lorient Agglomération avait été signée en mai 2011 pour une durée de 5 ans pour le portage d'acquisition de foncier ou d'immobilier pour le compte de Lorient Agglomération.

En 2016, la collectivité a souhaité reconduire le partenariat avec l'EPFB dans une seconde convention-cadre 2016/2020, sur le fondement de projets d'opérations proposés par les

communes, faisant suite au second programme pluriannuel d'intervention de l'EPF.

Aux opérations comprises dans la convention-cadre s'ajoutent :

- deux opérations liées aux anciens équipements hospitaliers (Lorient et Hennebont).
- l'opération de Lorient Gare.

Au total, 12 conventions opérationnelles ont été signées avec l'EPF sur 9 communes.

Convention de partenariat avec la SAFER Bretagne

La convention partenariale a été signée en juin 2016. Le partenariat mis en place entre la SAFER Bretagne et Lorient Agglomération s'articule autour des axes suivants :

- concilier le besoin de surfaces nouvelles pour assurer le développement des activités économiques avec la pérennisation d'une agriculture périurbaine et de proximité. La SAFER Bretagne et Lorient Agglomération travaillent ensemble pour proposer des possibilités de compensation foncière destinées aux agriculteurs dont les exploitations sont concernées par des projets d'aménagement, en constituant des réserves foncières par anticipation
- assurer la protection de l'environnement et des paysages.
- maîtriser les prix du foncier. La SAFER Bretagne et Lorient Agglomération agissent en complémentarité pour intervenir le plus en amont possible et acquérir des terres agricoles de compensation dans le respect des prix du marché agricole en vigueur sur le territoire de Lorient Agglomération.

Dans le cadre de cette convention, Lorient Agglomération a fait acte de candidature pour l'acquisition de foncier agricole destiné à compenser les terres agricoles affectées par des projets d'urbanisation. 8 actes de candidature ont été déposés en 2017.

Cette démarche a permis d'initier, en septembre 2017, avec la Chambre d'agriculture et la SAFER, la mise en place d'une cellule foncière avec pour objectif une approche globale et partenariale sur le foncier pour un développement agricole, urbain, économique et territorial durable et équilibré. ●



A. FROMENTIN

Politique de l'habitat

Un guichet unique pour l'habitat

L'Espace Info Habitat est un service proposé par Lorient Agglomération, qui regroupe les services habitat et urbanisme de Lorient Agglomération, l'ADIL et ALOEN. Ce guichet unique accompagne les nouveaux arrivants et les habitants souhaitant rénover, acheter, construire ou louer un logement. Avec l'Espace Info Habitat, l'objectif de Lorient Agglomération est de garantir un service neutre et gratuit d'information et de conseil afin d'améliorer l'accès au logement pour tous.



12211 contacts ont été enregistrés à l'ÉIH entre l'ouverture en novembre 2016 et la fin de l'année 2017.

L'actualité 2017 a été marquée par l'adoption du programme local de l'habitat et la réécriture des conventions pour la délégation des aides à la pierre et pour un nouveau Programme d'intérêt général (PIG).

Adoption d'un programme local de l'habitat

Le PLH, dont la réécriture a été engagée en janvier 2015, a été adopté définitivement le 7 février 2017.

Voir pages 22 et 23 du rapport d'activité.



Instruction des permis de construire et des déclarations préalables

Le nombre de permis de construire délivrés en 2017 a progressé de près de 15 %. Des communes connaissent une évolution très positive en volume (Groix, Pont-Scorff, Quéven) correspondant au lancement d'opérations (lotissements notamment) et à l'attractivité du territoire.

Le nombre de lotissement instruit reste très élevé (+40 % en 2017, +44 % en 2016) mais le nombre de lots autorisés (223 en 2017) est inférieur à 2016 (416). La fin d'année 2017 a connu une accélération du nombre de demande de permis d'aménager déposée (représentant près de 250 lots) notamment en raison d'un contexte fiscal moins favorable en 2018.



maîtrise d'ouvrage auprès de l'Anah. L'opérateur chargé de la mise en œuvre est SOLIHA.

Lorient Agglomération travaille en lien étroit avec le Conseil départemental concernant les situations repérées sur le territoire. Ainsi, la conseillère en économie sociale et familiale (CESF) participe aux réunions mensuelles du Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne mais joue également un rôle important dans le suivi social des ménages en étant le contact local privilégié.

Les situations repérées sont souvent très lourdes et nécessitent un accompagnement spécifique visant à mobiliser, convaincre, rassurer, soutenir les propriétaires pour la réhabilitation conséquente de leur logement.

Volet « accompagnement social »

45 ménages ont bénéficié d'un accompagnement social réalisé par la CESF, pour des problèmes ciblés de type difficultés financières, barrière de la langue, situation familiale complexe... Ces suivis concernent aussi bien des dossiers énergie (22), d'autonomie (18) ou d'insalubrité (5) pour lesquels il y a une problématique qui vient s'ajouter à la demande de subvention (freins à lever avant de faire la demande de subvention).

Bilan de l'accompagnement des ménages ne bénéficiant pas d'aides de l'ANAH

Le service habitat de Lorient agglomération accompagne également les ménages « PO+ » (propriétaires-occupants) ne bénéficiant pas d'aides de l'Anah et ayant des ressources inférieures au plafond PSLA (prêt social location-accession). En 2017, 10 PO+ ont bénéficié d'une visite à domicile et 50 PO+ ont été subventionnés par Lorient Agglomération.

Bilan de la campagne de ravalement façade

En 2017, la Ville de Lorient a souhaité redéfinir les modalités d'attribution des aides au ravalement en les réservant aux copropriétés situées en secteur patrimoine ou copropriétés « étoilées » dans le plan local d'urbanisme. Le calcul de l'aide a été simplifié, les taux de subvention sont désormais fonction du statut du propriétaire (occupant à titre de résidence principale et autres situations) sans critères de ressources. Sur l'année 2017,

La réhabilitation du parc privé

Cette mission consiste à accompagner les propriétaires occupants et propriétaires bailleurs au titre de l'Anah (Agence nationale de l'habitat). L'année 2017 a été caractérisée par :

- une forte demande de particuliers nécessitant le lancement d'un marché « diagnostics énergétiques » auprès d'un bureau d'étude thermique pour permettre de répondre aux besoins croissant pour les diagnostics techniques ;
- le maintien du marché conclu avec un ergothérapeute pour les diagnostics autonomie ;
- le bilan du PIG 2013-2017 ;
- la réalisation d'une pré-étude opérationnelle afin de permettre le lancement d'une nouvelle opération en 2018 pour 5 ans, et l'écriture d'une nouvelle convention pour engager un nouveau PIG.



Un nouveau programme d'intérêt général (PIG)

Le bilan de l'année 2017 est très positif :

- 9 commissions ont été organisées, dont 2 en session directe
- 315 dossiers ont été présentés en CLAH (Commission locale pour l'amélioration de l'habitat) :
 - 234 dossiers énergie (233 propriétaires occupants et 1 propriétaire bailleur)
 - 66 dossiers autonomie
 - 15 dossiers mixtes (énergie + autonomie).

Volet « énergie »

- 334 diagnostics énergétiques complets ont été effectués (291 par les 2 thermiciens et 43 par un diagnostiqueur privé)
- 234 dossiers énergie (concernant 233 occupants et 1 bailleur) ont été validés en CLAH : 7 diagnostics sur 10 ont abouti à un dossier Anah (Agence nationale de l'habitat) agréé
- Le taux de subvention moyen est de 53 %

Volet « adaptation »

- 82 diagnostics « autonomie » ont été demandés à l'ergothérapeute
- 66 dossiers « autonomie » ont été validés
- Le taux de subvention moyen est de 71 %

Dossiers « mixtes »

- 15 dossiers « mixte », c'est-à-dire énergie + autonomie ont été instruits
- Le taux de subvention moyen est de 67 %

Volet « lutte contre l'habitat indigne »

Depuis 2016, Lorient Agglomération a intégré le PIG départemental sur le volet lutte contre l'habitat indigne. Le Conseil départemental assure la



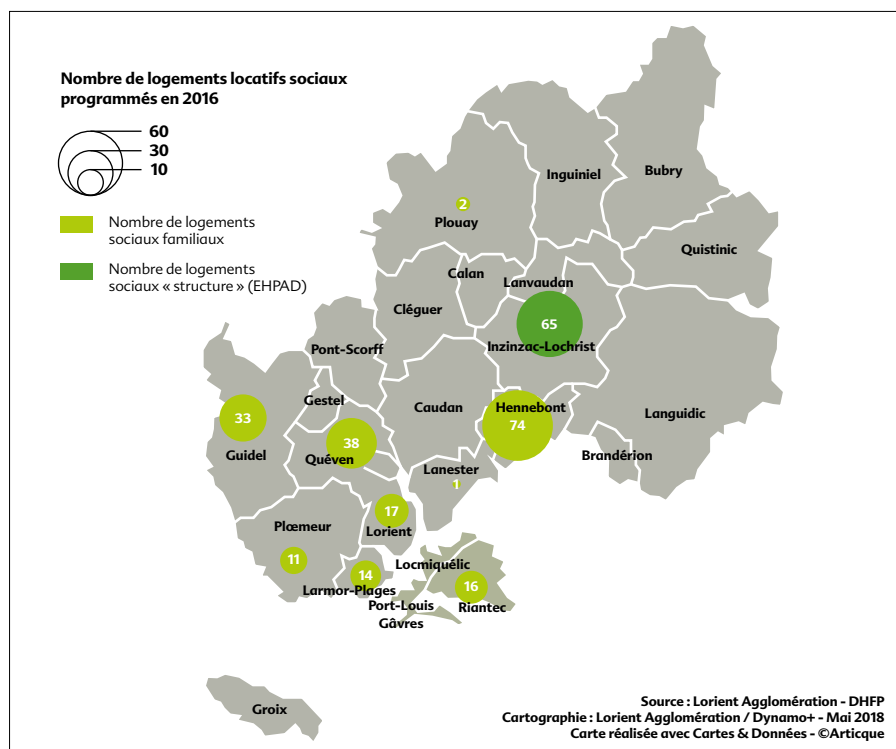
Accueil des gens du voyage

Au 1^{er} janvier 2017, le dispositif d'accueil de Lorient Agglomération comprend 106 emplacements (212 caravanes) répartis sur les aires du « Gaillec » à Lorient (40), de Caudan (8), Guidel (8), Hennebont (8), Inzinzac-Lochrist (8), Languidic (6), Lanester (8), Plœmeur (8) et Riantec (12) auxquels s'ajoutent l'aire de petit passage de Brandérion et les 3 terrains familiaux locatifs de Lanester.

Les procédures préalables à la réalisation d'équipements se sont poursuivies à Larmor-Plage, Plouay et Quéven.

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage prévoit en outre la mise à disposition de terrains pour l'accueil des missions évangéliques et pour les regroupements familiaux en période estivale. En 2017, le dispositif d'accueil a été organisé sur les communes d'Hennebont, Quistinic et Riantec. Programmées sur le territoire communautaire par la Préfecture, les missions culturelles se sont déroulées à Hennebont, tandis que les regroupements familiaux étaient accueillis à Quistinic et Riantec. Malgré cette programmation, des groupes se sont installés de façon illicite sur d'autres terrains. Cette attitude, condamnée de façon unanime par les maires des communes de Lorient Agglomération, témoigne de la nécessité d'une mobilisation constante de l'ensemble des autorités du territoire sur ce sujet, dans le respect de la loi et des personnes.

Lorient Agglomération a géré 36 dossiers de subvention ravalement correspondant à des bâtiments en copropriété (avec ou sans syndic) ou des maisons individuelles. La Ville a versé 69 345 € pour la campagne 2017. Outre la partie financière et administrative, le suivi de la campagne de ravalement nécessite de conseiller les gestionnaires de copropriétés et les particuliers sur la mise en couleurs des façades en fonction de la typologie du bâti (en accord avec l'architecte conseil), de les informer sur les modalités des subventions et sur la nécessité de déposer une déclaration préalable en cas de modification de l'aspect extérieur.



La délégation des aides à la pierre

Le suivi de la délégation consiste :

- Pour le parc privé :
 - à la mise en place d'un programme d'actions territoriales conforme aux priorités de l'Anah ;
 - au suivi des objectifs quantitatifs et qualitatifs ;
 - au suivi de la commission locale de l'habitat (CLAH).
- Pour le parc public (voir carte ci-contre) : au suivi de la programmation PLUS (prêt locatif à usage social), PLS (prêt locatif social), PSLA (prêt social location-accession) et PLAIO (prêt locatif aidé d'intégration).

Dans ce cadre, 291 logements ont bénéficié d'un agrément PLUS/PLAIO en 2017 et 180 en PLS. Les opérations PLUS et PLAIO ont bénéficié d'un accord de subventions de Lorient Agglomération.

Suivi des prêts accordés par Lorient Agglomération et par les communes de Lorient et Lanester

Prêts « accession »

- 47 « prim'access » ont été attribués, ce qui représente un montant maximal d'intérêt de 188 000 € pour Lorient Agglomération.
- 12 « Lorient'access » ont été attribués (dont 3 ont eu uniquement l'aide de la Ville), ce qui représente un montant d'intérêt de 48 000 € pour la Ville de Lorient.
- 2 « Lanester'access » ont été attribués, ce qui représente un montant d'intérêt de 8 000 € pour la Ville de Lanester.

Prêts « travaux »

- 62 « prêt rénov » ont été attribués par le Crédit Agricole, représentant un montant d'intérêt de 75 328 €.

Prêt « social »

- 12 prêts à taux zéro sociaux ont été accordés en lien avec le point « passerelle » du Crédit Agricole. Ce dispositif représente 4 722 € d'intérêts : 6 sur le volet « énergie », 5 sur le volet « adaptation », 1 sur le volet « lutte contre l'habitat indigne »

La commission de coordination

La commission s'est réunie 6 fois en 2017 avec en moyenne 19 membres participant aux échanges lors de chaque réunion. 49 situations de locataires en difficulté dans leur parcours logement ont été examinées dans ce cadre : 14 familles monoparentales, 1 famille avec enfants, 29 personnes vivant seules, 4 parents ayant un droit de visite et d'hébergement, 1 couple sans enfant. Les échanges et la mobilisation des membres de la commission ont permis : 19 relogements avec acceptation de proposition, 1 relogement vers le dispositif hippocampe, 1 réorientation vers de l'hébergement (CHRS, ALT, pension de famille...), 3 baux glissants avec accompagnement social de longue durée, 2 réorientations vers le bailleur (mutation), 8 sont toujours en attente de solution (passage récent en commission), 7 ont refusé une proposition de logement, 8 sans suite (ménages qui ne se sont pas saisis des solutions proposées, ne relevant pas de la commission, ...).

Aménagement numérique

Accompagner la transition numérique

Lorient Agglomération accompagne et pilote les projets d'accès au digital sur l'ensemble du territoire communautaire.

Deux missions principales concourent à l'accompagnement à la transition numérique par l'Agglomération :

La mise en réseau des systèmes informatiques des communes-membres de l'Agglomération ;
Le suivi de l'extension des réseaux de fibres optiques sur le territoire.

Partages des moyens informatiques

De nouvelles conventions de partages des moyens informatiques ont été signées en 2017 et ont permis de mutualiser l'expérience de Lorient Agglomération avec des nouvelles communes et des partenaires.

Mutualisation des réseaux informatiques

Caudan vient s'ajouter aux 12 autres communes connectées sur le réseau de Lorient Agglomération, ce qui lui permettra de bénéficier de la mutualisation des moyens informatiques avec Lorient Agglomération.

La mairie d'Inzinac-Lochrist, bénéficie des services d'accès Internet, de la protection de ses données et de l'hébergement de ses serveurs au sein du Datacenter de Lorient Agglomération depuis juillet 2017.

Les communes de Riantec et de Cléguer ont intégré la plateforme d'annuaire Active Directory de Microsoft et de messagerie Exchange afin de bénéficier de tous les services (agenda partagé, synchronisation des mails, accès via smartphone etc.).

Enfin, des audits techniques du parc informatique ont été réalisés par Lorient Agglomération à la mairie de Caudan et à la mairie de Locmiquélic en vue d'une intégration sur le réseau de Lorient Agglomération pour 2018.

Réseau fibres optiques privées

En 2017, les travaux d'extension du réseau de fibres privées ont permis d'interconnecter la mairie et le centre de tri des déchets de Caudan, la mairie de Locmiquélic, la mairie et le service technique de Riantec, la nouvelle gare de Lorient, les sites de la Sellor situés à Lorient La Base.

Lorient Agglomération continue de répondre aux attentes du tissu économique local en permettant aux entreprises privées proches de son réseau de bénéficier de la fibre optique, là où le déploiement



S. CUISSET

actuel de l'opérateur privé n'est pas encore permis par la location de fibres non activées.

Vers un début du remplacement de nos lignes internet ADSL

Un accès FTTH (Fiber To The Home) de 500/200 Mbits non garantis, destiné à des usages ouverts au public (relais d'information touristique, Hot-Spot Wifi, etc) a été développé par Lorient Agglomération grâce au déploiement en cours du Très haut débit. Ce système sera disponible à partir du printemps 2018 en remplacement d'un accès ADSL.

Extension du réseau fibres optiques sur le territoire

Dans le cadre du Plan national très haut débit (PNTHD) initié par l'Etat en 2010, l'extension du réseau fibres est soit piloté par Orange sur 19 communes du territoire communautaire, soit financé par le projet régional de Bretagne très haut débit (THD) pour les 6 autres communes de Lorient Agglomération.

Le réseau de fibre de l'opérateur Orange

Lorient Agglomération suit les déploiements de l'opérateur. Aujourd'hui, les travaux de raccorde-

ment ont commencé dans 9 des 19 communes. Fin 2017 sur 100 000 foyers, environ 30 000 foyers peuvent bénéficier d'une offre FTTH opérateur.

Le réseau de fibre de Mégalis Bretagne

6 communes de l'Agglomération (ancienne communauté de communes de Plouay) font l'objet d'un déploiement de fibres optiques dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit porté par la Région, Mégalis et les autres établissements publics.

Le planning des déploiements a débuté en 2017 par les études sur la commune de Plouay, notamment la zone de Restavy. Les travaux commenceront en 2018 pour une commercialisation des premières prises sur Plouay au deuxième semestre 2019. ●



ORANGE

Système d'information géographique

Accompagner les usages des données géographiques

Le système d'information géographique (SIG) recense des milliers d'informations (sur l'urbanisme, les réseaux d'eau et d'assainissement, les lignes de bus...) indispensables aux collectivités pour leurs projets d'aménagement.



Lorient Agglomération a entamé une démarche de concertation avec les communes afin de les associer à l'accès à son système d'information géographique (SIG). En effet, si beaucoup d'entre elles ont pris l'habitude de consulter le SIG, la connaissance des modalités de fabrication des cartes et de leurs usages, reste limitée.

Au total, 66 réunions ont été organisées sur des thèmes liés à la cartographie : modélisation 3D du territoire, production de cartes, données essentielles du SIG, élaboration d'une charte de l'information géographique et des usages, les réseaux, la topographie, les contrôles des données...

La charte de l'information géographique a été approuvée en conseil communautaire en juin 2017.

Mutualisations en cours avec les partenaires

La campagne aérienne réalisée par l'institut géographique national en partenariat avec Mégalis Bretagne et Lorient Agglomération est consultable depuis septembre 2017.

La co-production d'un référentiel unique en France sur l'occupation du sol (couverture et usages) a été finalisée en 2017 avec le concours de nombreux partenaires, notamment la Région Bretagne, le Pays d'Auray, Vannes agglomération et Mégalis Bretagne.

Un travail partenarial est mené pour mettre en commun les données topographiques entre tous les gestionnaires de réseaux comme Ene-dis, Orange, GRDF, Morbihan énergies, Lorient Agglomération, les communes-membres.



En chiffres

- 730 fiches descriptives dans le catalogue des données en lien avec des études et des cartographies ;
- 24 thèmes de la Directive Inspire (Information Spatial In Europe) traités au travers des données des communes et de Lorient Agglomération ;
- 500 couches d'informations en gestion ;
- Environ 84 Go de base de données.

Gestion des données géographiques et diffusions

Lorient Agglomération a poursuivi le travail de fond sur le développement, la description et la qualification des données. Cette démarche a mené en 2017 à :

- l'optimisation des tournées de collecte des déchets ;
- l'élaboration d'analyses et la constitution de données thématiques dans le cadre des diagnostics PLU pour les communes en révision ;
- la reprise des données réseaux humides ;
- l'élaboration de base de données pour les randonnées et les cartographies associées ;
- le développement du calculateur des itinéraires sur mesure en prenant en compte les différents types de handicap et le réseau de transport.

La mission SIG a lancé depuis plusieurs années, une démarche de documentation et de publication des données géographiques au travers du catalogue de données ISOGEO aux communes-membres, aux partenaires (notamment Géobretagne) et aux habitants en open data sur data.gouv.fr ou au travers de la plateforme numérique Kartenn. ●

Déplacements et mobilité

Favoriser la mobilité pour tous

La mobilité constitue un enjeu majeur de l'aménagement du territoire : d'environ 2 déplacements par jour et par personne en 1982, elle est passée à près de 4 en 2005, et près de 4,5 en 2016. Cette mobilité croissante s'est traduite par des pratiques à l'échelle d'un bassin de vie étendu.



F. GALVÈL

L'engagement de Lorient Agglomération se traduit au travers de différentes missions :

- Gestion du réseau de transports collectifs : mission historique de l'intercommunalité, Lorient Agglomération définit la consistance du service et la politique tarifaire, garantit l'investissement dans les biens nécessaires à l'exploitation (bus, bateau et équipements techniques tels la billettique ou le système d'aide à l'exploitation — Information Voyageurs...), pilote les grands projets de mobilité que sont le Triskell ou le Pôle d'Échanges Multimodal de Lorient. Elle s'appuie sur un opérateur à qui elle délègue l'exécution de son service public de transport (voir en annexe à la page 86).
- La mobilité et les déplacements : la complémentarité entre les transports collectifs et les autres modes de déplacements est définie dans le Plan de déplacements urbains (PDU)

dont l'agglomération s'est dotée dès 1987, le 3^e PDU aujourd'hui en vigueur date de 2013. La mobilité est une question transversale prise en compte dans toutes les politiques communautaires ou infra-communautaires, telles le tourisme, les Plans locaux d'urbanisme, les actions menées en faveur du vélo, etc.

- L'accessibilité : issue de la loi sur l'égalité des chances de 2005, la mission accessibilité fédère l'action de Lorient Agglomération et des communes-membres via la commission ad hoc.

Des équipements structurants en faveur de la mobilité

La livraison des deux équipements majeurs que sont le Triskell (Bus à Haut Niveau de Service) et la gare de Lorient Bretagne Sud intégrée au Pôle d'Échanges Multimodal ont été les deux événements marquants de 2017.



F. GALVÈL



H. COHONNER



H. COHONNER

Une nouvelle gare pour Lorient et son Agglomération

Comme prévu au contrat de pôle relatif au Pôle d'échanges multimodal (PEM), signé le 26 juin 2013, l'année 2017 a vu l'inauguration et la mise en service du bâtiment voyageur de la gare ainsi que le bâtiment tiers qui lui est associé.

Ce nouvel édifice est la pierre angulaire de la métamorphose de tout un quartier qui va voir arriver de nouveaux ensembles immobiliers dans les années à venir. Ainsi, avec la mise en service de la LGV (Ligne à grande vitesse) en juillet 2017, Paris est désormais à moins de 3h de train de Lorient.

Voir à ce sujet, l'article aux pages 24 et 25.

Triskell, Bus à haut niveau de service (BHNS)

Les travaux du Triskell engagés courant 2014 se sont poursuivis en 2017 avec 3,5 M€ HT investis dans le courant de l'année. Plusieurs chantiers emblématiques ont ainsi été conduits :

- L'ouverture d'une nouvelle voie en site propre dans le quartier de la gare. Cette nouvelle voie relie le carrefour de Normandie à la gare d'échanges de l'Orientis, en desservant la nouvelle gare SNCF et la gare routière. Elle est entièrement réservée aux transports collectifs mais est également accessible aux modes actifs. Elle a été construite sur 2 ouvrages d'art : le pont d'Oradour, déjà existant, et le nouvel ouvrage, spécialement réalisé pour l'occasion. D'une longueur d'un kilomètre, cette section en site propre permet d'offrir une meilleure fiabilité et une plus grande régularité aux usagers des transports collectifs en provenance ou en direction du Nord-Ouest de l'Agglomération, notamment du fait de l'évitement du passage à niveau. L'achèvement des travaux du carrefour de la rue Guieysse avec les boulevards d'Oradour et de Normandie, lui a redonné un caractère urbain qu'avait mis à mal la création d'un tunnel routier dans les années 70.



F. CALVEL

- La mise en service des aménagements sur la rue de Belgique, faisant le lien entre le site propre bus du quartier de la gare et le site propre bus de Keryado. Les aménagements réalisés rue de Belgique ont permis de renforcer l'accessibilité des stations tout en maintenant un partage de l'espace favorable à la mixité des usages sur cette rue faubourienne support d'une activité commerciale de quartier. Le réaménagement de la station « Liberté » a permis de réduire l'emprise de la voirie pour réaffecter des espaces à la place qui y gagnent en qualité urbaine.
- L'aménagement du carrefour de Kerjulaude, qui répond au double objectif d'améliorer l'efficacité du réseau bus sur ce carrefour très fréquenté et de garantir la sécurité et le confort des piétons (notamment les lycéens qui sont très nombreux à fréquenter cet espace).

Un réseau de transports collectifs performant

L'année 2017 a été notamment marquée par :

- la consultation pour le renouvellement de la délégation du service de transport public qui

- a permis de reconsidérer en profondeur les relations entre Lorient Agglomération, autorité organisatrice, et son exploitant (voir page 86),
- la poursuite de la réflexion sur la restructuration du réseau de transport, dont les orientations avaient été présentées aux habitants en 2016.

Désignation d'un nouveau délégataire pour le service public de transports

Suite à une étude d'opportunité sur le mode de gestion, la consultation d'un nouveau délégataire a permis de reconsidérer en profondeur les relations entre Lorient Agglomération, autorité organisatrice de la mobilité, et son exploitant de service de transport public.

L'aspect contractuel a ainsi été considérablement renforcé, notamment pour tenir compte des évolutions législatives qui imposaient une prise de risque réelle de l'exploitant, mais aussi pour préciser les responsabilités de chaque partie.

Le mémoire technique, décliné au travers 23 volets, a permis de solliciter un descriptif précis des conditions d'exploitation et d'exiger la bonne prise en compte d'exigences jugées prio-



Renouvellement de la flotte de bus

L'année 2017 a été l'occasion du lancement d'un nouveau marché de bus portant sur 14 bus standards en renouvellement du parc et 1 bus articulé en remplacement d'un bus accidentellement incendié. Ces nouveaux bus intègrent quelques innovations comme l'installation de prises USB accessibles à tous, des vitres légèrement teintées pour un meilleur confort, la couleur blanche des girouettes qui offrent un meilleur contraste. L'année 2017 a également vu s'engager la programmation d'un nouveau navire à propulsion électrique dans le cadre du contrat de partenariat Europe-Région-Pays de Lorient. Ce navire, prévu sur le modèle d'« Ar Vag Tredan » qui a donné toute satisfaction depuis sa mise en service en septembre 2013 (sister-ship), est attendu pour 2020.

ritaires par Lorient Agglomération, au nombre desquelles la restructuration du réseau et la qualité du dialogue social et son incidence sur la continuité de service.

RATP développement a ainsi été choisi comme nouveau délégataire du réseau de bus et de bateaux CTRL à compter du 1^{er} janvier 2018. Il prend la suite de Keolis qui exploitait le réseau depuis le début de la délégation.

Restructuration du réseau CTRL pour une meilleure desserte du territoire

L'évolution du territoire communautaire et la livraison d'équipements structurants ont amené Lorient Agglomération à engager une réflexion sur l'adaptation de son réseau de transport, conformément aux orientations du Plan de déplacements urbains de 2013.

Initiée en 2015, la restructuration du réseau s'appuie sur un diagnostic issu de plusieurs études :

- Une enquête dite origine-destination permettant de connaître précisément les pratiques des usagers du réseau de transport (2^e semestre 2015) ;
- Une expertise territoriale permettant de définir une stratégie de desserte du territoire communautaire au regard de sa diversité et des enjeux pour ses habitants (1^{er} semestre 2016) ;
- Les résultats de ces études ont été croisés avec ceux de l'enquête mobilité conduite par Aude-lor (1^{er} semestre 2016) ;
- Une consultation citoyenne permettant de confronter les attentes des habitants à la stratégie proposée afin de l'affiner (2^e semestre 2016) ;
- Des rencontres sectorielles avec les maires (2^e semestre 2016).

L'année 2017 a été marquée par la mise en suspens du travail opérationnel sur la restructu-

ration du fait de la procédure de renouvellement de la délégation de service public, exception faite de la mise en œuvre des principes qui la sous-tendent au secteur nord de l'agglomération où une attente forte avait été exprimée.

L'importance accordée dans la consultation de DSP, à la capacité des candidats à accompagner Lorient Agglomération dans le projet de restructuration, a permis de développer ce sujet avec chacun d'entre eux et d'anticiper la reprise des travaux avec le nouveau délégataire.

Sur le secteur nord de l'agglomération, diverses mesures ont permis d'optimiser le réseau de transport depuis la rentrée scolaire de septembre :

- utilisation de cars au lieu de bus ;
- création d'un pôle d'échanges sur Plouay ;
- création d'une ligne Bubry-Plouay et extension de la ligne Lanvaudan-Calan-Kerchopine jusqu'à Plouay ;

- mise en ligne Express de la ligne 34 Plouay/Lorient ;
- refonte des services de proximité.

Ces dispositions ont permis un gain de 4 minutes sur les trajets de la ligne 34 et jusqu'à 20 minutes pour les habitants de Bubry qui se rendent à Lorient.

Le projet d'exploitation va être conduit au premier semestre 2018 pour une mise en œuvre de la restructuration à la rentrée de janvier 2019.

Améliorer la qualité du service

La qualité de service du réseau s'apprécie au quotidien, au regard de sa régularité, du confort offert, de la fiabilité de l'information, de la sécurité garantie. Cette qualité de service exige une veille et une action permanente des équipes de Lorient Agglomération et de la CTRL.





Renforcer les liaisons transrade

Outre la restructuration des lignes du secteur nord de l'agglomération, l'autre modification importante apportée au réseau a concerné le renforcement des liaisons transrade. La croissance constante du nombre de passagers sur la ligne 10, qui permet de franchir la rade en 8 minutes, a posé la question de sa fréquentation en heure de pointe qu'un seul navire n'était plus en mesure d'absorber. Le choix d'un doublement de fréquence entre 7 et 9 heures, proposant un passage au ¼ d'heure, a permis de répondre à un problème ponctuel tout en offrant une nouvelle qualité de service aux voyageurs. Cette ligne, qui accueille 55 % de l'ensemble des traversées maritimes, s'inscrit au cours des années dans la continuité des aménagements en sites propres qui structurent le réseau CTRL.

Système d'aide à l'exploitation et d'information voyageurs

Cet outil de gestion et d'information renouvelé permet de s'assurer de la ponctualité des horaires, garantir la sécurité sur les lignes et d'informer les voyageurs en temps réel... L'année 2017 a vu se concrétiser le lancement d'un marché visant à son renouvellement pour répondre aux objectifs suivants :

- assurer la sécurité des biens et personnes par une couverture complète, en radiophonie et radiodata du périmètre des 25 communes de Lorient Agglomération,
- développer l'information des voyageurs en temps réel tout au long de leur déplacement et diminuer l'impact des situations perturbées par une meilleure information des voyageurs en attente sur le réseau, sur Internet et sur mobile,
- améliorer les correspondances,
- se mettre en condition pour accompagner les évolutions qui touchent le transport urbain de Lorient Agglomération,
- s'appuyer sur des normes ou des standards

Restructuration
du réseau programmée
en janvier 2019

européens pour permettre l'interopérabilité (échanges avec les autres réseaux) du système d'information voyageur.

La poursuite de la démarche concertée pour la sécurisation des arrêts

La charte pour la sécurisation des points d'arrêt a été approuvée en conseil communautaire du 9 juillet 2010 puis appliquée sur la quasi-totalité des communes de l'agglomération. Si les arrêts identifiés comme les plus problématiques ont fait l'objet d'aménagements de sécurisation, une vigilance constante est maintenue pour améliorer la sécurité générale du réseau de transport. Avec le réaménagement en 2017 d'une quarantaine d'arrêts, ce sont près de 250 sites qui, depuis le début de la campagne de sécurisation, et après avoir été diagnostiqués dangereux ou même très dangereux, ont subi des aménagements qui les rendent sécurisés pour les usagers des transports collectifs, ainsi que pour tous les utilisateurs de l'espace public.

Les relations avec les usagers

L'année 2016 avait été marquée par l'évolution de la tarification sociale vers la tarification solidaire. L'année 2017 est donc la première année d'exercice pleine et entière.

Avec plus de 20 000 personnes abonnées au réseau CTRL, dont la moitié bénéficie d'un tarif réduit au regard du quotient familial, elle a permis de mesurer la pertinence des solutions retenues qui se sont avérées pragmatiques et opérationnelles, aucune demande d'explication n'ayant été formulée en 2017. 70 demandes de dérogations pour de faibles dépassements de seuils ont été formulées et seules 5 se sont vues opposer un refus.

L'année 2017 marque par ailleurs un nouveau recul des demandes d'accès au service dédié aux personnes à mobilité réduite (service PMR) avec 270 demandes dont 162 renouvellements (soit -10 %) et 10 refus pour des personnes ne répon-

dant pas aux critères d'ayant-droit. Ce sont ainsi 368 usagers qui ont utilisé le service en 2017 dont 151 ont opté pour le post paiement de leurs transports (131 en 2016). Depuis 2014, une procédure sollicitant l'avis médical d'ergothérapeutes a été mise en œuvre pour examiner les demandes des personnes ne répondant pas strictement aux critères d'accès au service PMR. Ainsi, 18 dossiers ont été soumis à ces professionnels de santé dont 11 ont donné lieu à des mises en situation à bord d'un bus pour évaluer les difficultés de déplacement des demandeurs.

Mise en œuvre du Plan de déplacements urbains

Approuvé par le conseil communautaire le 22 février 2013, le Plan de déplacements urbains (PDU) de Lorient Agglomération affiche les ambitions de la collectivité pour gagner la bataille des comportements pour une mobilité plus durable. Document de programmation, il se traduit dans les politiques de l'ensemble des acteurs du territoire.



La mise en œuvre du PDU dépasse ainsi largement la seule action de l'agglomération qui a cependant, au titre de sa compétence d'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), la responsabilité de s'assurer de sa bonne prise en compte dans l'ensemble des politiques publiques.

La politique cyclable

Différentes actions ont été menées en faveur du vélo notamment l'instruction ou le paiement des demandes de subventions d'équipements aux communes réalisant des travaux inscrits au schéma cyclable d'Agglomération :

- Guidel, liaison St Fiacre centre-ville;
- Languidic poursuite itinéraire centre bourg vers Le Marégo;
- Hennebont rue de la Libération;
- Plœmeur liaison Lan er Roch/Kergohel.

La mise en œuvre de Plan de déplacements d'entreprise (PDE)

De grandes entreprises du territoire, parmi lesquelles Naval Group ou le Centre hospitalier de Bretagne Sud, se sont engagées dans la mise en œuvre de Plan de déplacements d'entreprise, destinés à rechercher des solutions alternatives à l'usage de la seule voiture particulière pour se rendre sur leurs sites. Les PDE s'adressent prioritairement en direction des salariés mais également des clients ou partenaires des entreprises concernées par ces démarches. Lorient Agglomération se propose d'accompagner ces démarches en apportant son expertise avec l'appui de la CTRL, sans pour autant se substituer au recours à un bureau d'études en charge de l'élaboration du projet.

Cette démarche a notamment été réinitiée au



H. COHONNER

sein de la zone d'activité de Kerpont via l'association des industriels. La volonté partagée permet d'engager une réflexion entre les entreprises de la zone pour s'inscrire dans une approche multimodale complémentaire à la restructuration du réseau de transport public engagé par Lorient Agglomération.

En 2017, Lorient Agglomération a parallèlement conduit une réflexion interne sur son propre Plan de déplacements d'administration (PDA), qui s'est traduite par des échanges au sein d'un groupe de travail réunissant à 3 reprises des représentants de l'administration et du personnel. Ces rencontres ont permis de partager les résultats d'enquêtes et de définir collégialement des actions relatives à la promotion d'alternative à la voiture particulière tant pour les déplacements domicile-travail que professionnels, à l'organisation du travail, aux modalités de mise à disposition d'équipements ou à la sensibilisation à l'usage du vélo ou de la voiture électrique. Ce plan sera formalisé dans les premiers mois de 2018. ●



S. CUISSET

● ● ● Accessibilité : vers un territoire inclusif



H. COHONNER

Suite à la publication des nouvelles directives de l'ordonnance du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées, Lorient Agglomération a œuvré, en collaboration avec les communes, à l'élaboration des nouveaux programmes que sont les Schémas directeurs d'accessibilité et Agenda d'accessibilité programmé (respectivement Sd'AP et Ad'AP). Dans ce cadre, les 2 bateaux Tangueten et Talhouant ont été mis en accessibilité et le nouveau ponton installé quai des Indes est désormais accessible aux fauteuils roulants manuels et électriques. Par ailleurs, 245 points d'arrêts, sur 344 prévus pour être rendus

totallement accessibles, le sont aujourd'hui (sur 1016 arrêts sur les lignes régulières) Le Triskell et le Pôle d'échanges multimodales, qu'il s'agisse des gares routière ou ferroviaire, s'inscrivent naturellement dans les équipements accessibles, notamment en proposant une information dynamique aux usagers. Une convention de coopération avec le Cerema a été approuvée dans le but d'élargir la vision, de rationaliser les pratiques et améliorer l'organisation du service dit « de substitution » et du transport pour personne à mobilité réduite. Un groupe de travail constitué des membres de la CIA s'est organisé afin d'accompagner de leur expertise ce travail (durée 2 ans).

Transition énergétique

Consommer moins, consommer mieux l'énergie

Lorient Agglomération est désigné par la loi comme coordinateur de la transition énergétique au niveau du territoire. Pour ce faire, elle élabore un nouveau Plan climat air énergie territorial (PCAET), feuille de route pour 6 ans. Il comporte deux volets : un volet atténuation portant sur la réduction de gaz à effet de serre et un volet adaptation aux effets du changement climatique pour rendre le territoire plus résilient.



Agglomération permettent d'évaluer les résultats des actions engagés. Globalement il est important de noter que la facture énergétique payée directement par la collectivité est contenue à 1500 000 € et ce malgré les hausses successives des coûts unitaires complets des énergies (+5%/an depuis 2008) et du périmètre du patrimoine (1 fermeture de compteur pour 22 ouvertures sur un total de 624 compteurs exploités en 2017, après également un solde d'ouverture de +6 en 2016).

Pour le patrimoine bâti les consommations sont identiques à celles de 2016 en comptant l'intégration de nouveaux bâtiments comme l'Espace Info Habitat par exemple. Il faut y voir le résultat de la mise en œuvre de la politique de sobriété et d'efficacité énergétique sur le patrimoine existant ainsi que la volonté de l'agglomération de réaliser des bâtiments neufs et performants.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte et la COP 21 à Paris en décembre 2015 ont souligné l'importance de l'implication des collectivités dans la lutte contre le changement climatique pour maintenir le réchauffement planétaire sous 2 °C d'ici la fin du siècle.

En tant que chef de file, Lorient Agglomération agit à différents niveaux et se doit d'être exemplaire sur les compétences qu'elle exerce ainsi que dans la gestion de son patrimoine bâti et industriel.

Lorient Agglomération exemplaire

De nombreux projets de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables sur le patrimoine bâti et industriel de Lorient Agglomération ont été initiés en 2017.

Travaux d'économie d'énergie :

Les principaux travaux réalisés dans ce domaine ont concerné :

- Le déploiement des outils de la gestion technique du bâtiment (GTB) permettant de suivre et de piloter les installations à distance. Les sites du manoir du Lain, les locaux des clubs de

Larmor Plage, de Keruisseau et du pôle déchets de Plœmeur ont été équipés.

- La mise en œuvre des éclairages LED sur le site du Parc des expositions de Lanester et des garages de la CTRL à Lorient et Quéven a été finalisée.
- Des études ont été également conduites pour l'installation de LED sur 3 sites en 2017 : l'éclairage extérieur sur le parking du parc des expositions, l'éclairage de l'esplanade à Lorient La Base et enfin le site d'Adaoz à Caudan en remplacement de l'éclairage vieillissant et vétuste.

Développement des énergies renouvelables

3 installations solaires thermiques ont été réalisées pendant l'année sur le pôle déchet à Plœmeur, les locaux clubs de Larmor-Plage et au Centre Nautique de Kerguelen.

Les premiers relevés de production solaire sont supérieurs aux niveaux exigés par l'Ademe qui subventionne ces installations dans la mesure où le niveau de performance est atteint.

Optimisation et exploitation du patrimoine existant

La gestion et le suivi précis des consommations énergétiques payées directement par Lorient

Optimisation énergétique des sites industriels

Les consommations énergétiques des sites industriels de Lorient Agglomération (Adaoz, usine de potabilisation, station d'épuration, etc.) représentent l'enjeu majeur des consommations (80%). En 2017 plusieurs opérations d'optimi-



sation ont été conduites sur ces équipements: amélioration de la performance énergétique de la station de traitement des lixiviats à Kermat (-20% de consommation, -12 000 €/an), du centre de tri Adaoz à Caudan (gain 40 MWh/an soit 4 000 €/an) et des stations d'épuration des eaux usées.

Lorient Agglomération structure et pilote la demande en énergie

Achat d'énergie

Lorient Agglomération s'attache à optimiser les prix de fournitures d'électricité et de gaz. Elle coordonne depuis 2014 un groupement d'achat qui regroupe 34 partenaires. Après un premier marché passé en 2015 pour assurer la fourniture d'électricité et de gaz naturel sur les années 2016 et 2017, un deuxième marché a été attribué en juin 2017 pour les années 2018 et 2019. Sur les 4 ans de ce premier groupement, l'économie financière réalisée est de 4 millions d'euros soit - 10 % par rapport à la situation initiale.

Plateforme des services énergies

Cette plateforme constitue un outil incontournable de la transition énergétique à la disposition des communes et partenaires du territoire pour l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. Elle fédère en 2017 plus de quarante partenaires et la totalité des communes de l'Agglomération. Les services proposés s'adaptent aux besoins de chacun pour lui permettre de réaliser des économies d'énergies sur son patrimoine tout en réduisant les coûts. Elle propose :

- le Conseil en énergie partagé (CEP) auquel adhèrent 16 communes en 2017 permettant d'économiser en moyenne 3 €/an/habitant.
- la valorisation des Certificats d'économie d'énergie (CEE) auxquels adhèrent 22 communes et partenaires et qui permet de financer les travaux d'économie d'énergie à hauteur de 5 à 10 % des investissements réalisés. Depuis 2011, la valorisation financière des CEE s'élève à 636 014 €.



Le projet SOLENN, précurseur de SMILE



Depuis maintenant 3 ans, Lorient Agglomération est partenaire et territoire d'expérimentation du projet SOLENN (SOLidarité ENergie iNnovation). Initialement prévu pour se terminer fin 2017, il a été prolongé d'une année pour conforter les résultats issus des études universitaires. Il vise à développer et tester des solutions de mise à disposition de données électriques

individuelles issues du compteur Linky et à comparer différents modes d'accompagnement des foyers volontaires pour diminuer leurs consommations. Il permet aussi de tester la fonction d'écêtement ciblé (réduction momentanée de la puissance disponible au niveau du compteur), une alternative à la coupure totale d'électricité en cas de contrainte sur le système électrique.

Le projet SOLENN a été un précurseur du projet SMILE (SMart Ideas to Link Energies : Idées intelligentes pour relier les énergies), un projet collaboratif interrégional déployé sur les Régions Bretagne et Pays de la Loire. Son objectif est d'accompagner et soutenir le déploiement de projets régionaux en lien avec les réseaux énergétiques intelligents. Lorient Agglomération fait partie du conseil d'administration de l'association SMILE depuis janvier 2017. Elle est également un acteur de plusieurs projets en développement, notamment la création d'une plateforme énergétique territoriale et citoyenne régionale, dans la continuité de SOLENN.

Accompagnement au développement des projets de production d'énergie renouvelable

La production d'énergies renouvelables sur le territoire de l'Agglomération ne représente aujourd'hui qu'environ 4 % de la consommation finale d'énergie, alors que l'objectif national est de produire 23 % d'énergies renouvelables en 2020. Pour dynamiser et mobiliser les acteurs publics et privés, Lorient Agglomération souhaite accompagner le développement des projets de production d'énergies renouvelables sur son territoire et a été retenue par l'Ademe dans le cadre d'un contrat d'objectif de développement de la chaleur renouvelable. Les aides à l'accompagnement de projet permettent notamment de garantir la qualité de conception et la pertinence de la proposition technique et

économique faite aux partenaires et d'accompagner les porteurs de projet dans la réalisation et l'exploitation de leur projet, et dans le suivi des installations.

Les aides financières apportées par l'Ademe portent à la fois sur une part fixe forfaitaire et sur une part variable, en fonction de l'atteinte des objectifs : énergie produite et nombre d'installations. La signature de ce contrat d'objectif va notamment permettre à l'ensemble des maîtres d'ouvrage du territoire, publics comme privés, d'avoir accès directement aux aides (études et investissement) du fond chaleur pour financer leurs installations et équipements de production de chaleur renouvelable (bois, solaire thermique, chaleur perdue, pompe à chaleur géothermique). ●



Gestion des déchets

Un territoire exemplaire

Lorient Agglomération propose à ses habitants une collecte sélective poussée afin de favoriser au maximum le traitement et la valorisation des déchets produits. Elle organise notamment une collecte en porte à porte des biodéchets, lui permettant de se distinguer au niveau national pour sa gestion exemplaire.



Les résultats de cette politique ambitieuse en matière de gestion et de valorisation des déchets ont permis à Lorient Agglomération d'atteindre, dès 2008, les objectifs du Grenelle de l'environnement fixés à l'horizon 2015 et, en 2017, les objectifs 2020 de valorisation matière fixés à 60 % dans la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte.

Changement des modalités de collecte

Fin 2016, les habitants de Bubry, Calan, Lanvaudan, Inguiniel, Quistinic et Plouay se sont vus attribués des bacs de collecte sélective (pour la collecte des biodéchets et des emballages). Ces bacs ont commencé à être présentés à la collecte en janvier 2017.

Un nouveau modèle de bac réservé aux déchets biodégradables a été diffusé à cette occasion, de façon à favoriser et faciliter le geste de tri des déchets de cuisine et de table et également à réduire le dépôt de végétaux dans cette poubelle qui n'est pas réservée à cet usage.

Les modalités de collecte ont parallèlement été optimisées sur ces 6 communes ainsi que sur Cléguer, Gestel et Pont-Scorff. Une benne bi-

Évolution des tonnages collectés en 2017*

Tonnages Lorient Agglomération	TOTAL 2016	TOTAL 2017	ÉVOLUTION EN % 2016-2017	RATIO PAR HABITANT (KG)
D.M.R. (déchets ménagers résiduels)	36240	34641	-4,4 %	167
Principales collectes sélectives	31115	31734	+2,0 %	153
Verre	9265	9516	+2,7 %	45,9
Biodéchets	8149	7718	-5,3 %	37,2
Emballages	9248	10161	+9,9 %	49
Papier	4453	4339	-2,6 %	20,9
Carton	344	382	+11 %	1,8
Principaux flux déposés en déchèteries	52162	52339	+0,3 %	252
Déchets végétaux	18134	18502	+2 %	89
Gravats	15594	15897	-4,5 %	72
Non recyclables	6107	5889	-3,6 %	28
Bois	4394	4484	+2 %	22
Ferraille	2667	2671	+0,1 %	13
Carton	1227	1229	+0,2 %	5,9
Déchets d'équipements électriques et électroniques	1925	1726	-10,3 %	8,3
Mobiliers usagés	1746	2565	+46,9 %	12,4
Déchets dangereux	368*	376*	+2,2 %	1,8
TONNAGES TOTAL	119517	118714	-0,7 %	573

* données provisoires à la date de parution du rapport d'activité.

compartimentées effectue la collecte des bacs, de façon à permettre un seul déplacement pour 2 flux. Ainsi toutes les semaines les biodéchets sont collectés en même temps qu'un autre flux (emballages ou déchets ménagers résiduels).

Tonnages collectés en 2017

Lorient Agglomération a collecté près de 119 000 tonnes de déchets en 2017 dont 44 % en déchèterie.

En moyenne, un habitant de Lorient Agglomération présente à la collecte 573 kg de déchets par an dont : 167 kg de déchets ménagers, 89 kg de végétaux, 72 kg de gravats, 49 kg d'emballages, 46 kg de verre et 37 kg de biodéchets.

L'évolution la plus notable est l'augmentation du tonnage des emballages, répercussion des nouvelles consignes de tri (+10 % par rapport à l'an passé).

Les tonnages de biodéchets ont diminué par rapport à l'an passé, notamment du fait que les végétaux ne sont plus acceptés au cours de ces collectes.

Les déchèteries

Travaux de modernisation

Entre 2003 et 2015, la quantité de déchets collectée sur les déchèteries de Lorient Agglomération est en progression constante (+ 46 %), passant de 34 000 à 54 000 tonnes. Aujourd'hui, un habitant de l'agglomération dépose en moyenne 252 kg de déchets en déchèterie, soit 82 kg de plus qu'il y a 13 ans. Face à cette augmentation constante des tonnages et afin d'assurer la meilleure sécurité possible aux usagers et aux agents travaillant sur place, il est nécessaire de procéder à la modernisation des sites.

Les déchèteries les plus récentes de Lorient-Keryado et Plœmeur ont pris en compte cette nouvelle législation dès leur conception. Pour les autres, la mise aux normes se fait de manière



progressive. Après avoir équipé les sites de Languidic, Rianteac, Groix et Lorient-Port, des travaux ont été lancés à Quéven, Cléguer, Lorient Sud et Guidel en 2017.

Les travaux permettent de mettre en place des garde-corps pour sécuriser le quai. En effet, selon l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), plus de la moitié des accidents graves se produisant en déchèterie sont liés à une chute de hauteur. La nouvelle réglementation ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement) a également pris note de ces évolutions importantes et oblige désormais les collectivités à moderniser leurs installations en renforçant leur dispositif de sécurité (amélioration de la circulation des véhicules, installation de garde-corps, etc.).

Collecte séparée des déchets d'ameublement

Dans le cadre d'un contrat territorial de collecte des déchets d'éléments d'ameublement (DEA) signé entre Lorient Agglomération et l'organisme « Éco-mobilier » (agréé par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie), un plan pluriannuel d'équipement

des déchèteries en bennes dédiées aux déchets d'éléments d'ameublement (deux par an) a été établi. Née de la REP (responsabilité élargie du producteur), cette nouvelle filière de DEA, financée par l'éco-participation payée sur tous les meubles neufs, permettra de diminuer les volumes de la benne bois (-50%) et celle du tout-venant (-11%) et ainsi de diminuer les volumes de déchets destinés à l'enfouissement sur la zone de stockage de Kermat à Inzinzac-Lochrist.

En France, une famille de 4 personnes jette près de 100 kg de mobilier par an. Au total, les DEA représentent 1,7 million de tonnes chaque année au niveau national. Actuellement, 55 % sont enfouis, seuls 23 % sont recyclés. Avec ce dispositif, l'objectif de Lorient Agglomération est de réduire au maximum l'enfouissement en offrant une nouvelle solution de traitement pour les meubles usagés.

Après les sites de Lorient Nord, Plœmeur, Rianteac et Caudan en 2014 et 2015, puis ceux de Lorient Sud (port), et Hennebont en 2016, Lorient Agglomération a équipé de bennes les déchèteries de Plouay et Quéven en 2017.

Le gisement de DEA sur les 25 communes de



A. FROMENTIN

H. COHONNER



H. COHONNER/S. CUISSET / F. CALVEL

120 000 tonnes
de déchets collectés
en 2017



Des moutons à Kermat

Depuis décembre 2017, 4 brebis (moutons d'Ouessant) sont arrivés sur l'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) de Kermat à Inzinzac-Lochrist. Leur rôle est d'entretenir la surface enherbée des alvéoles réhabilitées.



Lorient Agglomération a été évalué à terme à 3 700 tonnes. En 2017, 2 546 tonnes ont ainsi été collectées (correspondant à 70% du gisement): 90% d'entre elles ont été valorisées sous forme matière ou énergétique.

Opération zéro gaspillage, zéro déchet

Retenue en 2014 parmi 58 lauréats, Lorient Agglomération participe à l'appel à projet « Territoire zéro gaspillage, zéro déchet » (ZGZD) lancé par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Pour la période 2015-2018, Lorient Agglomération s'est ainsi engagée à réduire de 10% les déchets ménagers par habitant, à augmenter leur valorisation, notamment sous forme de compost, et à réduire de 30% les déchets enfouis (non recyclables).

Le comptoir du réemploi

Action retenue dans le cadre du programme ZGZD, la recyclerie « Le Comptoir du réem-

ploi » a pour objectif de présenter une solution alternative au tout jetable et à l'enfouissement en favorisant le réemploi et l'économie circulaire. Située sur la commune de Caudan depuis 2015, la boutique du Comptoir du réemploi de Lorient Agglomération a déménagé à Lanester en mai 2017 pour offrir au public un espace de vente plus spacieux. Ce nouvel équipement de 500 m², officiellement inauguré le 12 septembre 2017, propose une palette d'objets de seconde main remis en état et vendus à bas prix. 95% des objets collectés pour la recyclerie sont ainsi valorisés par le réemploi (50% par la vente et 45% par la matière).

Lorient Agglomération a confié la gestion de la structure à l'association « Réemploi et Cie ». Le fonctionnement du dispositif comprend la mise en place, dans les 12 déchèteries du territoire (hors Groix), de points de dépôt spécifiques baptisés « points réemploi ». Ils permettent de recueillir les objets réutilisables dont les propriétaires souhaitent se séparer pour leur donner une

seconde vie dans les ateliers de réparation maintenus sur Caudan et ainsi réduire les déchets et le gaspillage. Depuis janvier 2017, l'association réalise également, sous certaines conditions, la collecte des encombrants au domicile des personnes ayant des difficultés à se rendre en déchèterie.

Le Comptoir du réemploi de Lorient Agglomération intervient également comme support d'insertion sociale et professionnelle de publics éloignés du marché de l'emploi en les aidant à retrouver le chemin du travail. 35 postes ont ainsi été créés dont 28 en insertion.

Une autre recyclerie existe également à Groix et récupère 31 tonnes par an.

Semaine européenne de réduction des déchets (SERD)

La Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) a pour objectif de sensibiliser les habitants à la nécessité de réduire les déchets et donner des clés pour agir au quotidien. Sur le territoire, Lorient Agglomération, les communes et les associations organisent de nombreux rendez-vous pour impliquer les habitants et leur montrer qu'avec des gestes simples il est possible de réduire les quantités de déchets. Le programme 2017 s'est articulé autour de deux temps forts: les portes ouvertes du centre de tri et des ateliers de la recyclerie à Adaoz à Caudan d'une part (160 visiteurs), une journée festive organisée au Moustoir à Lorient d'autre part (400 participants ont ainsi été dénombrés, soit une fréquentation doublée par rapport à la première édition). ●

Eau et assainissement

Exploitation des ouvrages et service aux habitants

Depuis 2012, Lorient Agglomération gère la production et la distribution d'eau potable ainsi que les systèmes d'assainissement collectif et non collectif pour les communes-membres de l'Agglomération. Du prélèvement à la source au traitement des eaux usées, ces compétences s'exercent avec pour objectifs principaux la qualité de l'eau distribuée aux habitants et la bonne gestion des ressources.



Parmi les faits marquants de 2017, on retiendra entre autres :

- les reprises en régie de l'exploitation de l'usine de production d'eau potable de Beg Minio à Plœmeur et des systèmes d'assainissement de Plouay, Quistinic et Lanvaudan ;
- la prise d'effet au 1^{er} janvier 2017 d'un nouveau marché de prestation de service de 5 ans pour l'exploitation des ouvrages d'eau potable de Calan, Cléguer, Gestel, Guidel, Pont-Scorff, Plœmeur et Quéven ;
- les démarches préliminaires à la reprise en régie directe, à compter du 1^{er} janvier 2018, des services d'eau potable et d'assainissement de l'île de Groix : intégration de nouvelles installations

techniques dans les systèmes d'exploitation, intégration des données clientèle dans les logiciels de gestion et de facturation et déploiement d'une nouvelle logistique liée au contexte insulaire de la commune ;

- les études autour du transfert de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » des communes-membres vers l'Agglomération à compter du 1^{er} janvier 2018.

Si le mode de pilotage de cette compétence n'a pas été modifié en 2017, quelques modalités d'exploitation des équipements ont été révisées compte tenu de l'échéance de contrats de prestations de services ou délégations de services publics.

Par ailleurs, la convergence des grilles tarifaires en matière d'eau et d'assainissement est accentuée à compter de 2017 avec pour objectif d'aboutir à un tarif unique à l'échéance de 2020 pour tout usager domestique résidant sur le territoire de Lorient Agglomération.

Relation à l'utilisateur et coordination administrative et comptable

Accueil

L'accueil des usagers des services d'eau potable et d'assainissement est réalisé à la Maison de l'Agglomération.

En 2017, cette activité est restée stable pour l'accueil physique (en moyenne 137 personnes

reçues/semaine), mais a beaucoup progressé sur l'accueil téléphonique (+23 % par rapport à 2016, en moyenne 297 communications traitées/semaine) et a beaucoup augmenté dans le traitement des mises à jour de données clientèle reçues par courriel (+60 %, soit 2 390 demandes reçues) sans préjugé des demandes reçues par courrier. De plus 7 617 abonnés ont opté pour une gestion mensualisée de leurs factures d'eau et d'assainissement, soit une augmentation de 42 % par rapport à 2016.

Facturation

La facturation des redevances eau et assainissement concerne les usagers des communes de Lorient, Lanester, Port-Louis et les zones d'activités de Caudan (36 369 abonnés en régie).

66 228 factures de consommation d'eau et d'assainissement ont été établies. La forte progression du nombre d'abonnés mensualisés est une constante depuis la mise en place de la régie d'encaissement (19 % des abonnés en 2016, 23 % en 2017 - 60 % des nouveaux abonnés optent pour la mensualisation).

De plus, 4 847 factures ont été émises pour des prestations de services, des travaux branchements eau potable ou assainissement collectifs ainsi que des prestations en assainissement non collectif. Ces dernières concernent toutes les communes de Lorient Agglomération.

Exploitation eau potable

L'année 2017 s'est caractérisée par un 1^{er} semestre sec succédant à un second semestre 2016 déjà sec. Une pluviométrie déficitaire a engendré la tenue fréquente de comités sécheresse au niveau préfectoral et a nécessité une gestion attentive



F. TRINEL



F. TRINEL

de la ressource en eau. Sur l'île de Groix, la mise en service d'un forage supplémentaire a fait l'objet d'une autorisation provisoire et une campagne de sensibilisation des usagers a été menée afin de préserver la ressource.

Pour répondre à ce contexte, susceptible de se reproduire, Lorient Agglomération a procédé à une étude de schéma directeur eau potable sur le territoire des 25 communes. Celle-ci a été réalisée entre juillet 2014 et mai 2017 et porte sur la mise en adéquation des capacités de production d'eau potable en œuvre sur le territoire communautaire ou projetées, avec les besoins actuels et futurs de la population.

En 2017, la qualité de l'eau distribuée s'est avérée conforme à la réglementation en vigueur tout au long de l'année sur l'ensemble des secteurs de distribution. La distribution continue de s'améliorer sur la commune de Plœmeur grâce aux travaux entrepris sur les réseaux.

Pour optimiser la gestion de la ressource en eau, l'exploitation des données de sectorisation a été

poursuivie en 2017 afin de mieux connaître le sens de circulation de l'eau dans les canalisations, de faciliter les recherches de fuites sur le réseau public et de limiter les pertes en eau.

Exploitation assainissement

Stations d'épuration et postes de relèvement exploités par la régie

L'année 2017 est globalement une année sèche avec une pluviométrie de 794 mm mesurée à Lanester engendrant une forte diminution des volumes traités dans toutes les stations. Toutefois, de façon générale, il est constaté que l'intrusion d'eaux parasites dans les réseaux demeure un sujet préoccupant, qui nécessite la poursuite d'efforts conséquents en matière d'investissements.

Le fonctionnement des stations d'épuration et les résultats des traitements mis en œuvre restent satisfaisants. Les normes de rejet sont respectées hormis sur la station d'épuration de Guidel pour certains paramètres du fait des perturbations liées aux travaux d'extension de

Activité de la régie eau potable (Lorient, Lanester, Port-Louis et zones industrielles de Caudan)

	Lorient	Lanester	Port Louis	Caudan ZI
Linéaire de réseau renouvelé (ml)	3 389	705	0	595
Réfections de branchements plomb (unité) économique territoriale	126	44	4	0
Réfections de branchements PE (unité)	99	31	0	24
Compteurs remplacés (unité)	912	285	31	19



cet équipement (absence de prétraitement et démolition de la filière lit bactérien).

Assainissement non collectif

Le nombre de contrôles de conception de filières s'est stabilisé en 2017 (399 pour 384 en 2016). Ces contrôles ont pour origine des certificats d'urbanisme, des permis de construire, des déclarations préalables ou des demandes de réhabilitation. Les contrôles de réalisation ont quant à eux fortement diminué en passant de 239 en 2016 à 164 en 2017. Par ailleurs, 1258 installations (922 en 2016) ont reçu la visite des techniciens pour le contrôle périodique de fonctionnement et 247 contrôles ont été effectués dans le cadre de ventes.

Lancé en 2014, le troisième programme de réhabilitation groupée des réseaux d'assainissement non collectif s'est achevé en 2017. Celui-ci était notamment axé sur les communes de Guidel et Pont-Scorff sur lesquelles 180 filières étaient recensées. Dans ce cadre, 35 % des filières auront été réhabilités. Ce résultat est inférieur à celui de programme précédent bien que les aides aient été plus conséquentes.

Études et travaux

Eau potable

La rénovation ou l'extension des réseaux, sous-traités à des entreprises, concernent 9,3 km de réseaux et 13 communes.

Les travaux réalisés en régie portent principalement sur la pose de canalisations ou leur tubage et la reprise de branchements. En 2017, ces travaux concernent les communes de Lorient et Lanester pour 4,1 km de réseaux.

À Caudan, des travaux d'étanchéité et la mise en peinture du réservoir sur tour de Saint-Sulan ont été entrepris.

Assainissement

Le schéma directeur d'assainissement collectif des 25 communes de l'Agglomération a été lancé en 2017, son étude est prévue pour 2 ans. En 2017, les travaux de rénovation ou d'extension ont concerné 7,5 km de réseaux sur 15 communes. 26 276 m de canalisations d'assainissement ont fait l'objet d'une inspection caméra, soit avant travaux, soit pour contrôle après travaux.

Des études de maîtrise d'œuvre ont parallèlement été menées sur la commune de Groix concernant la mise en place d'une filière de déshydratation des boues et l'optimisation de la filière eau de la station d'épuration du Gripp (travaux prévus pour l'été 2018) ainsi que pour la construction d'une nouvelle unité de production d'eau potable à Créhal.

Enfin des études de révision des zonages d'assainissement des communes de Brandérion, Groix et Pont-Scorff ont été menées, tandis que les révisions de zonage d'Inguiniel, Inzinzac-Lochrist et Port-Louis ont été approuvées. ●



Activité de la régie réseaux d'assainissement

- 189 branchements ont été créés sur les réseaux de collecte (+28,6 % par rapport à 2016);
- 12 réparations de branchement ont eu lieu sous domaine public (+4 par rapport à 2016);
- 5 réparations sur réseaux (gravitaires et refoulement) ont été réalisées en urgence;
- 120 tampons ont été remplacés (145 en 2016) et 3 reprises de maçonnerie effectuées (11 en 2016);
- Les interventions curatives totalisent 624 interventions;
- Les interventions préventives ont concerné un linéaire de 30,8 km de réseau en hydrocurage et 913 actions ont été engagées sur les ouvrages (station d'épuration et postes de relevage).



Extension de la station d'épuration de Guidel

Les eaux usées collectées sur la commune de Guidel sont majoritairement traitées au sein de la station d'épuration de Kergroise d'une capacité nominale de 12 700 équivalents habitants (EH).

Les données d'autosurveillance de cette station ont montré que les installations connaissent des surcharges hydrauliques significatives et reçoivent ponctuellement

des charges proches de sa capacité nominale. L'évolution de l'urbanisation de la commune ces dernières années et celle attendue à l'avenir, ainsi que le raccordement prochain de la base aéronavale de Lann-Bihoué au réseau communal, ont donc conduit la commune de Guidel, puis Lorient Agglomération, à engager des réflexions sur le devenir de la station d'épuration

Les problématiques liées à ce chantier sont de deux ordres : assurer la continuité de service pendant les travaux et limiter les arrivées d'eau de nappe lors des terrassements. Les travaux ont pu débuter le 19 juin 2017, ils se termineront durant le second trimestre 2018 pour obtenir une capacité nominale équivalente à 18 000 EH.

Environnement et développement durable

L'Agglomération, chef de file pour le développement durable

La préservation de l'environnement et du cadre de vie est une compétence stratégique exercée par l'Agglomération en tant que chef de file.



AERDRONE

La préservation de l'environnement et du cadre de vie est une compétence phare de l'agglomération, au service de la qualité de vie des habitants. L'année 2017 est marquée par la préparation de l'organisation et de la mise en œuvre de la compétence Gemapi au 1^{er} janvier 2018 (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), et des missions connexes (hors Gemapi), en concertation avec les structures de bassins-versants. La protection et la valorisation des paysages et du patrimoine, la prévention des risques d'inondation, d'érosion côtière et de submersion marine, le programme d'éducation et les actions de sensibilisation à l'environnement, la gestion des espaces naturels d'intérêt communautaire sont autant de stratégies mises en œuvre pour préserver le patrimoine naturel et le cadre de vie des habitants.

Organisation de la prise de compétence Gemapi

Une partie des personnels des syndicats des bassins-versants du Scorff et du Blavet sera intégrée aux effectifs de Lorient Agglomération à compter du 1^{er} janvier 2018. L'année 2017 a permis de définir les partenariats avec les syndicats opérationnels de bassins-versants ainsi que les modalités de retrait de Lorient Agglomération. La discussion se poursuivra en 2018 pour les syndicats de la Ria d'Étel et de la Vallée du Blavet.

Définition du système d'endiguement

Sur le volet « protection des inondations », la collectivité doit définir les ouvrages construits ou aménagés relevant de sa gestion, en vue de prévenir les inondations et les submersions marines.

Avant de procéder à la mise à disposition, il est nécessaire de réaliser un inventaire exhaustif de tous les ouvrages pouvant potentiellement être classés comme partie prenante du système d'endiguement ou comme aménagement hydraulique sur le territoire de Lorient Agglomération. En 2017, le recensement des ouvrages de protection du littoral contre les inondations, a été engagé. La liste prise en compte dans le cadre de la Gemapi sera validée en 2018. Au regard du niveau de protection attendu, Lorient Agglomération doit définir, quel système d'endiguement et donc quels ouvrages sont inclus dans son périmètre de compétence.

Les milieux aquatiques

En 2017, la gestion des cours d'eau côtiers (Saudraye-Fort-Bloqué, Ter, Riant) s'est poursuivie, via les Contrats territoriaux sur les milieux aqua-

tiques (CTMA). Ces contrats portent notamment des travaux de génie écologique visant à restaurer les cours d'eau et zones humides et constituer ainsi des habitats favorables à la faune et la flore des milieux aquatiques. La restauration de ces milieux contribue par ailleurs au rôle d'épuration naturelle de l'eau.

Littoral

Protection du littoral de Gâvres

Lorient Agglomération assure une veille météorologique et un suivi des profils des plages au droit des ouvrages aménagés en 2012. Plusieurs interventions de désensablement aux abords de l'épi Est ont permis de réduire la pression sédimentaire accumulée pendant les événements de haute énergie.

Depuis 2015 et dans le cadre d'un partenariat avec l'Université de Bretagne Sud, des campagnes de mesures hydrodynamiques et morpho-sédimentaires sont menées sur la Grande-Plage de Gâvres. Ce suivi permet d'améliorer sensiblement la connaissance du fonctionnement de la plage in situ et de formuler des propositions d'amélioration. Une modélisation hydro sédimentaire a été lancée en 2017 pour dimensionner précisément les aménagements à réaliser.



RY HD



F. CALVEL

Natura 2000 en chiffres

- 7 contrats Natura 2000 sont en cours : 3 nouveaux contrats signés et un projet de contrat à l'étude. L'ensemble concerne 5 porteurs de projets dont Lorient Agglomération pour une opération de restauration de la dune grise (secteur du Fort du Loc'h) à Guidel.
- Le montant total de subventions obtenues pour 2017 s'élève à 87 403 €.
- 36 porteurs de projets sont accompagnés pour un total de 46 projets aidés.
- 18 000 € sont consacrés aux suivis botaniques et faunistiques pour enrichir la connaissance de la biodiversité sur les sites Natura 2000.
- Près de 9 200 oiseaux ont été observés pendant les comptages de l'hiver 2016-2017.

Observatoire photographique du paysage aérien et terrestre sur les littoraux de Guidel, Plœmeur et Groix

Trois missions photographiques ont été réalisées en 2002, 2007 et 2012 avant et après la réalisation des travaux de restauration des espaces naturels dégradés de Guidel, Plœmeur et Groix. Lorient Agglomération a renouvelé en 2017 cette mission photographique, permettant d'évaluer l'efficacité des travaux d'aménagement et de suivre l'évolution de ces espaces littoraux sensibles.

Natura 2000

Natura 2000, réseau européen de sites naturels terrestres et marins, concilie la préservation de la nature et les activités humaines, dans une logique de développement durable. 7 sites Natura 2000 sont répertoriés sur le Pays de Lorient dont deux pour lesquels Lorient Agglomération est opérateur local : « Rivière Laita, pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéec » et « Rade de Lorient ». Lorient Agglomération et la commune de Groix sont opérateurs conjoints pour le site Natura 2000 « île de Groix ».

Gestion différenciée

Lorient Agglomération assure en régie la gestion de neuf sites désignés d'intérêt communautaire

et correspondant à une superficie cumulée de plus de 465 hectares. Les 5 équipes en régie mènent quotidiennement, sous autorité de deux chargés de secteurs, des actions de protection et de préservation des richesses patrimoniales et paysagères auxquels s'ajoutent, à la faveur de l'accueil du public, des tâches d'entretien, de propreté, de maintenance et de réalisation de petits aménagements.

De nombreuses interventions ont été réalisées sur le patrimoine arboré de l'ensemble des sites suite à la tempête Zeus ainsi que des campagnes d'arrachage de Baccharis (régie et prestation extérieure) et de ravenelles (lutte continue). Certaines opérations sont aussi dévolues à la sécurité du public.

Dans ce cadre, on retiendra notamment les actions suivantes :

- Des travaux relatifs à la reconquête des milieux ont été menés en 2017 sur le littoral entre Guidel et Plœmeur : coupe et évacuation de fourrés d'ajoncs dans le secteur de la Batterie à Guidel, travaux de restauration de la dune grise aux abords du Fort du Loc'h à Guidel, mise en place d'un pâturage extensif (ovins, caprins) sur le site de Beg er Lann à Plœmeur pour restaurer la lande à éricacées.
- En 2017, sous maîtrise d'ouvrage du Conservatoire du littoral et en concertation avec la



Un chantier nature et patrimoine

Une équipe de 9 agents, dont 8 sous dispositif d'insertion, œuvrent au maintien et au bon fonctionnement des dispositifs de mises en défense des espaces fragiles (dunes et falaises), de canalisation du public sur les cheminements (accès plage, piste vélos-piétons, aires naturelles de stationnement). Ils assurent la gestion des milieux naturels littoraux définis d'intérêt communautaire de Guidel et Plœmeur soit 12,7 km de chemins côtiers et 5,4 km de piste cyclable littorale.



S. CUISSET

commune de Larmor-Plage, des usagers et des associations environnementales, le plan de gestion du Parc océanique de Kerguelen a été renouvelé pour une période de 10 ans.

- Sur le site de la Petite Mer, Lorient Agglomération, le Syndicat Mixte du Grand Site Gâvres Quiberon et le Conservatoire du Littoral, en partenariat avec les communes de Gâvres, Riantec et Plouhinec, ont travaillé à l'établissement d'une convention de co-gestion, concernant les sites propriétés du Conservatoire du Littoral autour de la Petite Mer, intégrant récemment les Marais de Kersahu à Gâvres. La gestion de ce site concernera 153 ha.

Études et travaux

Lorient Agglomération contribue à l'aménagement, à des fins de protection et d'ouverture au public, des espaces naturels d'intérêt communautaire. Cette mission se matérialise par la conception et la coordination d'opérations d'aménagements comme la réalisation et le

suivi de l'aménagement de l'aire de stationnement de l'île de Locastel, une étude sur le portail d'entrée du site du Bunz, sur la plateforme d'accès de Locastel à Inzinzac Lochrist, une étude et suivi de travaux de réfection de revêtement sur les pistes piétons vélos de Guidel-Plœmeur, études et suivi de travaux pour des opérations d'élargage sur le domaine du Bunz et du Lain, études pour remplacement de la passerelle du marais de Kerderff au Parc Océanique de Kerguelen.

Concernant les actions de conseil et d'expertise, les projets portés ont été les suivants :

- suivis des mesures compensatoires et des travaux de reboisement compensateurs au défrichement de Kermat à Inzinzac Lochrist,
- étude et travaux pour la gestion de la peupleraie du centre de tri d'Adaoz à Caudan,
- accompagnement des mesures compensatoires des projets des ZAC de Boul Sapin à Brandérion et du Mourillon à Quéven,

- travail d'inventaire des parcelles boisées de la collectivité en vue d'une réflexion sur la soumission au régime forestier,
- accompagnement du syndicat du Haras d'Hennebont sur la gestion du parc et son intégration dans le projet de site.

Sensibilisation au développement durable

En 2017, Lorient Agglomération a lancé une consultation pour réaliser un bilan à mi-parcours de l'Agenda 21. 3 grandes étapes sont programmées : actualisation de la stratégie de développement durable de Lorient Agglomération au regard des évolutions constatées depuis 2012, évaluation stratégique des 21 chantiers et bilan de l'état d'avancement des objectifs, valorisation, sous forme de vidéos, de 5 actions emblématiques réalisées de 2012 à 2017.

États initiaux de l'environnement, intégrés dans les Plans locaux d'urbanisme (PLU)

L'état initial de l'environnement est une pièce essentielle du rapport de présentation du Plan local d'urbanisme. Il comporte deux objectifs majeurs : contribuer à la construction du projet de territoire par l'identification des enjeux environnementaux et constituer le référentiel nécessaire à l'évaluation et l'état de référence pour le suivi du document d'urbanisme.

Il sert également de document central pour toute étude d'évaluation environnementale renforcée sur le territoire communal. En effet, les Plans locaux d'urbanisme doivent répondre à la loi « Alur 2015 » (Accès au logement et urbanisme rénové), en faisant apparaître clairement les trames vertes et bleues à l'échelle communale, en faisant ressortir les réservoirs et corridors écologiques, la biodiversité et les liaisons naturelles entre les grands ensembles.

Il est désormais demandé de compléter la localisation des points de ruptures et de fragilités (en plus de l'argumentaire sur les enjeux



F. GALVIEL

environnementaux induits), en développant une approche empirique de la structure verte multifonctionnelle à l'échelle de la commune et en s'appuyant sur le Schéma régional de cohérence écologique/Trame Verte et Bleue de la Bretagne. La conclusion, présentée de manière synthétique, fait ainsi apparaître les enjeux environnementaux pertinents et sert à étayer les propositions d'orientations du Plan d'aménagement et de développement durable de la commune.

En 2017, 9 états initiaux de l'environnement ont été réalisés, pour être intégrés dans les PLU de Calan, Larmor-Plage, Gestel, Groix, Inzinzac-Lochrist, Lanvaudan, Quéven, Quistinic et Riantec.



Y. LEBAIL



F. GALVIEL

Appels à projets en faveur de la biodiversité

Lorient Agglomération est lauréate de 2 appels à projets lancés par la Région Bretagne et l'Agence française pour la biodiversité :

- le projet « *Identification et mise en œuvre d'actions en faveur des continuités écologiques du territoire de Lorient Agglomération* », permettant d'obtenir un co-financement par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et par la Région Bretagne à hauteur de 51 800 € (budget total de 77 000 €). L'objectif est d'améliorer la connaissance actuelle des continuités écologiques du territoire et d'en cerner les enjeux afin de réaliser un plan d'actions opérationnelles permettant leur maintien ou leur restauration. Un dialogue est engagé avec les personnes et structures référentes en matière de continuités écologiques, dans le cadre d'un comité scientifique réuni en novembre 2017.
- le projet « *Atlas de la biodiversité intercommunale de Lorient Agglomération* », permettant d'obtenir un co-financement de 300 000 € de ce projet développé sur 3 ans (budget total de 375 000 €). Réalisé en parallèle de l'identification des continuités écologiques, le projet d'Atlas de la biodiversité intercommunale décrira la biodiversité commune ou peu connue, par exemple celle liée aux milieux urbains, avec autant de rigueur que la biodiversité identifiée comme remarquable. L'atlas mettra également en valeur la biodiversité en termes d'écosystème, privilégiant autant les interactions et dynamiques que les espèces et habitats. Il aura pour vocation de sensibiliser le public et les acteurs locaux à la biodiversité du territoire. ●

Zoom

Semaine européenne du développement durable



P. LEPOCHAT

Du 30 mai au 5 juin 2017, Lorient Agglomération a relayé la campagne « Semaine européenne du développement durable ». 24 associations locales ont répondu à l'appel à projets et obtenu un soutien financier dans ce cadre. Un programme d'animations autour du thème central « alimentation et santé » a été mis en place. Plus de 60 animations, réalisées sur 14 communes, ont permis de sensibiliser 4 000 personnes (adultes, jeunes et scolaires). Tout au long de la semaine, l'Agence locale de l'énergie (Aloen), et la compagnie théâtrale « Orange givrée » sont allées à la rencontre des habitants sur les marchés et dans les lieux publics pour recueillir leurs idées, envies et suggestions pour le futur « Plan climat air énergie territorial » de Lorient Agglomération.



Les actions pédagogiques en chiffres

3 opérations pédagogiques « S Eau S Blavet », « Ecol'Eau Scorff » et « S Eau S Littoral », sont pilotées chaque année. Sur l'année scolaire 2016-2017, 1 180 élèves ont bénéficié d'une des 3 opérations pédagogiques :

- S eau S Blavet : 13 établissements (7 communes concernées), 16 classes, 397 élèves.
- Ecol'eau Scorff : 13 établissements (6 communes concernées), 16 classes, 385 élèves.
- S eau S littoral : 10 établissements (10 communes concernées), 16 classes, 398 élèves.

Pour atteindre les objectifs définis par le Plan de déplacements urbains, la collectivité a par ailleurs souhaité aborder une nouvelle thématique concernant « l'éducation à la mobilité ».



H. COHONNER

Promotion du territoire et de l'intercommunalité

Participer à l'attractivité de l'agglomération

Lorient Agglomération assure la mise en œuvre d'actions visant à promouvoir l'institution, à renforcer sa visibilité dans et en dehors du territoire communautaire et à faire connaître son rôle, ses réalisations, ses projets.

3 grands axes participent à la promotion du territoire et du rôle de l'Agglomération :

- la communication externe et le marketing territorial,
- l'animation locale interne au territoire,
- la communication institutionnelle et la stratégie pluri-médias.

Participer au rayonnement de l'Agglomération à l'extérieur du territoire

Les grands événementiels communautaires

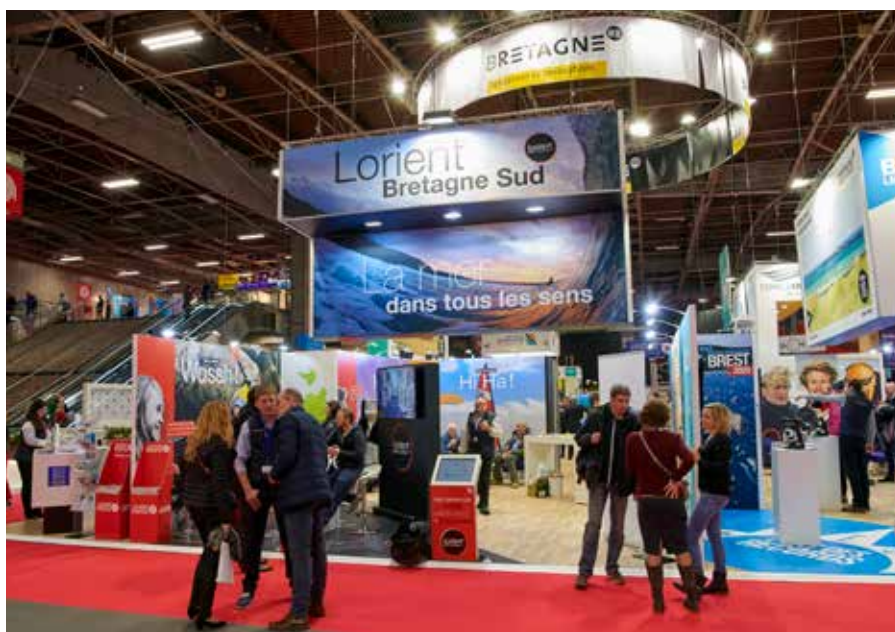
L'Agglomération organise de grands événementiels qui concourent à l'attractivité du territoire à l'échelle du Grand-Ouest. En 2017, on relèvera entre autres le programme d'animations qui a jalonné l'année avant la livraison du bâtiment-voyageurs de la gare le 17 mai. Cette inauguration a fait l'objet d'un événement festif avec au programme un spectacle de rue, une déambulation circassienne et un set DJ.

Animer le territoire et participer à la qualité de vie des habitants

Les événementiels locaux

Chaque année, Lorient Agglomération pilote en direct l'organisation d'une centaine d'animations de dimension locale et à vocations variées : colloques, visites de sites, animations locales inédites ou récurrentes.

En 2017, on retiendra entre autres les inaugurations du nouvel office de tourisme de Port-Louis



ainsi que de la surface commerciale de la recyclerie à Lanester, mais aussi la mise à disposition des promeneurs de La Base d'un plateau de jeux sportifs sur sable « Fun Zone » qui a accueilli près de 5 000 personnes entre le 14 juillet et le 15 août 2017.

Les partenariats

Au titre de sa compétence « promotion du territoire », Lorient Agglomération élabore chaque année un programme d'activités événementielles susceptible de lui apporter un bénéfice en notoriété et en image à l'extérieur. Ce programme se traduit par un ensemble de partenariats conclus entre l'Agglomération et

Zoom

La campagne « Passez à l'ouest »

La campagne régionale **Passez à l'Ouest** a été primée au Grand prix Cap'com en obtenant le grand prix dans la catégorie « Attractivité et marketing territorial » et le prix spécial de la Créa. Au-delà de son originalité c'est le travail collaboratif entre une vingtaine de territoires bretons, dont Lorient Agglomération, qui a été remarqué par les professionnels du jury. Cette campagne a fait l'objet d'un affichage massif dans le métro ainsi que les rues de Paris et a rencontré un grand succès sur les réseaux sociaux. Afin de mieux faire connaître les charmes du territoire, Lorient Agglomération a souhaité décliner cette campagne régionale en créant quatre visuels autour de ses propres atouts et en conservant la tonalité humoristique et décalée, se moquant gentiment des clichés parisiens.

À Lorient aussi, on vient pour réussir

Avec la Cité de la Voile Eric Tabarly et le pôle course au large, ce n'est pas un hasard si c'est à Lorient qu'a été conçu et équipé en grande partie le bateau d'Armel Le Cléac'h, vainqueur du Vendée Globe 2017.

lorient-bretagne-sud.bzh

BRETAGNE 
PASSEZ À L'OUËST #passezalouest

EN 2017 LORIENT A 3100 DE PARIS



les organisateurs d'événements récurrents ou ponctuels selon l'actualité : événements sportifs et/ou clubs sportifs, événements nautiques, événements culturels, événements professionnels. La démarche visant à systématiser depuis cinq ans environ la contractualisation sous forme d'un marché de prestations de services pousse vers davantage d'exigence dans les relations avec les organismes bénéficiant d'une aide de l'Agglomération (principalement concernant la visibilité de l'institution lors de ces événements). Ces marchés de partenariats et subventions représentent un budget global de près de 1,7 M€ en 2017 réparti auprès des différents opérateurs qui participent au rayonnement de l'agglomération dans et en dehors du territoire, éligibles suivant des critères validés par les élus en Bureau communautaire.



H. COHONNER

Faire connaître le rôle de l'Agglomération

Lorient Agglomération mène les campagnes d'information qui permettent de mieux faire comprendre aux habitants de l'agglomération le rôle de l'intercommunalité et ses domaines de compétence. Lorsqu'un projet est suffisamment abouti pour être porté à la connaissance des habitants du territoire, une stratégie de communication est alors élaborée.

Une stratégie pluri-médias

D'un point de vue éditorial, l'Agglomération conçoit et met en œuvre des supports complémentaires :

- Le magazine "Les Nouvelles" de Lorient Agglomération paraît tous les 2 mois. Sur 64 pages, il rend compte des actions de l'institution et donne la parole à ceux qui participent au dynamisme du territoire. Il comporte aussi un agenda et un cahier dédié aux 25 communes. Une nouvelle formule a été créée dans le courant de l'année et diffusée à partir de septembre

2017. Cette nouvelle maquette est le fruit d'un travail mené avec un panel de lecteurs de tous âges et de tout le territoire. 2 tables rondes avec une vingtaine de lecteurs ont ainsi été organisées en 2016 pour évaluer l'ancienne maquette et ce qui devait être amélioré. Un test de la nouvelle maquette avec les mêmes lecteurs s'est ensuite déroulé en juin 2017 recevant un écho très positif.

- Le site web lorient-agglo.bzh : dont la maquette a été revue en 2017 pour permettre une meilleure accessibilité « responsive » (accessible de façon adaptée sur ordinateurs, smartphones et tablettes numériques).
- Les réseaux sociaux, avec les gestions des comptes Twitter, Facebook et Instagram de Lorient Agglomération. Plus de 4 300 abonnés suivent ainsi quotidiennement l'actualité de l'Agglomération sur ces différents comptes.

Communication ciblée

En plus des éditions généralistes, Lorient Agglomération pilote et conçoit chaque année des stratégies de communication thématiques sur

Un nouveau site web à l'ergonomie revue : lorient-agglo.bzh

des domaines de compétence communautaire. En 2017, on retiendra notamment la réalisation d'un sondage auprès des habitants pour trouver un nouveau nom pour la scène de musiques actuelles, baptisée « Hydrophone » puis la création d'une nouvelle charte graphique pour ce futur équipement ; la réalisation d'une campagne de sensibilisation aux éco-gestes de consommation d'eau dans le contexte de sécheresse particulièrement impactant à Groix en 2017 ; la réalisation d'une campagne de communication pour rappeler les règles de tri des déchets. ●



H. COHONNER

Zoom

Le « Quai des visages » à Lorient La Base

Lorient Agglomération a aménagé les abords du port de Lorient La Base en y créant le « Quai des Visages ». Le dispositif regroupe ainsi une quarantaine de plaques placées en bord de quai afin de mettre en avant les grandes victoires des skippers et celles des bateaux basés à Lorient. Le parcours permet au public de mieux prendre en compte l'étendue du pôle course au large de Lorient et de ses nombreux skippers, anonymes ou marins chevronnés.

4

Mobiliser les ressources au service des politiques publiques

- Emplois, métiers et carrières 68
- Systèmes d'information 71
- Actes juridiques et marchés publics 73
- Évaluation des politiques publiques 74

Emplois, métiers et carrières

Les ressources humaines au service du développement des compétences

Agir pour le service public communautaire, faire vivre une communauté de métiers, gérer les situations de carrière de chacun, sont les enjeux actuels du pilotage des ressources humaines qui engage l'avenir de la collectivité.



Au 1^{er} janvier 2017, 603 des 628 postes budgétés au tableau des effectifs sont pourvus. Les 603 agents se répartissent dans cinq filières : 183 dans la filière administrative (55 A, 58 B, 70 C) soit 30,3 % des effectifs, 409 dans la filière technique (59 A, 79 B, 271 C) soit 67,8 % des effectifs, 1 agent de catégorie C dans la filière animation, 1 agent de catégorie B dans la filière sociale, 2 agents de catégorie A dans la filière médico-sociale et 7 contrats emploi d'avenir. Pour l'ensemble des filières, 116 postes sont pourvus par des agents de catégorie A (19,2 %), 138 par des agents de catégorie B (22,9 %), 342 par des agents de catégorie C (56,7 %) et 7 par des agents en CEA.

Carrières et paie

Gestion du personnel

Le nombre d'arrêtés et de contrats a fortement augmenté en 2017 avec 900 actes supplémentaires, dus pour l'essentiel à la réforme des parcours professionnels carrières et rémunéra-

tions (PPCR) qui a entraîné le reclassement de l'ensemble des agents au 1^{er} janvier 2017.

Le nombre d'avancements de grade a également augmenté, passant de 23 en 2016 à 67 en 2017. Le nombre de paies est resté stable.

Quinze agents ont fait valoir leur droit à la retraite en 2017, soit un départ de plus qu'en 2016.

Absentéisme pour maladie

Trois cent cinquante-cinq agents ont eu au moins un jour d'arrêt pour maladie ordinaire (343 en 2016, 333 en 2015), seize agents ont été placés en congé de longue durée, six agents en congé de longue maladie (respectivement 15 et 13 en 2016, 11 et 15 en 2015).

Le nombre d'agents concernés par un arrêt de maladie reste stable. En revanche, le nombre total de jours d'arrêt, tous types d'arrêts confondus, diminue de 1125 journées, soit moins 7,5 % par rapport à 2016.

Le nombre de saisines du comité médical diminue également en 2017 avec trente-cinq saisines (45 en 2016).

Dialogue social et instances professionnelles

En 2017, le comité technique s'est réuni à trois reprises (2 en 2016, 4 en 2015). Comme en 2016, les commissions administratives paritaires ont tenu six réunions toutes catégories confondues (10 en 2015) et ont été saisies cinq fois par écrit (7 en 2016, 5 en 2015). Cette possibilité de saisine par écrit permet une meilleure réactivité. Elle est utilisée pour les questions qui ne présentent aucun sujet de désaccord entre l'agent concerné et Lorient Agglomération (disponibilité, détachement, mise à disposition notamment).

Formation et développement des compétences

La formation, comme outil de développement des compétences individuelles et collectives

Au regard des orientations définies dans son projet d'administration, Lorient Agglomération actualise chaque année son plan de formation pluriannuel. Ce document compile l'ensemble



F. CALVEL

des besoins de formations collectives et individuelles des agents nécessaires au renforcement des compétences, au développement de l'expertise métier et à la sécurisation des postes de travail. En 2017, 521 agents ont été formés à hauteur de 2 135 jours de formation.

Emplois d'avenir, apprentis et stagiaires

Lorient Agglomération s'engage en matière d'insertion sur le marché de l'emploi. Six agents en contrat emploi d'avenir, deux apprentis et dix personnes en contrat unique d'insertion ont bénéficié de 58 jours de formation.

Par ailleurs, Lorient Agglomération a accueilli 42 stagiaires étudiants dont neuf pour des stages de plus de deux mois. Ce sont les thématiques de l'environnement, de la gestion et du traitement des déchets, de l'habitat, du développement économique et de l'énergie qui ont été les plus demandées.

Emploi, gestion des effectifs et des postes

Mouvements de personnel

Les ressources humaines ont géré 59 dossiers correspondant au recrutement externe de 35 nouveaux agents (16 femmes, 19 hommes). Les 16 postes restants (11 femmes et 5 hommes) correspondent à de la mobilité interne: 12 agents ont bénéficié d'un changement d'affectation, 4 agents ont changé de poste suite à une réorganisation.

Douze agents contractuels (3 femmes, 9 hommes) ont pu bénéficier d'une stagiairisation: 2 agents de catégorie A, par concours pour l'un et dans le cadre du dispositif de résorption

de l'emploi précaire pour l'autre, et 10 agents de catégorie C par intégration directe sans concours.

L'offre de mobilité interne est un préalable à tout recrutement externe, pour répondre à l'aspiration des agents de Lorient Agglomération qui souhaitent changer de poste et évoluer dans leur carrière.

Hygiène et sécurité au travail

Au cours de l'année 2017, 15 visites sur site ont été consacrées à la mise à jour du document unique.

Cette année aura aussi été marquée par le recrutement d'une psychologue du travail et la mise en œuvre au dernier trimestre d'une démarche d'évaluation du vécu au travail qui se poursuivra en 2018, dans le cadre de la mise en place d'un plan de prévention des risques psychosociaux.

5 agents ont bénéficié d'une étude de poste et d'aménagements légers sur leur poste de travail. La gestion des accidents de travail, maladies professionnelles et accidents de trajet a justifié un suivi plus important et 24 expertises ont été menées. De plus, 8 agents ont fait l'objet d'une étude de dossier de demande temporaire d'invalidité.

Les formations hygiène et sécurité ont été poursuivies au cours de l'année 2017. Ainsi 9 agents ont été formés pour devenir sauveteur secouriste du travail et trente-quatre agents ont bénéficié d'un recyclage sur cette formation.

Les formations à l'autorisation de conduite d'engins ou de grue auxiliaire ont concerné 37 agents, tandis qu'une formation sur la collecte des déchets en sécurité a réuni 30 agents. Les formations à l'habilitation électrique ont

mobilisé 23 agents et 65 agents ont été concernés par la formation initiale minimale obligatoire (FIMO) et la formation continue obligatoire (FCO). Cette année aura été marquée par deux formations importantes dans les métiers de l'eau et l'assainissement: l'autorisation d'intervention auprès des réseaux (AIPR) qui a concerné 57 agents et la certification d'aptitude à travailler dans le domaine de l'eau potable et l'assainissement (CATEC) pour 46 agents. Enfin 44 agents ont bénéficié d'une formation relative à la prévention des addictions et 10 agents ont été formés à l'évacuation incendie.

Le comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) s'est réuni deux fois. ●



F. TRINEL

Maintenance du patrimoine

Entretenir et optimiser le patrimoine bâti et la flotte de véhicules

Dans un contexte en pleine évolution technique et réglementaire, la satisfaction des besoins des exploitants et utilisateurs doit s'effectuer en garantissant à la fois l'usage, la disponibilité et la sécurité des équipements, tout en s'inscrivant dans une perspective de développement durable.

L'ensemble des politiques publiques menées par Lorient Agglomération s'appuie sur un patrimoine bâti réparti sur les 25 communes du territoire. La diversité de ce bâti illustre les multiples activités et services publics développés :

- un patrimoine industriel (stations d'épuration, ouvrages de production d'eau potable, sites de traitement des déchets, ateliers et dépôts de bus...),
- un patrimoine architectural remarquable (Haras national d'Hennebont, Lorient La Base, Cité de la Voile Éric Tabarly, Maison de l'Agglomération...),
- un patrimoine adapté aux différentes politiques publiques (Parc des expositions, casernes des services de secours, patinoire, golfs, musées, locaux commerciaux...).

Au total, l'enjeu représente environ 300 bâtiments, pour une surface de plus de 280 000 m², dans lesquels il est nécessaire d'assurer la maintenance et l'entretien, optimiser son exploitation et poursuivre la politique d'accessibilité.

Optimiser le patrimoine bâti et aménager de nouveaux espaces

La gestion patrimoniale se déploie au travers de différentes missions de fond, comme :

- la passation des contrats de maintenance nécessaires à l'entretien des équipements,
- la réalisation de dossiers d'exploitation et de maintenance pour les consultations de renouvellement des baux ou délégations de service public et de qualifications immobilières,
- l'amélioration des télégestions,
- la poursuite de la mise en œuvre de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) élaboré en 2015, qui porte sur un programme de travaux de 9 années concernant 75 établissements recevant du public.

L'année 2017 a été marquée par l'aboutissement de l'opération de réhabilitation des façades béton du blockhaus K2 à Lorient La Base, qui s'est poursuivi sur ce site par la



S. CUISSET

construction de la sur-toiture de 20 000 m² et le démarrage du chantier de la future scène de musiques actuelles, baptisée « Hydrophone » qui ouvrira ses portes en 2019.

La réhabilitation des cheminements des quais du blockhaus K3 a par ailleurs été finalisée en 2017 : la pose de garde-corps en acier galvanisé et de près d'un kilomètre de platelages représente 11 tonnes de métal, 32 m³ de bois et 2 000 lames de plancher d'une longueur développée de 2 700 mètres.

Au cours de l'année 2017, la poursuite de chantiers majeurs comme la construction du Centre de secours principal de Lorient, la création de la nouvelle déchèterie d'Hennebont, la livraison de l'extension du centre nautique de Kerguelen et celle de l'aménagement de l'office de tourisme d'Hennebont ont pu être entrepris.

Flotte de véhicules

224 véhicules sont mis au service des directions et exploitants de Lorient Agglomération : 75 véhicules légers et 102 véhicules utilitaires,

47 poids lourds et bennes à ordures ménagères. Chaque année, ce sont environ 30 véhicules qui sont renouvelés par appel d'offres, permettant de faire baisser les coûts, tout en bénéficiant des dernières avancées technologiques. L'utilisation de véhicules toujours plus performants en termes de diminution de consommation de carburants et d'émission de polluants est une préoccupation permanente, qui s'inscrit dans l'Agenda 21 et les objectifs de développement durable de la collectivité. En 2017, 4 véhicules à motorisation électrique ont remplacé des véhicules diesel, portant ainsi à 15 le nombre de véhicules électriques.

L'optimisation du regroupement des véhicules des agents de la Maison de l'Agglomération en « pool » a permis en 2017 de réduire la flotte en mutualisant les moyens et de générer de nouvelles économies grâce à un travail en transversalité avec les services intérieurs et le service informatique, pour le système de réservation. La mise à disposition de 7 vélos à assistance électrique contribue également à favoriser les modes de déplacements doux. ●

Systemes d'information

Mettre en réseau l'information pour gérer, partager et aider à la décision

La mise en réseaux des systèmes d'information, le développement d'outil collaboratif, la mise en ligne d'applications métiers, contribuent à accompagner la transition numérique à l'œuvre au sein de l'institution.



Accompagnement à la dématérialisation

Le nouveau site www.lorient-agglo.bzh est consultable du grand-public depuis mai 2017. Sa technologie a été gérée en interne ce qui a permis de faire des économies substantielles tout en gardant la maîtrise technique pour la maintenance et les évolutions. La maîtrise de cette technologie a permis de mutualiser ces investissements en réutilisant le cœur du portail afin de générer des sites internet pour les communes-membres. Languidic, Locmiquélic et le site de « Quai 9 » à Lanester ont été les premiers à bénéficier de cette mutualisation de moyens. Lorient Agglomération continue par ailleurs sa démarche de dématérialisation en automatisant des flux informatiques dans le cadre de son logiciel d'urbanisme ou en facilitant la signature électronique.

Un travail important sur les données de la collecte des déchets a été engagé qui a permis de réaliser la mise à jour du calendrier de collecte en ligne et la mise en place d'un outil nomade pour la gestion des bacs sur le terrain afin d'optimiser le service.

Au cours de l'année 2017, un nouveau Schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) a été défini pour la phase 2016-2020. Ce schéma élaboré en concertation et en collaboration avec l'ensemble des directions de Lorient Agglomération a permis de mettre en avant la nécessité de gérer, d'optimiser, de sécuriser en plus la donnée existante au sein des directions, mais également la nécessité de continuer la transition numérique de la collectivité en développant les démarches de dématérialisations commencées en interne et en les étendant aux agents de terrain et aux usagers. De nouveaux usages numériques vont ainsi être développés.

Soutien aux avancées fonctionnelles de l'institution

Afin de faciliter la gestion de la volumétrie de données toujours grandissante, la robotique qui assure l'externalisation des données sur bande à destination d'un coffre-fort physique a été remplacée (aujourd'hui près de 8To de

données sont stockés tous les week-ends). La gestion des sauvegardes des serveurs virtuels a également été stabilisée (aujourd'hui près de 130 machines). Enfin, les directions de l'institution sont accompagnées pour réduire la volumétrie de leurs données bureautiques sur les serveurs, notamment en supprimant les doublons.



Convocation des élus et sécurisation avec la Blockchain

Un projet marquant a été développé en 2017, autour d'un outil de convocation des élus. Cette nouvelle technologie appelée Blockchain a été implémentée avec une startup rennaise. Ceci permet d'horodater et de certifier l'envoi de la convocation des élus en l'ancrant dans une chaîne d'ordinateurs publics. Ce projet de sécurisation de la convocation est innovant et précurseur. Lorient Agglomération, après de grosses entreprises, de banques ou d'assurances françaises est la première collectivité à l'avoir mis en production.

Sécuriser, maintenir et proposer de nouveaux usages

Le doublement du cœur de réseau

Un projet structurant important a été mené en 2017 pour changer l'infrastructure support réseau et répartir ces infrastructures sur deux salles informatiques. Cette nouvelle architecture « cœur de réseau » a été rendue opérationnelle en décembre 2017. Elle doit permettre la redondance des matériels assurant la sécurité des infrastructures sera finalisée en 2018, de pouvoir avoir une meilleure continuité de service entre les deux salles informatiques. Les objectifs du projet sont de gagner en haute disponibilité grâce à la redondance de la solution sur deux Datacenter, mais également de gagner en sécurité en segmentant les réseaux (séparation des zones serveurs de production des zones utilisateurs de Lorient Agglomération, et des zones utilisateurs collectivités et partenaires).

La sécurisation du système d'information dans un contexte de cyberattaque

La politique des dispositifs de sécurité, notamment pour l'accès au système d'information, a été renforcée. Les accès aux services hébergés ont été améliorés en associant performance et sécurité. L'entrée du réseau de Lorient Agglomération a été consolidée en mettant en œuvre une nouvelle solution de relais d'entrée du réseau d'entreprise pourvu de mécanismes de sécurité.



Cette solution vient compléter l'équipement de gestion des règles de sécurité (pare-feu).

Pour les agents plusieurs actions ont été menées : un durcissement des mots de passe, la révision des droits sur les postes de travail, l'activation de règles de sécurité au niveau du pare-feu du poste de travail, etc.

La plateforme de supervision du système d'information a également été mise à jour afin de gagner en réactivité et en indicateurs de santé de l'ensemble des systèmes informatiques gérés.

La redondance de la connexion internet

La connexion aux services internet a évolué en 2017 avec le doublement de l'accès opérateur (1 par site distinct avec des opérateurs différents). Le doublement des cœurs de réseau réalisé en 2017 et le doublement de la sécurité des infrastructures en 2018 permettront à Lorient Agglomération et ses communes qui mutualisent l'infrastructure informatique de pouvoir basculer en cas de panne d'une salle vers l'autre et ainsi assurer une continuité des services informatiques. L'objectif de ce projet vise la sécurisation de l'ensemble des services fournis afin de répartir la charge montante (1400 utilisateurs) sur Internet. Le deuxième accès opérateur 40 Mbit/s a été activé en octobre 2017 avec un opérateur privé, complétant ainsi l'accès actuel du premier opérateur de 40 Mbit/s présent à la salle de Soye de Plœmeur. ●



En chiffres

Le Matériel

- 10 serveurs physiques et 130 virtuels, répartis sur 1 Datacenter Lorient Agglomération et la salle informatique de la Ville de Lorient,
- 90 commutateurs, cœurs de réseau redondés,
- 554 micros,
- 72 tablettes,
- 99 portables,
- 20 imprimantes,
- 47 copieurs,
- 1 station de visioconférence.

La Téléphonie

- Près de 503 postes téléphoniques ToIP raccordés sur 2 IPX en répartition de charge sur les deux Datacenters,
- 512 lignes mobiles dont 140 smartphones,
- 215 lignes fixes en réseau téléphonique commuté (RTC).



Actes juridiques et marchés publics

L'expertise juridique au service des intérêts de l'Agglomération

L'agglomération assure une mission d'assistance, de conseil et de veille pour permettre la mise en œuvre optimisée et sécurisée des projets communautaires.



relative à la gestion et l'exploitation du réseau de transports collectifs urbains de Lorient Agglomération (CTRL).

Le poids de la commande publique est toujours important même si l'on constate une diminution du nombre de marchés conclus : 125 marchés publics et 2 délégations de service public ont été notifiés pour un volume global de 86 procédures. Le montant total des marchés attribués en 2017 s'élève à 67,6 M€ HT. La part des marchés de travaux occupe toujours une place prépondérante de la commande publique (50 %).

Près de 52 % des marchés conclus sont attribués à des opérateurs économiques morbihannais (50 % en 2016), dont 34 % à des entreprises dont le siège social est situé sur territoire de Lorient Agglomération, soit 46,9 % du volume financier de la commande publique.

La proportion des marchés attribués à des entreprises dont le siège est situé dans des départements limitrophes demeure stable (28 %). La part attribuée aux opérateurs nationaux représente 18 % de la commande publique.

Archives et documentation : la conservation et l'information

En 2017, la direction a enregistré 47 versements pour un total de 66,4 ml. Ce chiffre correspond aux versements effectués par les services communautaires mais également au transfert d'archives dans le cadre des transferts de compétence à Lorient Agglomération. 44,35 ml ont été éliminés. L'accroissement net pour 2017 est de 29,2 ml. Le service conservait ainsi au 31 décembre 2017 1 078,84 ml d'archives.

233 demandes de communication de documents ou de recherches documentaires ont été traitées.

Une veille documentaire hebdomadaire ainsi qu'un panorama de presse quotidien (3 861 articles diffusés) sont proposés aux agents de Lorient Agglomération.

Dans le cadre de la mutualisation, la direction a réalisé des prestations de conseil en archivage au bénéfice de plusieurs communes-membres de Lorient Agglomération. ●

La direction des services juridiques conseille et assiste les services dans le choix des montages juridiques nécessaires à la mise en œuvre des projets communautaires. Elle est également chargée d'effectuer un contrôle interne de légalité des principaux actes de Lorient Agglomération.

La direction a été mobilisée en 2017 pour accompagner le transfert de nouvelles compétences à Lorient Agglomération au 1^{er} janvier 2018 : la Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, dite Gemapi et la gestion des eaux pluviales urbaines. La direction a ainsi suivi la procédure correspondante de modification des statuts de Lorient Agglomération.

La direction a intégré les groupes constitués pour travailler sur les thématiques de la déontologie, de la saisine de l'administration par voie électronique ou encore de la mise en concurrence préalable à la mise à disposition du domaine à vocation économique.

Enfin, la direction assume la défense des intérêts de Lorient Agglomération dans la gestion des dossiers précontentieux et contentieux.

Assurer la collectivité et prévenir les risques

Lorient Agglomération souscrit à 12 contrats d'assurance dits « généraux » auxquels viennent s'ajouter les contrats d'assurance construction contractés à l'occasion de la réalisation de certains ouvrages (19 contrats tous risques chantier et/ou dommages ouvrage souscrits en 2017).

Les marchés d'assurance des Syndicats Mixtes du SCOT et du Haras national d'Hennebont sont également gérés par Lorient Agglomération. Outre la gestion des sinistres, Lorient Agglomération assiste et conseille les services communautaires sur les dispositions assurantielles à prévoir dans les différents contrats ainsi que sur les garanties à souscrire lors de l'organisation de manifestations.

Simplifier et faciliter l'accès des opérateurs économiques à la commande publique

L'année 2017 a notamment été marquée par le renouvellement de la délégation de service public

Évaluation des politiques publiques

Optimiser l'offre de service au bénéfice des habitants

En 2017, la mission évaluation-projets-partenariats a essentiellement été mobilisée pour l'extension du Pays de Lorient et la révision, à mi-parcours, du contrat de partenariat.



Le contrat de partenariat 2014-2020 Europe-Région-Pays de Lorient fixe le cadre des financements de l'Europe (11,5 M€) et de la Région (18,1 M€) jusqu'en 2020.

Les fonds régionaux du contrat de partenariat

Après l'achèvement de la première période 2014-2016 pour laquelle le Pays de Lorient a bénéficié de 8 M€ de fonds régionaux, l'année 2017 a été rythmée par la révision, à mi-parcours, du contrat de partenariat et de la convention pour les soutiens régionaux aux priorités de développements qu'il déclina. L'année 2017 a également été une période d'adaptation du contrat de partenariat et de ses instances de gouvernance à la recomposition du territoire du Pays de Lorient étendu au périmètre de Quimperlé Communauté depuis le 1^{er} janvier 2018.

Voir à ce sujet, partie 2 du rapport d'activité, pages 26 et 27

Pour la seconde période 2017-2020 du contrat de partenariat, une dotation de 10,1 M€ de crédits régionaux de la politique territoriale est allouée au Pays de Lorient lui permettant de mettre en œuvre les priorités partagées de développement en matière de transition énergétique, d'accroissement de la richesse maritime du Pays, de renforcement de l'attractivité territoriale et de développement des services collectifs essentiels.

Au cours de la période 2014-2017, c'est donc une dotation globale de 18,1 M€ qui est dédiée par la Région au territoire du Pays de Lorient pour le soutien aux priorités de développement.

Les fonds européens du contrat de partenariat

Outre l'enveloppe entièrement programmée de 8,9 M€ de FEDER, une dotation d'1,7 M€

est affectée au programme Leader pour des projets de développement rural. Les fonds territorialisés du FEAMP pour la pêche et l'aquaculture viennent compléter ces financements à hauteur de 0,9 M€.

L'année 2018 sera plus particulièrement axée sur la mise en œuvre du contrat de partenariat révisé, en lien avec les directions opérationnelles et autres porteurs de projets, l'accompagnement du territoire de Quimperlé Communauté et de ses 16 communes-membres, ainsi que la prise en charge de leurs dossiers de demande de subventions.

En parallèle, Lorient Agglomération continue de suivre l'ensemble des autres dispositifs de financement de ses politiques publiques et de représenter le Pays de Lorient sur ces questions, notamment à Rennes, en commission régionale de programmation européenne et en comité de suivi des fonds européens. ●

5

Rapport financier 2017

● L'exécution du budget 2017	76
● Les principales ressources de l'Agglomération	78
● Les dépenses	80
● La dette	82

L'exécution du budget 2017

Les budgets publics sont composés d'opérations réelles, qui se matérialisent par un décaissement, et d'opérations d'ordre, constituées d'écritures comptables internes à la collectivité (dotations aux amortissements, autofinancement...).

Sur l'exercice 2017, les dépenses réelles, tous

budgets confondus, de Lorient Agglomération s'élèvent à près de 253 millions d'euros et les recettes réelles à près de 270 millions d'euros.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 82 millions d'euros. Ces investissements concourent à la réalisation des projets

structurants de Lorient Agglomération tels que le pôle d'échange multimodal, le Triskell-2^e tranche, la ZAC quartier gare, le Plan Local de l'Habitat, le centre de secours, la BSM (réhabilitation K2 et espaces extérieurs), des travaux sur réseaux d'eau et d'assainissement, la station d'épuration de Guidel.

BUDGETS DE LORIENT AGGLOMÉRATION

Budget principal

+

7 budgets annexes :

- des ports de plaisance
- des parcs d'activités économiques
- des transports urbains
- de l'eau
- de l'assainissement collectif
- de l'assainissement non-collectif
- du quartier Gare

Des grands équilibres et chiffres-clés

En 2017, l'épargne brute augmente de 2,9 M€ passant à 24,8 M€. Cette hausse résulte d'une meilleure dynamique des recettes réelles de fonctionnement (+ 4 %), tirée par les produits d'exploitation (+ 8 %) et les recettes fiscales (+ 4 %), compensant la diminution des dotations et participations (- 4 %). La Dotation globale de fonctionnement (DGF) enregistre une

baisse de près d'1 M€ en lien avec la dernière tranche de la contribution au redressement des finances publiques pour laquelle les collectivités locales et leurs groupements ont été sollicités à hauteur de 12 Mds d'€ sur la période 2014-2017.

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent moins fortement (+ 2 %), notamment du fait de frais financiers en

baisse (- 14 %) dans un contexte d'embellie des taux. Les autres postes de dépenses de fonctionnement augmentent en moyenne de 3 %.

La hausse de l'épargne brute conjuguée à la diminution de l'encours (- 10 M€) permet d'afficher une capacité de désendettement diminuée d'une année. En 2017, elle est de 4,9 ans pour le budget principal.

Les ratios

La comptabilité publique définit des ratios obligatoires destinés à synthétiser la situation financière de la collectivité.

		CA 2017 Budgets consolidés	CA 2017 Budget principal
	Population Insee	207 293	207 293
Ratio 1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	784 €	509 €
Ratio 2	Produit des impositions directes / population	305 €	305 €
Ratio 3	Recettes réelles de fonctionnement / population	965 €	628 €
Ratio 4	Dépenses d'équipement brut / population	261 €	189 €
Ratio 5	Encours de dette / population	1031 €	587 €
Ratio 5 bis	Encours de dette (hors emprunts de préfinancement) / population	1003 €	566 €
Ratio 6	DGF / population	82 €	82 €
Ratio 7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	19 %	23 %
Ratio 9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de dette / recettes réelles de fonctionnement	95 %	95 %
Ratio 10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	27 %	30 %
Ratio 11	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	107 %	93 %
Ratio 11 bis	Encours de la dette (hors emprunts de préfinancement) / recettes réelles de fonctionnement	104 %	90 %

	Lorient Agglomération	Moyenne de la catégorie
Potentiel fiscal par habitant	305,94 €	389,50 €

Le potentiel fiscal mesure la richesse potentielle d'un territoire en appliquant à ses bases fiscales un taux moyen national pour chaque impôt. Il est ici ramené par habitant (207 293 habitants au 1^{er} janvier 2017).

Les principales ressources de l'Agglomération

Les ressources de l'agglomération sont issues à 37 % de la fiscalité locale (ménages et entreprises), à 31 % de produits perçus auprès des usagers (dont TEOM et redevance assainissement) et à 20 % de dotations et participations extérieures, le reste étant notamment représenté par le recours à l'emprunt (à 7 %).

Détail des ressources

	Millions d'euros	
Dotations de l'État	22,2	9,0 %
Contribution économique territoriale	28,9	11,7 %
Versement transport	25,6	10,4 %
TEOM	21,6	8,8 %
Taxe d'habitation	30,8	12,5 %
Taxes foncières	1,5	0,6 %
Redevances assainissement	12,9	5,2 %
Subventions et participations	5,1	2,1 %
Attribution de compensation	1,5	0,6 %
Recettes d'exploitation	40,8	16,5 %
Autres ressources fiscales (TASCOM, IFER, taxe de séjour)	5,4	2,2 %
Autres recettes de fonctionnement	6,0	2,4 %
Subventions et participations (y/c remboursements de travaux)	21,6	8,8 %
TVA et FCTVA	5,2	2,1 %
Emprunt (hors revolving, y/c emprunt relais)	16,1	6,5 %
Autres recettes d'investissement	1,4	0,6 %
Total	246,7	100,0 %

Dans le cadre de la fusion de la communauté d'agglomération du Pays de Lorient et de la communauté de communes de la Région de Plouay du Scorff au Blavet au 1^{er} janvier 2014, un dispositif de convergence des taux a été enclenché pour les taxes foncières (bâti et non bâti), la TEOM¹ et la CFE². Ainsi, deux taux coexistent pour un même impôt sur les territoires des anciens EPCI. Ils aboutiront à un même taux cible (par impôt) sur l'ensemble du territoire de Lorient Agglomération à l'horizon 2020 pour la TEOM, 2025 pour la CFE et 2026 pour les taxes foncières.

La fiscalité économique

En 2017, le produit de la contribution économique territoriale (CFE + CVAE³) s'est élevé à 28,9 millions d'euros (dont 18,8 millions au titre de la CFE, pour un taux moyen pondéré au même niveau que l'année avant la fusion). Un nouveau dispositif d'évaluation des valeurs locatives des locaux professionnels, sur lequel la Commission intercommunale des impôts directs s'est

exprimée en 2015, est entré en vigueur en 2017. Désormais, ces valeurs locatives sont déterminées à partir de nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs géographiques, tarifs au m² et coefficients de localisation).

Par ailleurs, l'Agglomération a perçu 4,8 millions d'euros au titre de l'impôt forfaitaire sur les entreprises en réseaux et de la taxe sur les surfaces commerciales.

Le produit du versement transport (VT), versé par les entreprises de plus de onze salariés et affecté au budget annexe des transports urbains s'est élevé à 25,2 millions d'euros en 2017 pour un taux inchangé à 1,8 %. Une harmonisation du taux de VT sur les territoires des deux ex-communautés est là aussi en cours, elle aboutira en 2018.

Les taxes ménage

Le produit des impôts ménages s'élève à 32,3 millions d'euros, principalement au titre de la taxe d'habitation (30,7 millions d'euros, dont 2,8 millions de compensations fiscales), pour des taux moyens pondérés là aussi inchangés.

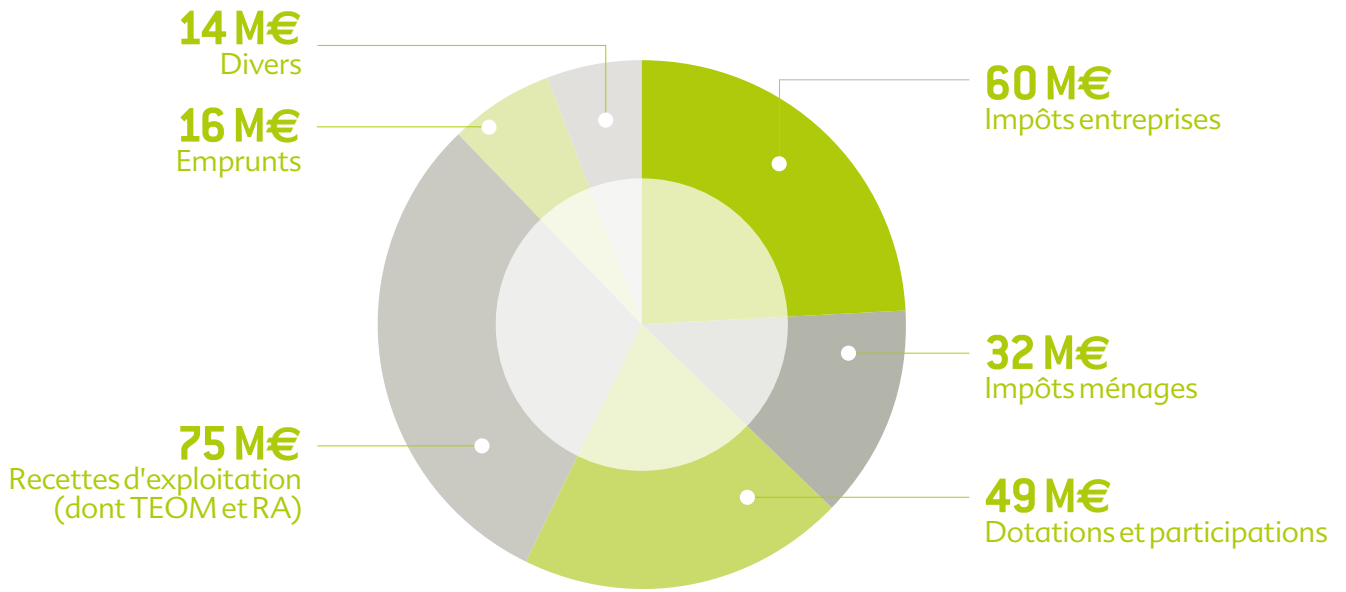
La TEOM

Le produit perçu pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, destiné à financer le service de collecte des déchets ménagers, est de 21,6 millions d'euros en 2017. Deux zones de perception coexistent sur le territoire communautaire. Caudan, au vu de l'implantation de l'essentiel des processus d'élimination des déchets ménagers sur son territoire, constitue une zone de perception. Sur l'autre zone, du fait de la fusion, un dispositif de convergence des taux, sur 5 ans, a été instauré entre les communes de l'ancien périmètre de Lorient Agglomération (18 communes) et les communes de l'ancienne communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet (6 communes). En 2017, le taux moyen de TEOM y est de 9,26 %. À titre de comparaison, le taux moyen national de TEOM était de 9,25 % en 2016.

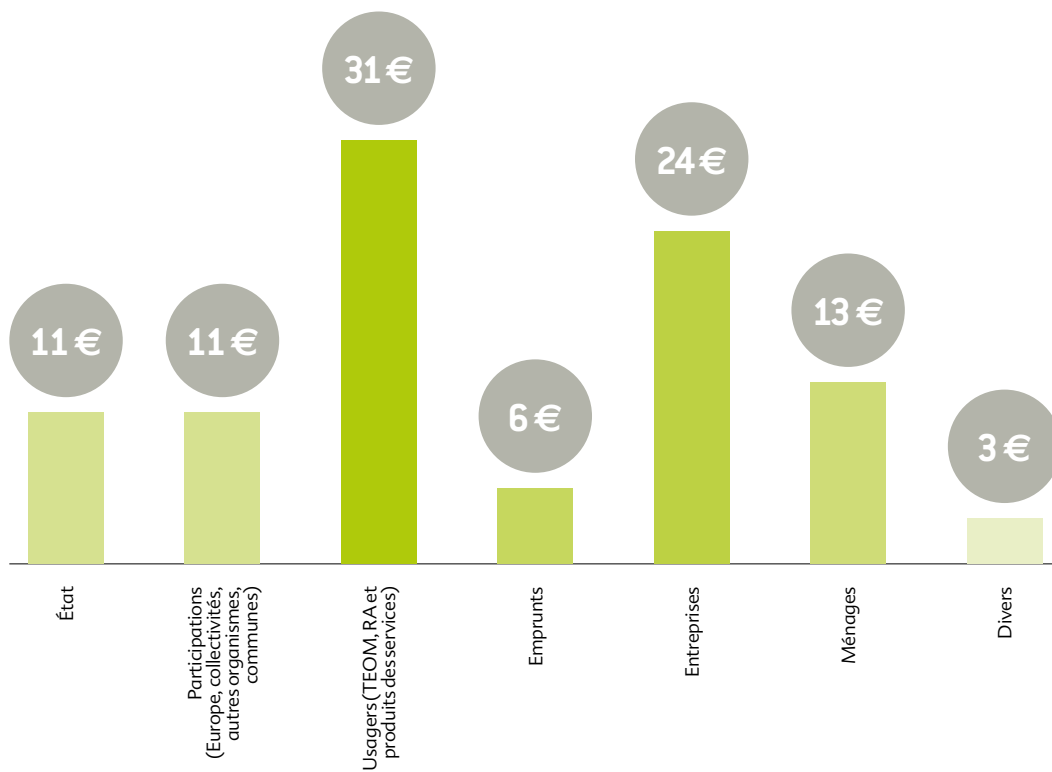
Redevance assainissement

En 2017, le montant de redevance assainissement (RA), assise sur les consommations d'eau potable, s'est élevé à 12,9 millions d'euros.

Les principales recettes en 2017

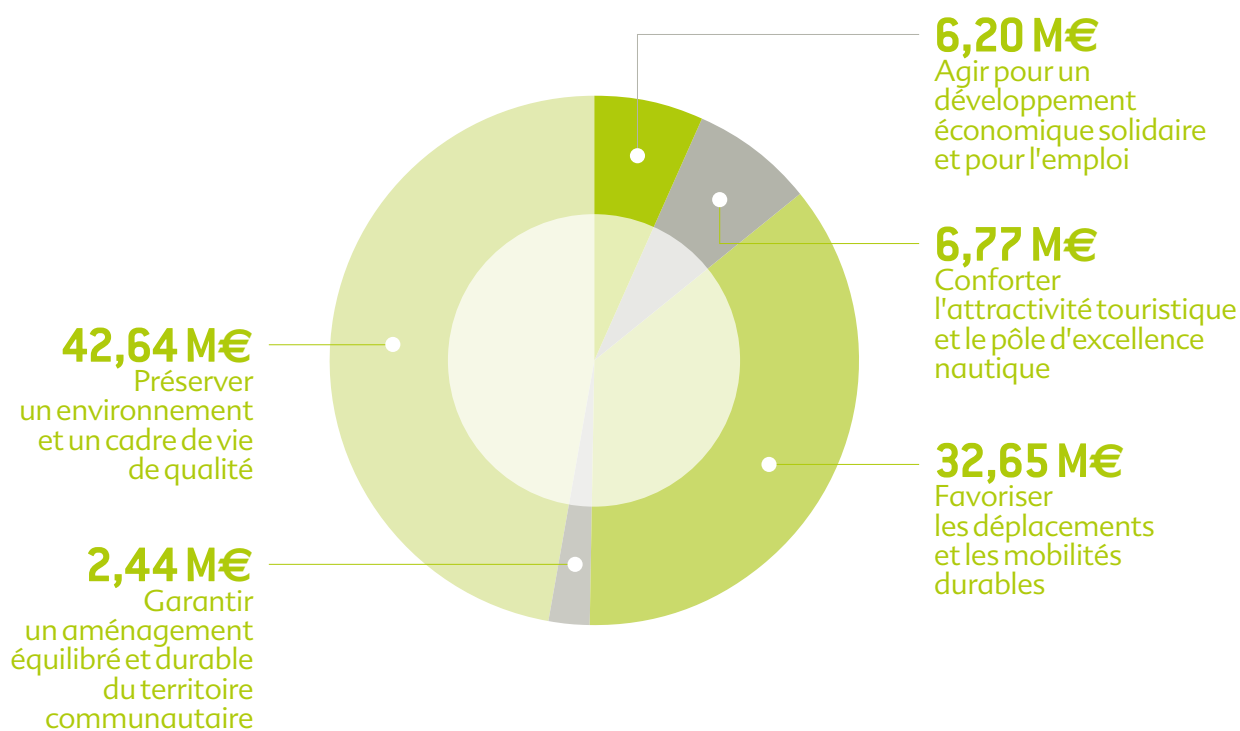


En 2017, pour 100 € de recettes, Lorient Agglomération a perçu :

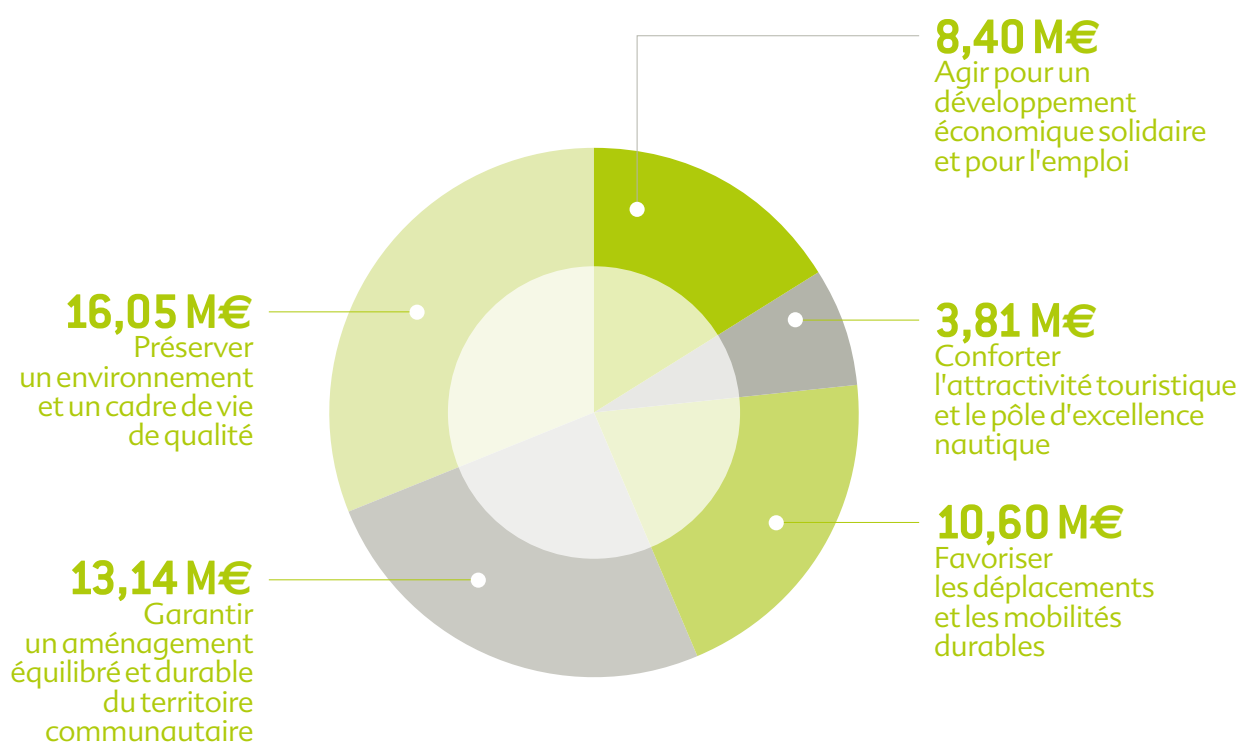


Les dépenses

Dépenses de fonctionnement des politiques publiques



Dépenses d'investissement des politiques publiques



Dépenses d'équipement 2017 (pour 100 €)



Les dépenses d'équipement relatives à l'administration générale qui concourt à la mise en œuvre des politiques publiques mentionnées dans le schéma ci-dessus sont réparties au prorata de ces dépenses.

Mission 6:

La mission 6 regroupe l'ensemble des moyens supports de l'Agglomération qui concourent à la réalisation des autres politiques publiques ainsi que l'ensemble des opérations comptables internes (116 M€ en dépenses de fonctionnement, 55 M€ en dépenses d'investissement et 114 M€ en recettes de fonctionnement, 84 M€ en recettes d'investissement).

En dépenses, on retrouve notamment les crédits liés aux ressources humaines (formation, action sociale, hygiène et sécurité, personnel) pour un montant de 32,1 M€ tous budgets confondus. C'est également dans cette mission que se trouvent les dépenses liées aux opérations financières (72,8 M€ pour le fonctionnement

et 53 M€ pour l'investissement). Celles-ci se décomposent principalement entre les flux financiers avec les communes membres (14,1 M€, ce sont les attributions de compensation et la dotation de solidarité communautaire), les reversements de fiscalité (9,2 M€ de FNGIR³), les opérations liées à la dette (36,5 M€, dont 20,7 M€ au titre du budget principal) et aux écritures d'ordre (dotations aux amortissements pour 11,9 M€ au titre du budget principal, et 16,7 M€ d'écritures de stocks liées aux parcs d'activités économiques - pour les plus significatives).

Les recettes de la mission 6 sont majoritairement des recettes liées à la programmation financière et budgétaire. Les produits issus de la fiscalité directe atteignent 66 M€, ceux issus des dotations⁴ 22 M€. Les opérations liées à

l'emprunt s'élèvent à 19,4 M€, dont 11,6 M€ liés au budget principal (8,4 M€ de souscription d'emprunt). L'affectation du résultat reporté en section d'investissement (compte 1068) se monte à 13,2 M€ pour le budget principal. On retrouve aussi les attributions de compensation reçues des communes membres (1,4 M€) et des écritures d'ordre notamment les amortissements d'immobilisations du budget principal (11,9 M€) et les écritures du budget des parcs d'activités économiques à hauteur de 16,7 M€.

Les crédits liés à l'informatique (maintenance, acquisitions de logiciels,...), à l'archivage, à l'entretien et à la gestion du patrimoine communautaire, à la communication (promotion du territoire partenariats avec les acteurs locaux,...) sont également dans cette mission.

3. Fonds national de garantie individuelle des ressources
4. Y compris le FCTVA

La dette

Financement des investissements (y compris avances)

Les investissements 2017 ont été financés par emprunt à hauteur de 15,85 M€. Cet appel à l'emprunt est réparti comme suit en fonction des budgets :

- **Budget principal** : 8,393 M€
- **Budget eau** : 2 M€
- **Budget ports de plaisance** : 1,1 M€
- **Budget des parcs d'activités économiques** : 0,53 M€
- **Budget assainissement collectif** : 3,827 M€ (dont 0,327 M€ d'avances de l'agence de l'eau)

Gestion de trésorerie

Pour gérer de façon optimale sa trésorerie, Lorient agglomération a disposé en 2017 d'une

ligne de trésorerie de 17 M€ auprès du Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB).

Sur cette ligne de trésorerie, l'agglomération a effectué 29 tirages pour un montant total de 44 850 000 € et 10 remboursements pour un montant similaire.

Annuité de dette 2017

L'annuité de dette long terme s'est élevée en 2017, tous budgets confondus, à 32 M€, dont 27,7 M€ en capital et 4,3 M€ en intérêts.

Dans le détail, l'annuité de la dette est de :

- **Budget principal** : annuité de 20,4 M€ dont 18,1 M€ en capital et 2,3 M€ en intérêts
- **Budget transports** : annuité de 1,6 M€ dont 1,35 M€ en capital et 0,25 M€ en intérêts
- **Budget eau** : annuité de 4,9 M€ dont 4,1 M€ en capital et 0,3 M€ en intérêts

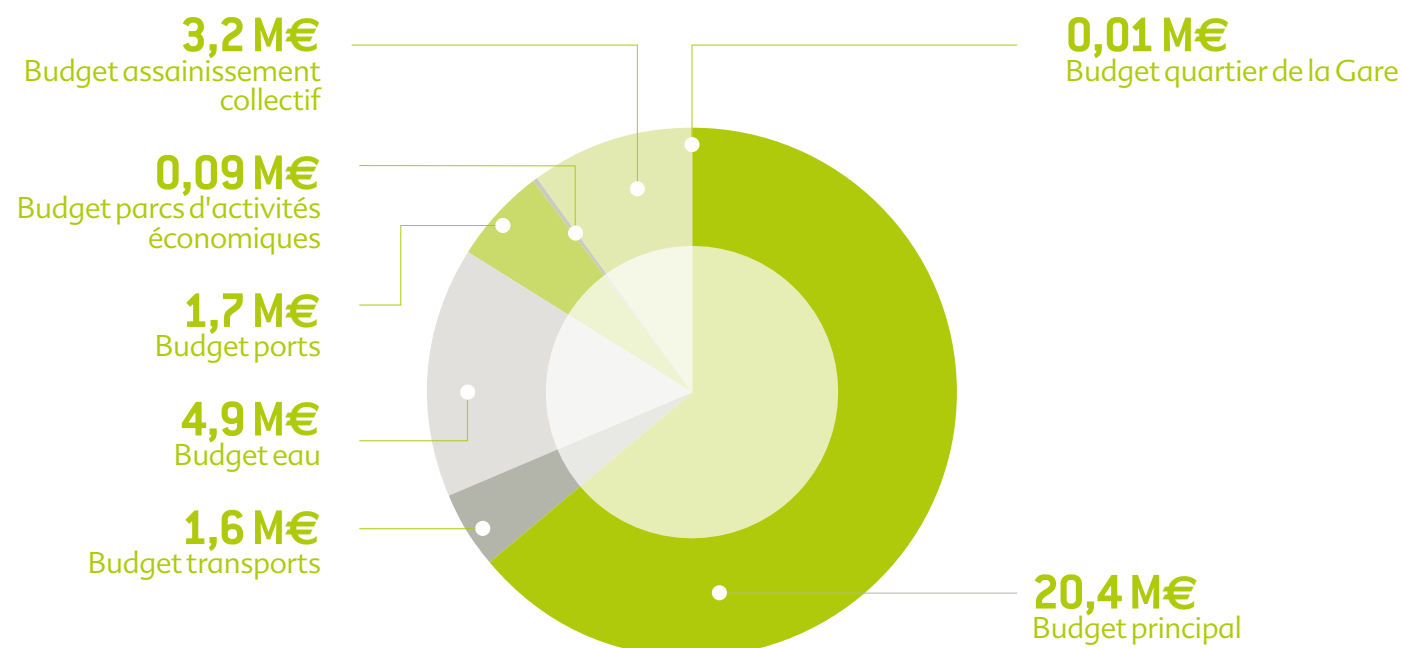
• **Budget ports de plaisance** : annuité de 1,7 M€ dont 1,4 M€ en capital et 0,7 M€ en intérêts

• **Budget des parcs d'activités économiques** : annuité de 0,9 M€ dont 0,65 M€ en capital et 0,25 M€ en intérêts

• **Budget assainissement collectif** : annuité de 3,2 M€ dont 2,5 M€ en capital et 0,7 M€ en intérêts

• **Budget ZAC du quartier de la gare** : annuité de 10 900 € dont 6 100 € en capital et 4 800 € en intérêts

Annuité de dette 2017 par budget



Encours de la dette globale

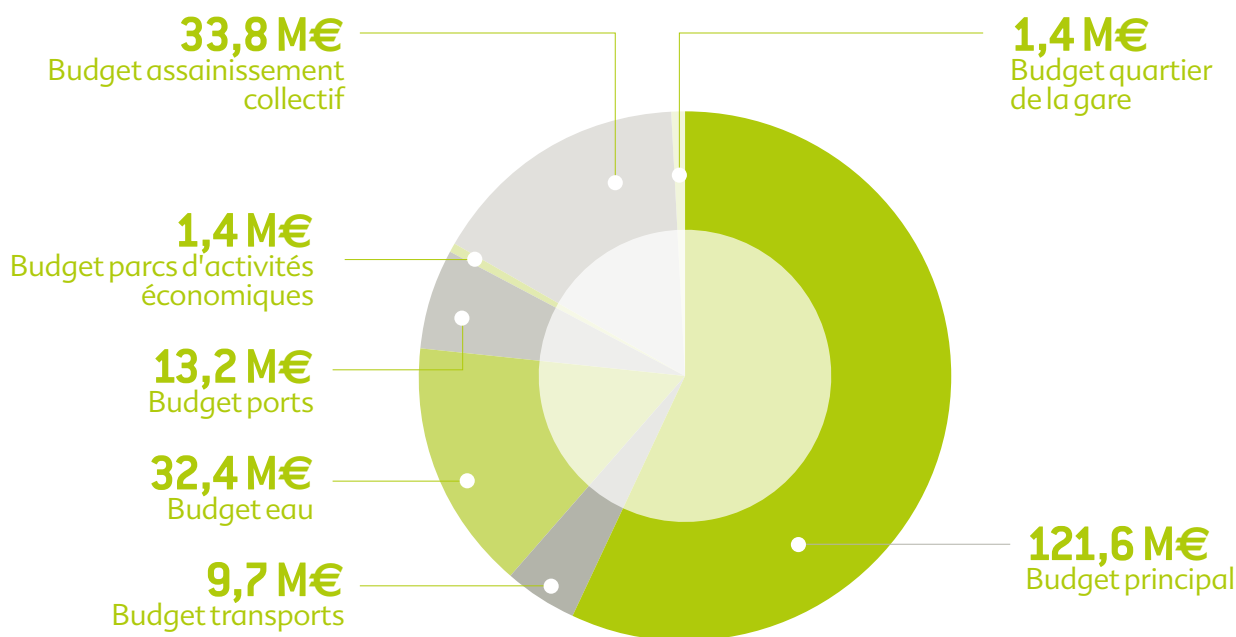
L'encours de dette global, c'est-à-dire le montant total de capital restant à rembourser au 31 décembre 2017 s'établit à 213,6 M€ se répartissant ainsi :

- **Budget principal**: 121,6 M€
- **Budget transports**: 9,7 M€
- **Budget eau**: 32,4 M€

- **Budget ports de plaisance**: 13,2 M€
- **Budget des parcs d'activités économiques**: 1,4 M€
- **Budget assainissement collectif**: 33,8 M€
- **Budget ZAC du quartier de la gare**: 1,4 M€

Au 31 décembre 2017, l'encours de dette est à 50% sur taux fixe et 50% sur des taux variables. Cette répartition permet de sécuriser une partie

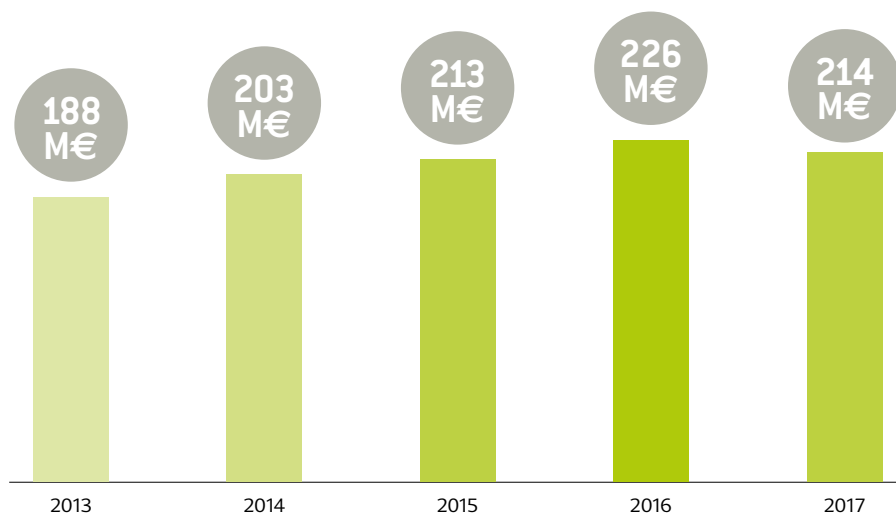
de la dette tout en profitant des taux « historiquement » bas sur les marchés pour les contrats indexés à taux variables. La dette à taux fixe comprend quelques contrats positionnés sur des barrières mais ces emprunts ne présentent pas de risques majeurs en raison de barrières protectrices et à l'absence d'effet de levier pour la majorité des contrats.



Évolution de l'encours de dette globale en M€

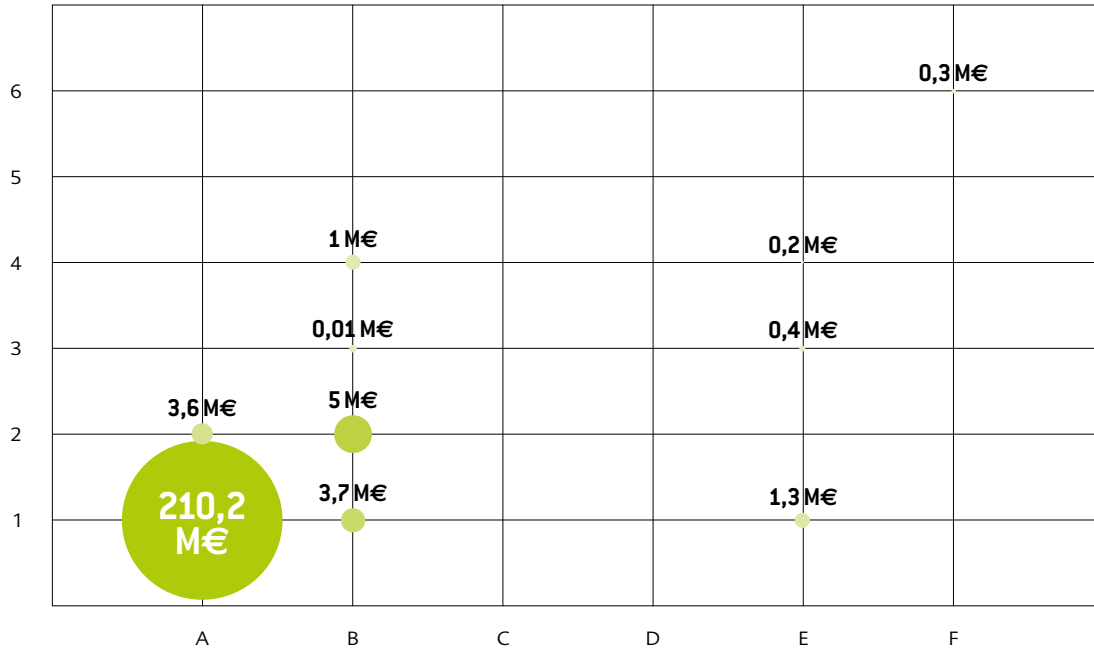
Pour mémoire, au 1^{er} janvier 2012 est intervenu le transfert des compétences eau et assainissement par les 19 communes membres de Lorient Agglomération et par les syndicats intercommunaux ayant précédemment ces compétences. Le montant des emprunts transférés suite à ces prises de compétences s'établissait à 40 M€ dont 14 M€ pour le budget annexe de l'eau et 26 M€ pour le budget annexe de l'assainissement collectif.

En outre, suite à la fusion au 1^{er} janvier 2014 de Lorient Agglomération et de la Communauté de communes de la Région de Plouay du Scorff au Blavet, 6 M€ d'emprunts ont été transférés par cette dernière et 3 M€ ont été transférés par les communes membres de l'ancienne Communauté de communes, soit un total de 9 M€ transférés à Lorient Agglomération au 1^{er} janvier 2014.



Répartition de l'encours de dette selon la charte de Gissler

Selon les critères de la charte Gissler, plus de 93 % de l'encours de dette de Lorient Agglomération est classé A1, catégorie présentant le niveau de risque le plus faible.



Consultations bancaires et gestion de la dette : point sur les prêts de la Caisse des dépôts

Une convention financière pluriannuelle a été signée à l'été 2015 entre Lorient Agglomération et la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Elle permet à l'agglomération de disposer de

20,55 M€ au cours de la période 2015-2019 pour des projets identifiés sur les 4 thématiques suivantes : infrastructures de transport, eau et assainissement, bâtiments publics, transports. Ces prêts permettent d'accéder à des durées longues puisque la durée d'amortissement est comprise entre 20 et 40 ans.

En 2015, Lorient Agglomération avait mobilisé 5,63 M€ sur cette enveloppe. En 2016, l'agglomération a mobilisé 9,109 M€ se répartissant sur 3 thématiques (infrastructures de transport, eau et assainissement, transports). Le disponible sur l'enveloppe est de 5,811 M€ pour les années 2017-2019.

6

Les délégations de service public

- Gestion, exploitation du réseau de transport collectif urbain de Lorient Agglomération **86**
- Gestion, exploitation des équipements muséographiques de Lorient Agglomération **87**
- Gestion, exploitation et animation des équipements portuaires d'intérêt communautaires **89**
- Gestion, exploitation des équipements nautiques - promotion et développement des activités nautiques sur le territoire de Lorient Agglomération **91**
- Gestion, exploitation de la résidence de loisirs de Kerguelen à Larmor-Plage et des gîtes du Lain à Gestel **92**
- Gestion, exploitation et promotion du camping de La Fontaine à Larmor-Plage **92**
- Gestion, exploitation du parc des expositions de Lanester par l'organisation d'actions de promotion, de commercialisation et d'animation de manifestations commerciales, culturelles, sportives et/ou de loisirs **93**
- Gestion, exploitation et animation des golfs de Val Quéven et de Plœmeur Océan **94**
- Gestion, exploitation et animation du centre équestre de Kerguelen de Lorient Agglomération **95**
- Gestion, animation des studios de répétition et promotion des musiques actuelles sur le territoire de Lorient Agglomération **96**
- Gestion, exploitation, animation et promotion de la patinoire du Scorff **98**

Gestion, exploitation du réseau de transport collectif urbain de Lorient Agglomération

Délégataire (2017): Keolis SA

La délégation de service public du réseau de transports collectifs, bus et bateaux de la CTRL, a été remise en concurrence dans le courant de l'année 2017. À l'issue de la procédure, la société RATP Développement a été retenue et exercera ces missions à compter du 1^{er} janvier 2018. Le rapport retranscrit ci-dessous relaie des informations fournies par l'ancien délégataire Keolis Lorient. Compte tenu du contexte, les informations restent succinctes.

La fréquentation du réseau de transports CTRL a connu une progression de +10% en 2017 par rapport à l'année précédente. Le nombre de voyages dénombré sur le réseau est ainsi de plus de 19 millions générant des recettes de près de 6 M€ liés à l'achat de titres de transport.

1,7 million titres de transports ont ainsi été édités en 2017, dont 11 504 à titre gratuit.

La fréquentation des liaisons maritimes a augmenté de 2,8% en 2017. 22 522 voyages supplémentaires ont ainsi été réalisés, soit 239 220 voyages en tout en additionnant le nombre de titres annuels et mensuels. ●

Consultez
le bilan 2017
de la compétence
transports
et déplacements
> P. 49 à 53

En chiffres

	Nombre de km	Nombre de km réalisés directement par le délégataire	Nombre de km réalisés par un sous-traitant
2016	8 499 659	4 711 529	3 788 130
2017	8 521 001	4 907 651	3 613 350



Changeement de délégataire à compter du 1^{er} janvier 2018

Le 17 octobre 2017, les élus de Lorient Agglomération ont désigné à l'unanimité RATP Développement comme nouveau délégataire des transports collectifs urbains pour les cinq prochaines années. La société sera en charge de la gestion et de l'exploitation des bus et des bateaux jusqu'en 2022.

L'offre présentée par RATP Développement, appuyée sur les particularités du territoire, répond de manière appropriée aux exigences de Lorient Agglomération pour l'accompagnement dans la future restructuration du réseau, apporte les garanties de qualité de service et de relations à l'usager et décrit clairement l'approche méthodique du dialogue social. La société apportera également son expérience pour la gestion de la gare routière du Pôle d'Echanges Multimodal de la gare de Lorient, mise en service en mai dernier et destinée à devenir le cœur du réseau urbain.

RATP Développement estime les charges d'exploitation à 157 M€ sur la durée de la concession, soit 31,4 M€ en moyenne annuelle. Durant la concession, elle s'engage à faire progresser la fréquentation du réseau de près de 6%, soit à réaliser plus de 95 millions de voyages. Sa rémunération dépendra de la réalisation de ces objectifs.

Zoom

Calendrier

- 13 décembre 2016 :** décision du conseil communautaire de lancer une procédure ;
- 16 décembre 2016 :** publication de l'appel à candidatures ;
- 6 février 2017 :** date limite de remise des offres ;
- 7 mars 2017 :** envoi du dossier de consultation aux trois candidats admis à déposer une offre ;
- Mars/mai 2017 :** questions/réponses des candidats ;
- 2 juin 2017 :** date limite de remise des offres de gestion ;
- Mi-juin/mi-septembre :** négociations avec les deux candidats restants pour préciser notamment leurs offres concernant les charges d'exploitation du service, la stratégie commerciale, les conditions d'exécution des services et la qualité de service ;
- 26 septembre 2017 :** résultats des négociations exposés à la commission d'appel d'offres pour avis ;
- 17 octobre 2017 :** vote du conseil communautaire ;
- 1^{er} janvier 2018 :** mise en œuvre du nouveau contrat.

Gestion, exploitation des équipements muséographiques de Lorient Agglomération

Délégataire: Sellor muséo

Consultez
le bilan 2017
de la compétence
tourisme et loisirs
> P. 34 à 37



En cohérence avec ses objectifs de développement touristique et pédagogique et son choix d'orientation stratégique « Mer-Rade-Vallée », Lorient Agglomération a élaboré un ambitieux programme qui s'est concrétisé par l'ouverture au public d'espaces découverte :

- le Haras national d'Hennebont, espace de découverte du cheval en Bretagne,
- la Cité de la Voile Éric Tabarly à Lorient La Base,
- le sous-marin « Flore » à La Base.

Le contrat de DSP 2012-2017 arrivait à son terme. La Sellor a répondu, en début d'année 2017, à l'appel d'offres lancé par Lorient Agglomération pour la gestion de ses équipements à vocation touristique et culturelle. La réflexion menée par l'agglomération en 2016 sur les perspectives des équipements communautaires de loisirs et de tourisme, en cohérence avec les

orientations de son schéma de développement touristique et le recentrage de son action sur les équipements à caractère structurant, a conduit à la cessation d'activité de service public de la Tisserie, de l'Odysseum et de la maison de l'île Kerner.

La réponse de la Sellor s'est attachée à développer une vision large de la stratégie culturelle et touristique du territoire articulée autour de deux pôles majeurs : Lorient la Base et le Haras National d'Hennebont. Ces deux ancrages territoriaux permettent de consolider un axe maritime-intérieur, reflet des richesses complémentaires du Pays de Lorient. Des projets ambitieux adossés à cette vision ont été proposés pour les 3 équipements concernés (Flore, Cité de la Voile, Haras).

Les négociations ont abouti à la signature d'un nouveau contrat de DSP de 5 ans.

Les faits marquants de 2017

Haras national d'Hennebont

Le Haras connaît une hausse de 8,5 % de sa fréquentation annuelle avec une augmentation notable de la fréquentation estivale en journée (+8 %) et du spectacle de Noël (près de 14 000 visiteurs). La richesse de l'offre et de la programmation du Haras en 2017 a permis de faire face à une situation globale rendue complexe par l'appauvrissement des activités historiques. Les spectacles drainent la grande majorité des visiteurs. Dès le printemps, les formes équestres aux univers variés se succèdent. L'accueil d'artistes en longue résidence permet d'assurer une présence de chevaux et une dynamique d'activité sur le site. En été, le glissement de fréquentation des spectacles nocturnes vers la proposition en journée se confirme. Les réflexions stratégiques

sur l'évolution globale du Haras et l'étude de programmation portant sur le volet tourisme et culture avancent concomitamment.

Odyssaum à Pont-Scorff, Maison de l'île Kerner à Rianteq, la Tisserie à Brandérion

2017 est la dernière année d'exploitation de ces 3 espaces découverte dans le cadre de la délégation de service public piloté par Lorient Agglomération.

L'Odyssaum constate une baisse de 17 % de la fréquentation annuelle malgré une hausse de 8 % en saison. Près de 20 % des visiteurs sont venus pour une activité de découverte de l'environnement et la fréquentation des groupes enfants et plus particulièrement des scolaires est également en hausse en 2017 (+13 %). Renommé "Le moulin des princes", l'ex-Odyssaum sera désormais géré en direct par Lorient Agglomération qui y proposera un programme de sensibilisation au développement durable dès 2018.

Près de 7 500 visiteurs ont franchi la porte de la Maison de l'île Kerner en 2017. Près de 30 % des visiteurs individuels sont venus pour une activité de découverte de l'environnement, une exposition participative a été notamment commencée avec succès, invitant les riverains de la Petite Mer à exposer leurs œuvres. De nombreuses séances de découverte environnementale autour de la petite mer de Gâvres ont été proposées : « Balade en kayak », « Les petites bêtes du bord de mer », « Au goût des plantes », « Rendez-vous avec les oiseaux migrateurs ». 2017 marque de nouveau une hausse de la fréquentation des groupes juniors (+9 %). La fréquentation du public scolaire représente plus de 60 % de la fréquentation totale du site.

À l'issue de la DSP 2012-2017, Lorient Agglomération a décidé de conserver ce site en l'exploitant en régie et d'y maintenir des propositions

permettant une médiation autour des enjeux et des richesses de la petite mer de Gâvres.

Pour sa dernière année d'ouverture, la Tisserie a connu une baisse de 5 % de sa fréquentation annuelle malgré une hausse de 53 % sur la période de juillet et août. Plus de 40 % des visiteurs individuels sont venus pour un atelier créatif (comme en 2016). Une exposition a complété l'offre de visite « Mots et matières : traditions du moyen Atlas » par Ateliers Monde a mis en avant un savoir-faire du monde dans la continuité de l'exposition permanente.

Cité de la Voile Éric Tabarly et billetterie centrale de Lorient La Base

La Sellor est missionnée par Lorient Agglomération pour assurer l'accueil, la promotion et la vente de l'ensemble des propositions de visite du site de Lorient La Base : Cité de la Voile Éric Tabarly, visite pôle course au large, balade sous voiles, sous-marin Flore et son musée, visite de la Base et du K3, musée sous-Marin et visite guidée de la rade (Escal'Ouest). La billetterie centrale favorise le couplage parmi l'ensemble des visites proposées à Lorient la Base.

La Cité de la Voile constate une hausse de plus de 20% de sa fréquentation annuelle. Cette hausse de fréquentation est d'autant plus notable sur la période juillet/août avec une progression de +55 % par rapport à l'année précédente avec 94 000 visiteurs accueillis.

La satisfaction exprimée par les visiteurs (indicateurs en hausse) permet d'affirmer que la notoriété progresse puisque dans le cadre d'une enquête menée auprès des visiteurs, 96 % d'entre eux sont satisfaits de leur visite et attribuent en moyenne la note de 8,5/10 à l'équipement et sa muséographie. Les propositions d'animations à terre ou sur l'eau et les expositions ont séduit le public.

L'exposition temporaire proposée à l'Annexe,



« Très Toucher », a été un succès avec une fréquentation de 18 000 visiteurs sur la saison. Cette exposition permet également de proposer une offre scolaire inédite sur un thème renouvelé annuellement. L'exposition remplit ainsi ses objectifs puisque la visite de celle-ci est fortement couplée à une autre visite ou activité sur Lorient La Base.

Sous-marin Flore

Le sous-marin Flore constate une hausse de sa fréquentation annuelle (5,94 %). La saison estivale a été clémente conforme aux estimations avec une progression de fréquentation de 14 % sur les mois de juillet et août. De nombreuses animations se sont notamment inscrites dans la programmation annuelle : les repas du sous-mariner, les visites thématiques des journées du patrimoine ou lors de la Nuit des musées. ●

En chiffres

Structure	2016	2017	Évolution 2016-2017
Haras	37670	40906	+8,59 %
Tisserie	3351	3184	-4,98 %
Maison Île de Kerner	7035	7722	+9,77 %
Odyssaum	6361	5251	-17,45 %
Sous-Marin Flore	65359	69242	+5,94 %
Cité de la Voile	77551	93588	+20,68 %
Total réseau	197327	219893	+11,44 %

Gestion, exploitation et animation des équipements portuaires d'intérêt communautaires

Délégataire: Sellor ports

Consultez
le bilan 2017
de la compétence tou-
risme et loisirs
> P. 34 à 37



Fin 2016, un contrat de gestion, d'exploitation, d'animation et de promotion des installations portuaires d'intérêt communautaire a été signé entre Lorient Agglomération et la Sellor. Ce contrat, d'une durée de 8 ans (du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2024) a pour objet de développer les activités correspondant à l'utilisation des biens d'exploitation mis à disposition du délégataire. Il s'agit également de promouvoir les activités de plaisance, liées à la course au large et plus largement au nautisme sur le territoire, par une pratique commerciale active en créant les synergies et les complémentarités nécessaires, dans un souci de cohérence, de rationalisation et d'efficacité.

Ce contrat a mis en avant les nouvelles pratiques des plaisanciers avec le passage à une nouvelle génération « überisée ». Ce phénomène est accentué avec l'arrivée de la ligne grande vitesse à Lorient et la fréquentation de nouvelles clientèles urbaines. Le délégataire doit donc mener un travail important d'évolution des services

proposés et rendus : animation du réseau des plaisanciers, proposition de services de conciergerie, etc.

Les faits marquants de 2017

Détails sur la fréquentation

L'année 2017 se caractérise par une bonne fréquentation et une activité très soutenue sur les ports de plaisance gérés par la Sellor. Cette tendance se traduit à nouveau par une augmentation du nombre total de nuitées d'escale accueillies dans les ports, après déjà plusieurs années de progression constante.

Des travaux importants ont été engagés en 2017 par Lorient Agglomération avec des réalisations neuves sur le port du Kernével (remplacement de pontons dans la partie nord du port et de la passerelle d'accès à la partie sud). Par ailleurs, de gros travaux d'entretien ont été réalisés sur les brise-clapots et les pieux pour l'ensemble des ports de plaisance.

L'activité de carénage a démarré sur la toute nouvelle aire aménagée par Lorient Agglomération au port de Guidel. L'équipe du port a suivi plusieurs formations pour maîtriser les opérations de manutention des bateaux, la prise en main du chariot élévateur et de la remorque à bateau. Ce nouveau service sur le port de Guidel a été très apprécié des plaisanciers.

Les balades entre Mer et Rivière et balade de Rade en Canaux, organisées pour les plaisanciers par la Sellor ont été reconduites en 2017. La Sellor a poursuivi le développement du pôle course classique de Bretagne Sud à Port-Louis afin de promouvoir la plaisance classique avec 18 Yachts Classiques basés à l'année au port de Port-Louis en 2017. La régates des ports de plaisance « Bord à Bord » s'est déroulée à Lorient en 2017. Les personnels des ports de plaisance gérés par la Sellor ont accueilli leurs homologues venus de toute la France, soit 180 personnes et 22 Grand Surprise, pendant 4 jours début octobre.

Gestion environnementale

La bonne gestion environnementale des ports de plaisance a été récompensée par la certification Ports Propres et le label Pavillon Bleu. Les critères à respecter pour obtenir ces labels sont nombreux avec notamment la gestion des déchets, la qualité de l'eau, la sensibilisation des plaisanciers et la communication, la prévention des pollu-

tions... Cela fait plus de 8 ans que la Sellor est engagée dans une politique environnementale pour ses ports qui lui ont valu la reconnaissance de certification ISO 14001 puis Port Propres et Pavillon Bleu aujourd'hui.

Animations en 2017

De nombreuses manifestations nautiques et animations se sont déroulées sur les sites des ports de plaisance de Lorient La Base, Lorient centre, Port-Louis et Kernevel. ●

Manifestations nautiques	Port d'accueil	Date	Nombre de bateaux
Salon des professionnels L'Orient Nautic	Lorient La Base	7 au 9 avril	100
Duo Demi-clé	Port-Louis	26 au 30 avril	20
Régate Caravelle	Kernevel	29 au 30 avril	10
Salon Navexpo	Lorient La Base	10 au 12 mai	6
Rallye Voile	Kernevel	14 mai	20
Navisport	Lorient La Base	19 au 21 mai	35
Régate Défense	Kernevel	19 au 21 mai	10
Voiles de la Citadelle	Port-Louis	2 au 5 juin	40
Allowind	Kernevel	3 au 5 juin	20
Les 150 milles	Port-Louis	8 au 12 juin	15
Duo Catamania	Port-Louis	16 et 17 juin	70
Course des Îles	Kernevel	16 au 18 juin	60
World Cup Beluga	Port-Louis	17 au 21 juin	15
Tour du Morbihan	Lorient centre	12 au 13 juillet	26
La Grand Large - Tour de l'Île de Groix	Lorient La Base	13 au 14 juillet	60
Départ de la Transquadra	Lorient La Base	13 au 16 juillet	80
Rallye Passeport Morbihan	Lorient centre	19 au 20 juillet	50
Rallye Passeport Escales	Port-Louis	20 au 21 juillet	50
Championnat d'Europe de planche à voile	Kernevel	22 au 29 juillet	60
Celtikup	Lorient centre	29 juillet au 7 août	35
Route de l'Amitié	Lorient centre	9 au 10 août	80
Tour de Bretagne	Kernevel	30 et 31 août	40
Navisport	Lorient La Base	9 au 10 septembre	37
Balade Rade en Canaux	Lorient La Base	2 et 3 septembre	10
Rentrée des Classes (Atlantique Le Télégramme)	Lorient La Base	22 et 24 septembre	125
Bord à Bord régata des ports de plaisance	Lorient centre	4 au 9 octobre	30

Les ports en quelques chiffres

23 611

nuitées d'escale en juillet et août 2017

2 300

places sur 6 sites

1 916

inscriptions sur liste d'attente

31

personnes employées dans les ports en équivalent temps plein

Gestion, exploitation des équipements nautiques - promotion et développement des activités nautiques sur le territoire de Lorient Agglomération

Délégataire: Sellor nautisme

Le contrat de délégation de service public des activités et équipements nautiques de Lorient Agglomération a été renouvelé le 1^{er} janvier 2016. Dans ce cadre, Lorient Agglomération met à la disposition du délégataire, qui en assume la responsabilité, l'ensemble des biens nécessaires à l'exploitation et notamment :

- deux centres nautiques à Larmor-Plage (centre nautique de Kerguelen et bâtiment pôle compétition dans le parc océanique) et à Port-Louis (au port de plaisance de la Pointe - Anse du Driasker);
- quatre bases nautiques estivales de Guidel Plages, du Fort Bloqué à Ploëmeur, de Gâvres et de l'île de Groix;
- un spot « char à voile » sur l'esplanade de Lorient La Base et d'embarquement pour les activités nautiques;
- un parc d'eau vive implanté sur l'île de Locastel sur les rives du Blavet à Inzinzac-Lochrist complété par un local à kayaks;
- un parc de matériel nautique (207 bateaux à voile, 96 planches à voile, 406 kayaks, 3 bateaux de plongée et 28 bateaux de sécurité).

Les faits marquants de 2017

Détail de la fréquentation

L'année 2017 est ainsi la deuxième année du contrat de délégation qui court jusqu'en décembre 2021. Globalement jusqu'à fin juillet

les conditions météorologiques ont été favorables. La fin de la saison a été plus difficile. Au final, le chiffre d'affaires progresse modérément (+ 1,2 %). Cette évolution cache de grandes différences selon qu'il s'agisse des clientèles groupes ou des clients individuels et, de la même manière, d'une activité à l'autre. Entre autres axes de développement, l'année 2017 est celle du lancement du projet Côte & Forme qui a été commercialisé à partir de l'été. Initié par la pratique de la marche aquatique, proposée au public depuis 6 ans, Côte & Forme est un programme complet de sport, composé d'activités dans l'eau (marche aquatique, aquagym, fitness paddle...) et d'activités à terre ou en salle (renforcement musculaire, marche active, Pilates, sophrologie et yoga). Le chiffre d'affaires de l'activité a donc progressé de 115 %.

Autre fait marquant de la saison, la progression de l'activité kayak qui bénéficie de l'engouement des clients groupes et individuels pour le stand up paddle. L'année a été plus compliquée pour le char à voile (-40 %) et la plongée (-10 %) et relativement stable pour la voile. Le chiffre d'affaires de la clientèle individuelle a progressé nettement alors que celui des groupes a stagné. L'activité sur le site du parc d'eau vive, de Kerguelen et de Guidel a progressé (respectivement + 21 %, +4 % et + 28 %). Elle est en baisse sur les autres sites (Gâvres - 13 %, Fort-Bloqué - 48 %, Groix - 1 %, Ports Louis - 13 %).

Commercialisation
du nouveau produit
Côte & Forme
en 2017

Bilan des investissements

La deuxième tranche des travaux de rénovation du centre nautique de Kerguelen a été livrée par l'Agglomération avec des nouvelles salles et des nouveaux vestiaires pour la clientèle, permettant ainsi de mettre en œuvre tous les projets de développement.

Des Windfoils ont été acquis en 2017. L'objectif est de faire rentrer dans l'école de voile cette nouvelle technologie, fortement médiatisée mais assez complexe à mettre en place dans le centre nautique.

Bilan des événements

Les événements 2017

En avril, « Jour de Fête à Kerguelen » lance la saison et fait découvrir au grand-public l'offre Sellor et le Centre Nautique de Kerguelen. Ensuite, les incontournables « 24 h kayak » à Inzinzac-Lochrist, animent le premier week-end de juin, comme chaque année depuis 17 ans! ●

Consultez
le bilan 2017
de la compétence
tourisme et loisirs
> P. 34 à 37



Gestion, exploitation de la résidence de loisirs de Kerguelen à Larmor-Plage et des gîtes du Lain à Gestel

Gestion, exploitation et promotion du camping de La Fontaine à Larmor-Plage

Délégataire: Sellor hébergement

Lorient Agglomération a confié à la Sellor par le biais de 2 délégations de service public:

- la gestion et l'exploitation de la résidence de loisirs de Kerguelen à Larmor-Plage et des gîtes du Lain à Gestel (mise en œuvre depuis le 1^{er} juin 2014 pour une durée de 6 ans et 7 mois) d'une part;
- le camping de La Fontaine à Larmor-Plage d'autre part (approuvé par le Conseil communal du 15 décembre 2015 pour une durée de 6 ans).

Les faits marquants de 2017

Le Camping de la Fontaine

Des discussions ont été engagées par Lorient Agglomération pour envisager la cession de cet équipement. Dans le même temps, les critères ont été réunis pour assurer le classement du camping en 3 étoiles. Lorient Agglomération a rénové les installations électriques des blocs sanitaires. Du point de vue de l'exploitation, la mise en place de la période de fermeture s'est déroulée sans encombre en 2017. Compte tenu des procédures juridiques engagées, la période de fermeture a, à la différence de 2016,

inclus également les mobile-home, impactant significativement le chiffre d'affaires. Malgré un mois d'août plutôt frais, le chiffre d'affaires a progressé légèrement en été, entre autres grâce aux emplacements de « longs séjours » libérés. L'arrière-saison (-14%) et l'impact de la fermeture stricte (perte de 9 000 euros TTC) ont cependant pénalisé le chiffre d'affaires annuel qui affiche une baisse de 6,6%.

Les Gîtes du Lain

Comme depuis plusieurs années, les gîtes oscillent entre 20 000 et 30 000 euros de chiffre d'affaires. L'année 2017 affiche une baisse de 10% par rapport à 2016 avec une perte de 10 000 euros entre juin et septembre (compensée par une meilleure fréquentation sur les mois d'hiver). Ce produit est sur un secteur très concurrentiel. Comme pour le camping, la question de son avenir au sein de Lorient Agglomération est en débat.

La résidence de Kerguelen

La stratégie mise en place lors du renouvellement du contrat en juin 2014 porte ses fruits. Après 2016, 2017 confirme l'évolution positive de la fréquentation avec le développement

de prestations hors saison sur des clientèles nouvelles, accueillies en autonomie, grâce aux aménagements réalisés en 2015 (création de cuisines en gestion libre). Parallèlement la commercialisation des salles progresse aussi avec l'action du service commercial de la Sellor. Enfin, le potentiel de la terrasse et du bar le Ty-kelen se révèle un peu plus encore cette année avec une croissance de 27%. La subvention d'équilibre versée jusqu'en 2015 a été entièrement compensée et les perspectives du retour à l'équilibre de cet équipement se précisent. Le travail de communication doit se poursuivre pour faire connaître ce gîte de France et ce bar-restaurant auprès de tous les publics. ●

Évolution positive de l'occupation de la Résidence de Kerguelen en 2017



Consultez
le bilan 2017
de la compétence
tourisme et loisirs
> P. 34 à 37

Gestion, exploitation du parc des expositions de Lanester par l'organisation d'actions de promotion, de commercialisation et d'animation de manifestations commerciales, culturelles, sportives et/ou de loisirs

Délégataire: Segepex



Consultez
le bilan 2017
de la compétence
tourisme et loisirs
> P. 34 à 37

L'exercice 2017 constitue la deuxième année de la délégation de service public conclue entre Lorient Agglomération et la Segepex. Elle succède à la convention d'affermage qui a lié la Segepex et l'Agglomération depuis 1988.

Cette DSP a été attribuée à la Segepex pour la gestion, l'exploitation et l'animation du Parc des expositions pour une durée de 6 ans, du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2021. Elle se base sur un compte d'exploitation prévisionnel validé par le conseil communautaire en décembre 2015.

Les faits marquants de l'année 2017

L'examen du calendrier 2017 du Parc des expositions fait apparaître la tenue de 28 manifestations dans la moyenne des années précédentes. La fréquentation visiteurs a été de 132 800 personnes, un chiffre en diminution par rapport à 2016 (140 000) compte tenu de l'absence du Salon de l'auto et de Ouest Motors Festival qui se déroulent tous les 2 ans.

Le cumul des visiteurs ayant fréquenté le Parc des expositions depuis son ouverture en septembre 1988 approche les 4 millions et le

nombre d'évènements cumulé qui s'y sont tenus est de 711.

La programmation 2017 a été soutenue et éclectique et les évènements accueillis ou organisés l'ont tous été dans de bonnes conditions de sécurité et d'équilibre budgétaire. On notera la satisfaction régulièrement exprimée par les organisateurs sur la disponibilité de l'accueil et des équipes techniques ainsi que la fonctionnalité générale du Parc des expositions et de ses équipements.

Les évènements 2017

Parmi les évènements accueillis au Parc des expositions en 2017, on citera notamment :

- Le forum Info Sup qui s'est tenu du 26 au 28 janvier a accueilli autour de 12 000 personnes.
- Le championnat de France de tir junior qui s'est tenu durant 3 jours début juillet a drainé un public nombreux, venu de toute la France.
- La convention Banque Populaire qui a accueilli 1200 personnes en Assemblée générale, spectacle et cocktail.
- Le forum handicap qui a accueilli 4 200 personnes s'est harmonieusement déployé dans le hall n° 1 du Parc des expositions à travers un salon, des animations, des démonstrations

sportives liées aux handicaps et des conférences thématiques.

- 10 concerts ou spectacles en 2017 (contre 6 en 2016) : spectacle de Messmer, concert de Renaud, concert de Kendji Girac, spectacle de Stars 80, spectacle « Le lac des cygnes », festival Insolent, concert Soprano, festival de reggae, concert de Black M, spectacle de Noël.

Investissements notables 2017

Suite à la réhabilitation conséquente entreprise en 2016, d'autres travaux d'aménagements se sont déroulés en 2017 :

- remplacement des cellules haute tension : en décembre 2017 ;
- remplacement des portes du hall n° 1 et n° 4 ;
- remplacement de la sonorisation du hall n° 1 et Hall n° 2 (budget Segepex) ;
- avenant à la DSP : avec intégration dans le périmètre du contrat, la gestion du parking Bellevue, à proximité immédiate de l'enceinte du Parc ;
- étanchéité du hall n° 3 ;
- remplacement des chéneaux (gouttières) du hall n° 1 et hall n° 2 ;
- accessibilité PSH (personne en situation handicap) réalisée à 100 %.

Gestion, exploitation et animation des golfs de Val Quéven et de Plœmeur Océan

Délégataire: Blue green

Les golfs de Val-Quéven et de Plœmeur-Océan ont été ouverts au public en 1990. La gestion de ces équipements a été confiée à Formule Golf, devenue Blue Green, en janvier 1990 pour Val-Quéven et en janvier 1996 pour Plœmeur-Océan.

Cette gestion a été confiée sous forme de DSP de 6 ans dont l'objet porte plus particulièrement sur la gestion, l'exploitation et l'animation des deux sites. Le terme de la DSP actuelle, fixé initialement au 31 décembre 2017, a été reporté au 31 décembre 2018, par délibération du Conseil Communautaire. L'activité principale est de permettre la pratique ainsi que l'initiation au golf par le plus grand nombre, aussi bien pour les locaux que pour les personnes de passage sur le territoire. Blue Green a conclu une convention avec les deux associations sportives des clubs (type loi 1901) qui ont pour mission d'animer et de développer les compétitions de golf sur les deux structures. Elles organisent environ une soixantaine d'épreuves par an et permettent à plus de 5 000 compétiteurs par golf de se mesurer au travers de ces épreuves.

Le délégataire est propriétaire du fonds de commerce du restaurant du golf de Quéven et a confié sa gestion et son exploitation à un restaurateur indépendant. Au golf de Plœmeur, l'exploitation du restaurant est indépendante de Blue Green. Chaque site a une exploitation propre quant à son nombre de collaborateurs, ses achats, son matériel et ses produits pour son fonctionnement. Pour autant, il peut y avoir des mutualisations du matériel d'entretien ainsi que des collaborateurs lorsque cela est nécessaire, pour des opérations ponctuelles.

Les faits marquants de 2017

Les travaux

Tout au long de l'année et selon les saisons, le délégataire est amené à effectuer des travaux et aménagements sur les parcours de golf. Cela se traduit par des opérations importantes à réaliser chaque année pour éviter une dépréciation de l'outil et de l'image de marque au travers du tissu local et sur le plan touristique.

Pour ce faire, des enquêtes auprès des joueurs sont réalisées et le délégataire est à l'écoute des associations sportives. Les remarques adressées via le site web sont également compilées.

Consultez
le bilan 2017
de la compétence
tourisme et loisirs
> P. 34 à 37



S. CUISSET

40 000 entrées
sur les parcours
à l'occasion
des épreuves
sportives 2017

C'est ainsi qu'a notamment été réalisée une remise en état des filets du trou n° 4 de Quéven ainsi qu'une rénovation de la cabane de starter au trou n° 1. Sur Plœmeur, des travaux de tailles ont été effectués sur le parking ainsi qu'une remise en état des poteaux et filets du côté gauche du practice. L'élagage est toujours réalisé sur Quéven durant l'hiver et un travail de fond est mené d'entretien des pelouses avec comme objectif principal de réduire les intrants par un travail mécanique de décompactage des sols.

Les abonnements et la création de nouveaux golfeurs

Avec le concours des associations sportives des clubs et grâce au soutien et aide des bénévoles, le délégataire organise des épreuves sportives fédérales (Grand Prix et phases qualificatives de championnats de France ainsi que des montées de Divisions).

Cela a pour effets notables de motiver les joueurs locaux à performer et faire connaître les installations bien au-delà du département.

Les installations génèrent ainsi plus de 40 000 entrées sur le parcours. Si les abonnements représentent un nombre important de joueurs licenciés localement, il en est de même dans l'exploitation. Près de 60 % du chiffre d'affaires provient de la vente du produit abonnement. Ainsi, pour la saison 2017, 431 abonnements annuels ont été vendus sur le golf de Plœmeur et 535 sur le golf de Quéven.

De nouveaux golfeurs sont parallèlement recrutés et formés : pour ce faire, la société Blue Green a développé et promotionne son produit "Passport All Exclusif" au travers des 50 golfs de la chaîne.

Ce passeport permet à toute personne intéressée par le jeu de golf de découvrir cette activité, de suivre un apprentissage via des leçons dispensées par les enseignants et réparties par niveaux de progression, de disposer d'un accès libre à l'ensemble des installations (au même titre qu'un abonné) et d'avoir son propre matériel inclus dans l'offre et ce durant 12 mois. Il est possible d'y souscrire tout au long de l'année auprès des accueils et des enseignants.

Afin de faire adhérer le plus grand nombre de personnes, deux temps forts sont organisés lors de journées portes ouvertes (une au printemps et une en automne). Des initiations gratuites sont alors proposées qui, en 2017, ont permis de faire venir et découvrir les golfs et leurs installations à plus de 600 personnes. ●

Gestion, exploitation et animation du centre équestre de Kerguelen de Lorient Agglomération

Délégataire: SARL Kerguelen équitation

Consultez le bilan 2017 de la compétence tourisme et loisirs > P. 34 à 37



La délégation de service public de gestion et d'exploitation du centre équestre de Kerguelen conclue entre Lorient Agglomération et la SARL Kerguelen équitation est effective depuis le 1^{er} octobre 2012 pour une durée déterminée de 6 ans et 11 mois.

Le délégataire veille à promouvoir l'équipement par une pratique commerciale active en créant les synergies et les complémentarités nécessaires, dans un souci de cohérence, de rationalisation et d'efficacité.

Les faits marquants de l'année 2017

Les cours collectifs

Les cours collectifs sont dispensés tous les jours de la semaine, avec en période scolaire, une forte affluence le mercredi et le samedi. Au total en période scolaire, 50 heures de cours collectifs sont proposées à la clientèle, en fonction de l'âge et du niveau des cavaliers.

Tous les dimanches après-midi, des activités sont proposées en fonction de l'âge et du niveau

des pratiquants. Ces activités ont été en légère baisse par rapport à 2016.

Les cours particuliers sont également en légère baisse.

Équitation scolaire

Durant l'année 2016-2017, 7 classes de 4 écoles primaires ont été accueillies. 8 élèves de l'école de Kergalan (enfants en difficultés d'insertion) ont fréquenté l'établissement pendant 6 mois le mercredi matin.

Les stages et la formation

À chaque vacance scolaire, des stages en demi-journées sont proposés à la clientèle annuelle et de passage. Ce sont 2 920 demi-journées qui ont été dispensées (2 890 en 2015-2016).

Le conventionnement du Conseil régional de Bretagne a permis de recruter 14 stagiaires dont 13 ont validé leur diplôme.

3 stagiaires ont suivi la formation CQP ASA; diplôme qu'ils ont validé et ont enchaîné sur la formation BPJEPS.

La compétition

La fréquentation des concours organisés à Kerguelen Équitation est sensiblement égale à l'année précédente et il y a toujours autant de cavaliers pratiquant la compétition parmi les cavaliers de Kerguelen Équitation. ●

Zoom

En chiffres

- 85 cavaliers fréquentant l'équitation shetland (de 4 à 10 ans);
- 182 cavaliers de moins de 18 ans fréquentant l'équitation grands poneys et chevaux;
- 62 cavaliers adultes fréquentant l'équitation grands poneys et chevaux;
- 329 cavaliers adhérents fréquentent Kerguelen équitation.

Gestion, animation des studios de répétition et promotion des musiques actuelles sur le territoire de Lorient Agglomération

Délégataire: Association « Musiques d'aujourd'hui au Pays de Lorient » (MAPL)

Depuis plus de vingt ans, l'association MAPL œuvre pour le développement des musiques actuelles sur le Pays de Lorient en articulant ses activités autour de quatre axes: l'accompagnement des musiciens amateurs, le soutien aux artistes professionnels, la diffusion de concerts, l'action culturelle et l'irrigation territoriale.

Soutenue dès son origine par le district puis l'agglomération de Lorient, l'association MAPL met en œuvre ce projet dans le cadre d'une délégation de service public (DSP) renouvelée au 31 décembre 2016 pour une durée de 6 ans.

Les faits marquants de l'année 2017

Dispositifs d'accompagnement

Pilier historique de l'association, l'accompagnement des musiciens amateurs du territoire constitue aujourd'hui encore l'activité principale de MAPL. Celle-ci s'est enrichie au fil des années afin d'être toujours plus en adéquation avec les attentes et les besoins des musiciens.

Avec Plug & Play et la Boîte à Outils, MAPL propose des parcours d'accompagnement complémentaires permettant à chaque musicien et à chaque groupe de trouver la réponse la mieux

adaptée à leurs besoins. Le succès rencontré par ces deux dispositifs ne se dément pas d'année en année. La pertinence de ces propositions se mesure au nombre et à la diversité des groupes qui les sollicitent, ainsi que par les passerelles qui s'établissent entre les deux dispositifs. Il est en effet très fréquent qu'un groupe postule au dispositif Plug & Play après être passé par la Boîte à Outils.

Consultez
le bilan 2017
de la compétence
tourisme et loisirs
> P. 34 à 37



Soutien aux artistes professionnels

Depuis 2014, l'association a lancé un programme de soutien à la jeune création afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes artistes. Les mutations à l'œuvre depuis le milieu des années 2000 dans la filière musicale (notamment l'effondrement de l'industrie du disque et l'avènement des plateformes d'écoute musicale en ligne) bouleversent les possibilités d'émergence des nouveaux talents et questionnent les lieux dédiés aux musiques actuelles sur le rôle qu'ils doivent jouer à leurs côtés.



MAPL a choisi de s'emparer pleinement de cette question en s'engageant fortement dans le démarrage de carrière de jeunes artistes. En 2017, MAPL s'est associée à l'Echonova pour accompagner le groupe Layonz vers la professionnalisation. Séduit par l'énergie des

deux MC originaires de l'île de la Réunion et par la qualité des morceaux produits par les deux beatmakers, MAPL a apporté son soutien à ce projet avec comme perspective de lui permettre de s'insérer durablement dans un environnement professionnel structuré et ainsi sécuriser son parcours.

Après un premier concert sur la scène du Manège en première partie de Columbine, le groupe a bénéficié de différents temps de résidence au Manège. Avec le soutien de l'équipe de MAPL, le groupe y a peaufiné son set, travaillé le son, les lumières, le jeu de scène, pour proposer au public un concert le plus abouti possible. C'est sur la base de ce travail que le programmateur des Transmusicales de Rennes les a invités à jouer à l'occasion du festival rennais. Une bonne occasion pour faire connaître leur musique aux différents professionnels qui y viennent nombreux découvrir les nouveaux artistes et projets en devenir.

Résidence territoriale d'Octave Noire à Quistinic

La rencontre entre les artistes et les différents publics du territoire est également l'un des moteurs de l'action de l'association au quotidien, tant ces rencontres sont riches en humanité, en échanges et en plaisir partagé. Cette expérience a de nouveau été renouvelée au cours de la résidence territoriale qu'a mené Patrick Moriceau, l'artiste à l'origine du groupe Octave Noire, sur la commune de Quistinic.

De mars à juin 2017, les élèves de l'école « Le Chat Perché » de Quistinic ont été épaulés par Patrick Moriceau dans la création d'un morceau à la manière d'Octave Noire. La résidence de l'artiste dans cette école en milieu rural a permis de mettre en œuvre un parcours de découverte des musiques actuelles. La rencontre et les relations qui se sont créées au fil du temps ont permis de favoriser la créativité et l'épanouissement des élèves à travers la création d'un morceau. Partant de sons captés dans leur environnement quotidien qu'ils ont retravaillé sur ordinateur, les élèves ont écrit et composé leur propre chanson. Patrick Moriceau les a aidés lors des différentes étapes : recherche de sonorités, captation, traitement informatique, agencement des sons, arrangements, écriture du texte, interprétation puis enregistrement en studio et préparation à la restitution devant un public.

Diffusion artistique

Le projet artistique de MAPL est pensé avec la volonté de donner à voir la création musicale actuelle. L'association s'efforce au quotidien d'être à l'avant-garde des tendances musicales en programmant très tôt les artistes qui seront les têtes d'affiches des festivals de demain. Cela a encore été le cas tout au long de l'année 2017, comme en avril avec le concert du groupe de rap rennais Columbine qui a enflammé un Manège rempli venu découvrir l'un des nouveaux phénomènes du rap français. ●

Zoom

En chiffres

L'accompagnement des musiciens amateurs

> Accueil en répétition :

- 163 groupes accueillis, 558 musiciens concernés

- 3814 heures de répétition

> L'activité d'enregistrement

- 10 groupes concernés

- 8 projets scolaires et/ou pédagogiques

- 2 mises à disposition pour des associations locales

- 703 heures d'enregistrement

La diffusion artistique

> Les concerts au Manège et au Studios

- 19 soirées dont 6 organisés par des associations extérieures

- 50 groupes programmés

- 3901 personnes accueillies

> Les concerts et événements hors les murs

- 12 concerts ou événements organisés sur le territoire

- 16 groupes programmés

- 1408 personnes accueillies

> Les Indisciplinées

- 30 concerts et représentations

- 18 soirées ou événements

- 20 groupes programmés

- 2 créations présentées et soutenues par MAPL en résidence

- 5747 personnes accueillies

L'action culturelle et l'irrigation territoriale

- 181 actions menées tout au long de l'année

- 426 heures d'ateliers, de rencontres, de découverte

- 8623 personnes concernées par les actions

- 30 communes concernées dont 19 sur Lorient Agglomération

+ de 3 000 heures
de répétition
dans les studios
en 2017

Gestion, exploitation, animation et promotion de la patinoire du Scorff

Délégataire: UCPA



Consultez
le bilan 2017
de la compétence
tourisme et loisirs
> P. 34 à 37



En chiffres

- Patinoire de loisirs : 3 993 m² de terrain ;
- Bâtiment d'une surface de 2 067m² à usage de patinoire ;
- 2 clubs (club de hockey « Les Béliers » de 50 licenciés et club de patinage artistique « L.A.C » de 15 licenciés) ;
- 1 bar et 1 salle de réunion avec vue panoramique sur la piste ;
- Restauration rapide snack et cafétéria et boissons au rez-de-chaussée.

2017 est la première année de la délégation de service public entre Lorient Agglomération et l'UCPA. L'UCPA a présenté un projet de DSP qui se concentre sur 4 axes :

- faire rayonner l'équipement grâce à une dynamique en termes de produits, de programmation d'activités, d'amplitudes d'accès, permettant à la patinoire de s'inscrire davantage et définitivement comme un équipement local au service des usagers.
- exploiter la patinoire en bénéficiant du savoir-faire de l'association qui gère les plus gros complexes sur le territoire national ;
- organiser de grands évènements et accompagner les clubs usagers de la patinoire dans le développement de leurs projets sportifs ;
- instaurer un management local de la patinoire et de développer des synergies et des innovations.

Les faits marquants de l'année 2017

Pratique libre

Le public « pratique libre » regroupe les catégories suivantes : enfants moins de 3 ans, enfants moins de 12 ans, adultes, visiteurs, étudiants, forfait famille (nouveau titre UCPA 2017), anniversaires, cartes 12 entrées, forfaits groupe, gratuit (C.E, scolaire, etc.).

L'ensemble de ces catégories représente 34 % du chiffre d'affaires global de la patinoire.

L'UCPA a observé une légère baisse de 15 357 € soit une diminution de 11 % par rapport à 2016. Ce chiffre reste néanmoins satisfaisant compte tenu des premiers mois d'exploitation de l'année 2017 qui ont été marqués par la mise en œuvre du nouveau contrat de DSP. Ces changements se sont mis progressivement en place tout au long de l'année 2017. Par ailleurs, on note une sensible reprise d'activité publique depuis le mois de juin. En termes d'effectif, la catégorie « public » représente 56,2 % de l'effectif global de la patinoire en 2017 avec 27 939 utilisateurs.

Les centres de loisirs et scolaires

Comme en 2016, les centres de loisirs de la communauté d'agglomération lorientaise sont toujours en baisse de fréquentation (-314 jeunes par rapport à 2016).

En revanche, les centres de loisirs hors agglomération fréquentent assidûment la patinoire, puisque 1 838 jeunes ont eu l'occasion de fouler la patinoire en 2017.

L'ensemble de la fréquentation des centres de loisirs représente 6,7 % de la fréquentation totale. Concernant les scolaires, bien que le chiffre d'affaires soit en baisse de - 4 900 € par rapport à 2016, la fréquentation augmente avec 740 enfants en plus par rapport à 2016 et 110 classes différentes accueillies en 2017 pour 548 créneaux (heure de glace).

Cette différence s'explique par le tarif « enseignant » qui venait se rajouter au tarif « créneaux scolaires » abandonné au 1^{er} janvier 2017. ●

Près de 50 000
visiteurs à la patinoire
en 2017

	2016	2017
Chiffre d'affaire	363 744 €	354 917 €
Fréquentation	53 009	49 704



Glossaire et infos pratiques

7 GLOSSAIRE ET INFOS PRATIQUES

A

Adaoz: Unité de traitement biologique
ADIE: Association pour le droit à l'initiative économique
ADEME: Agence pour la maîtrise de l'énergie
ADS: Autorisation d'occupation du sol
AET (pôle): Aménagement, environnement et transports
Agenda 21 (2012-2021): 21 chantiers et 50 actions pour l'environnement
Aloen: Agence locale de l'énergie

APF: Association des paralysés de France
ANAH: Agence nationale pour l'habitat
AIPSH: Association pour l'insertion professionnelle et sociale des handicapés
AOT: Autorité organisatrice des transports
ARPE: Association réseau pour l'emploi
Ar Vrag Tredan: Bateau à passagers « zéro émission »
Audelor: Agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient

B

Bassin-versant: « un espace hydrographique cohérent délimité par les lignes de partage des eaux sur lequel toutes les eaux s'écoulent vers un même point ».

BBC: Bâtiment basse consommation

C

CAO: Commission d'appel d'offres
CCI: Chambre de commerce et d'industrie
CCSPL: Commission consultative des services publics locaux
CCSTI: Centre de culture scientifique, technique et industrielle
CDC: Caisse des dépôts et consignations
CEE: Certificats d'économies d'énergie
CEP: Conseil en énergie partagé
CEREMA: Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CET: Centre d'enfouissement technique

(Kermat à Inzinzac-Lochrist)
CFE: Contribution foncière des entreprises
CHBS: Centre hospitalier de Bretagne Sud
CIAPH: Commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées
CLAH: Commission locale pour l'amélioration de l'habitat
CompositIC: Plateau technique sur les matériaux composites hautes performances
CPER: Contrat de projet État-Région
CUCS: Contrat urbain de cohésion sociale
CVAE: Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

D

DAPEV: Direction de l'architecture, du patrimoine, des énergies et des véhicules
DDTM: Direction départementale des transports et des déplacements
DEA: Direction de l'eau et de l'assainissement
DEDD: Direction de l'environnement et du développement durable
DGF: Dotation globale de fonctionnement
DIA: Déclarations d'intention d'aliéner
DIB: Déchets industriels banals

DMR: Déchets ménagers résiduels
DPDS: Direction de la planification et du droit des sols
DRH: Direction des ressources humaines
DSI: Direction des systèmes d'information
DSP: Délégation de service public
DTD: Direction des transports et des déplacements
DUO: Direction de l'urbanisme opérationnel
DUS: Déchets ultimes stabilisés
D3E: déchets électriques et électroniques

E

EESA: École européenne supérieure d'art
EIH: Espace info habitat
ESAT: Établissements et services d'aide par le travail

EPF: Établissement public foncier
ENSIBS: École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne Sud

F

FART: Fonds d'aide à la rénovation thermique
Feader: Fonds européen agricole pour le développement rural

FEDER: Fonds européen de développement économique régional
FSL: Fonds de solidarité logement

G

GAL: Groupe d'action locale

I

IFER: Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau
IFPS: Institut de formation des professionnels de santé

IRTS: Institut régional de travail social
ISDND: Installation de stockage des déchets non dangereux

L

Leader: Liaison entre actions de développement de l'économie rurale (programme européen destiné aux zones rurales)

LBCM: Laboratoire de biotechnologie et de chimie marine

M

MAPL: Musique d'aujourd'hui au Pays de Lorient

MAPA: Marché à procédure adaptée

O

OAP: Orientation d'aménagement et de programmation

ODESCA: Opération de développement et de structuration du commerce et de l'artisanat

OPAH: Opération programmée d'amélioration de l'habitat

P

PACT HD: Protection, amélioration, conservation, transformation Habitat et développement

PAPI littoral: Programme d'actions de prévention des inondations littorales

PADD: Programme d'aménagement et de développement durable

PDA: Plan de déplacements d'administration

PDEDMA: Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés

PDND: Plan de prévention et de gestion des déchets dangereux

PDRH: Plan de développement rural hexagonal

PDU: Plan de déplacements urbains

PEM: Pôle d'échange multimodal

PIG: Programme d'intérêt général de Lorient Agglomération (dispositifs d'amélioration de l'habitat)

PLH: Programme local de l'habitat

PLIE: Plan local pour l'insertion et l'emploi

PLU: Plan local d'urbanisme (ex POS)

PMR: Personne à mobilité réduite

PROA: Plan régional pour la qualité de l'air

PTZ: Prêt à taux zéro

R

RA: Redevance assainissement

S

SAGE: Schémas d'aménagement et de gestion des eaux

SCOT: Schéma de cohérence territoriale

SDA: Schéma directeur d'accessibilité aux transports publics

SDIS: Service départemental d'incendie et de secours

SDT: Schéma de développement touristique

SEGEPEX: Société d'économie mixte de gestion du Parc des expositions du Pays de Lorient

SELLOR: Société anonyme d'économie mixte de gestion des ports de plaisance et des équipements publics de loisirs du Pays de Lorient

SEM: Société d'économie mixte

SEMLK: SEM Lorient Keroman

SEMAEB: Société d'économie mixte pour l'aménagement et l'équipement de la Bretagne

SRMDT: Schéma régional multimodal des déplacements et des transports

STI: Schéma territorial de l'innovation

STEP: Station de traitement et d'épuration

T

TEOM: Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Triskell: Transport en commun en site propre de l'agglomération de Lorient

U

UBS: Université de Bretagne Sud

UBO: Université de Bretagne occidentale

UEB: Université européenne de Bretagne

X

XSEA: SEM réunissant actionnaires publics et privés pour dynamiser les investissements sur le territoire

Z

ZAC: Zone d'aménagement concerté

Infos pratiques

● COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Numéro vert: 0 800 100 601

● COMPTOIR DU RÉEMPLOI

ZI Lann Sévelin
274 rue Jacques Ange Gabriel
56850 Caudan

Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, le samedi en continu de 10h à 18h30

● EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT

Lundi de 8h30 à 17h15, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, vendredi de 8h30 à 16h30.

Numéro vert: 0 800 100 601

● ESPACE INFO HABITAT

30 cours de Chazelles à Lorient
Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h15.

Mardi et jeudi de 9h à 12h.

Numéro vert: 0 800 100 601

● AIDES AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

Agence Locale de l'Énergie de Bretagne Sud (Aloen),
31 rue du Couëdic à Lorient.
Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

Numéro vert: 0 805 203 205

● TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS (CTRL)

Gare d'Échanges, Cours de Chazelles, Lorient

Tél. 02 97 21 28 29

Fax 02 97 21 44 97

www.ctrl.fr

● FOURRIÈRE ANIMALE

55 rue Amiral Favereau, Lorient
Tél. 02 97 64 25 21

● DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Audelor
12 avenue de la Perrière
56100 Lorient

Numéro vert: 0 805 05 00 26

www.audelor.com

● LORIENT AGGLOMÉRATION

Esplanade du Péristyle
CS 20001

56314 Lorient Cedex

Tél. 02 90 74 71 00

Accueil et standard ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

www.lorient-agglo.fr

● LORIENT BRETAGNE SUD TOURISME

Quai de Rohan à Lorient

Tél. 02 97 84 78 00

www.lorient-tourisme.fr

● ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES ET PORTUAIRES

Port de plaisance de Lorient centre
Tél. 02 97 21 10 14

Port de plaisance Kernével (Larmor-Plage)
Tél. 02 97 65 48 25

Port de plaisance Lorient La Base (Lorient)
Tél. 02 97 87 00 46

Port de plaisance La Pointe (Port-Louis)
Tél. 02 97 82 59 55

Port de plaisance Ban Gâvres (Gâvres)
Tél. 02 97 82 59 55

Port de plaisance de Guidel
Tél. 02 97 05 99 92

Centre nautique de Kerguelen
Tél. 02 97 33 71 99

Parc d'eaux vives (Inzinzac-Lochrist)
Tél. 02 97 36 09 27

Centre nautique de Port-Louis
Tél. 02 97 82 18 60

● ESPACES MUSÉOGRAPHIQUES ESPACES DÉCOUVERTE

SELLOR — direction générale
Tél. 02 97 65 43 21

Cité de la voile Éric Tabarly (Lorient)
Tél. 02 97 65 56 56

Sous-Marin Flore (Lorient)
Tél. 02 97 64 40 74

Tisserie (Brandérion)
Tél. 02 97 32 90 27

Odysseum (Pont-Scorff)
Tél. 02 97 32 42 00

Maison de l'île Kerner (Riantec)
Tél. 02 97 84 51 49

Haras National (Hennebont)
Tél. 02 97 89 52 00

● ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Golf de Val Quéven
Tél. 02 97 32 81 82

Golf de Plœmeur Océan
Tél. 02 97 32 81 82

Poney club de Kerguelen
Tél. 02 97 33 60 56

● AUTRES

Parc des expositions de Lorient Agglomération (Lanester)
Tél. 02 97 76 88 99

Les studios de répétition — MAPL (Lorient)
Tél. 02 97 21 32 21

SEM Lorient Keroman
Tél. 02 97 37 21 11

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LORIENT AGGLOMÉRATION

Directeur de la publication: Norbert Métairie (Président)
Coordination éditoriale: Direction de la communication
Conception graphique/maquette: Dynamo +
Impression: Cloître imprimeur

Lorient Agglomération
Esplanade du Péristyle
CS 20001
56314 LORIENT CEDEX
Tél. 02 90 74 71 00
Site Internet: www.lorient-agglo.bzh
Courriel: contact@agglo-orient.fr
Édition: juin 2018

Imprimé sur papier PEFC (sigle anglais pour Programme de reconnaissance des certifications forestières), fabriqué à base de bois provenant de forêts gérées durablement.

www.lorient-agglo.bzh

